



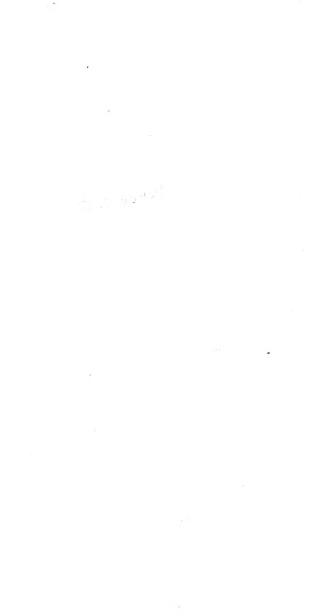
The Robert E. Gress Collection

A Memorial to the Founder of the

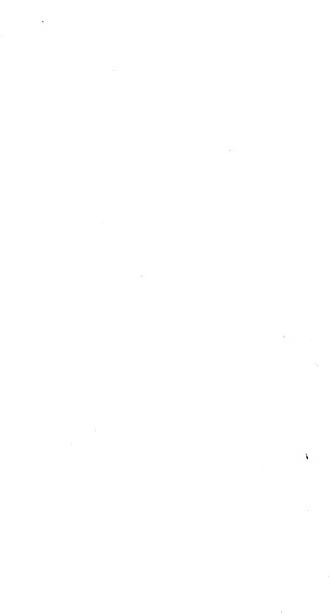
Leckhoed Aircraft Corporation

Business Administration Library
University of California
Los Angeles











Mimiller South 32 1, "xef 3/86/ de Internation Sangeul maitra des Comptier. I'Angusil was the translator if un the author of his work; I should think it yis to in English. I ha work in frimms boreshow!

I ha work in frimms bangseel

I. 147. in p 319 de Dangseel

master I word

master I word

to attach the work has

SUR

ET LES DESAVANTAGES

ET DE

PAR RAPPORT AU COMMERCE, & aux autres Sources de la Puissance des Etats.

du Chevalier John Nickolls.





AVIS

DE L'AUTEUR.

PENDANT un séjour de deux ans que j'ai fait en France, le Spectacle de ses Villes n'a point été le seul objet de ma curiosité: le Génie de la Nation & les principes du Gouvernement, par rapport au Commerce & aux autres sources de la puissance des

aiij

iv AVIS

Etats, ont été quelquefois le sujet de mes réflexions : de retour en Angleterre, les mêmes objets ont attiré mon attention, & m'ont procuré une comparaison satisfaisante à quelques égards; j'offre ces Remarques à ma Patrie, si elles peuvent lui être utiles.

J'espére que M. Jossah Tucker, Ministre respectable de Bristoll, & en même-tems excellent Ci-

DE L'AUTEUR. v

toyen, rencontrera sans chagrin quelques-unes de ses idées parmi les miennes; j'ai emprunté de son Essai sur le Commerce, le titre que j'ai donné à ces Remarques; j'en ai pris àpeu-près mot pour mot mes sept premiers Paragraphes, comme une Introduction nécessaire à mon Ouvrage; enfin, c'est lui qui m'inspira le dessein de voyager & d'observe:, & je lui fais hommage de vj AVIS DE L'AUT. mon travail avec plaisir & reconnoissance;

A Londres, 1752.

JOHN NICKOLLS.

TABLE

DES

ARTICLES ET MATIERES contenues en cet Ouvrage.

AVANTAGES DE LA FRAN-CE par rapport au Commerce & aux autres sources de la puissance des Etats, compris en VIII Paragraphes, page 1 à 14.

DESAVANTAGES DE LA FRANCE par rapport au Commerce & aux autres sources de la puissance des Etats.

I.

Désavantages par rapport à la Propagation & à l'Emploi des hommes, 15 Des Laboureurs, 20

TABLE

Des Artisans & Commerçans,	25
Artisans,	26
Commerçans,	29
	des
Magistrats & Gens de Loi	
du Militaire ,	34
$oldsymbol{De}$ la $oldsymbol{Finance}$,	35
$m{D}$ u Clergé ,	37
Des Magistrats & Gens	de
Loi,	39
$m{D}$ e l' $m{E}$ tat $m{M}$ ilitaire ,	41
De la Noblesse en général,	43
Conclusion,	45
ĬI.	.17
Désavantages de la France, qu	ant
à l'emploi du génie & de l'ess	
de ses habitans,	49
III.	
Désavantages de la France d	ans
Désavantages de la France de l'économie de la distribut	ion
des richesses,	
ÍV.	59
INTÉREST DE L'ARGENT,	1/1/5
haut en France qu'en Holla	
& en Angleterre,	66

DES MATIERES.

1
AVANTAGES & DÉSAVAN-
TAGES DE LA GRANDE-
BRETAGNE par rapport au
Commerce & aux autres sources
de la puissance des Etats, 75
I.
De la forme naturelle de la Grande-
Bretagne, 76
I I.
- A 1.
Productions naturelles de l'An-
gleterre, 81
Des bleds $,$ $&$ de la culture en
général, 82
Des laines & des bestiaux en
général, 102 Des richesses intérieures de la
terre, métaux, &c. 125
Marnes, &c. 126
Terre à foulon, 127
Charbon de terre, 132
Des Pêcheries, 139

TABLE III.

par la constitution de son Gouvernement, le premier & le plus fécond de tous les principes, 150 De la force de notre constitution pour diriger les esprits vers le bien public, 162 Divers exemples d'esprit public en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, 170 à 183 Sur l'utilité d'une Société uniquement occupée de l'étude de la Culture & du Commerce, & des moyens de perfectionner & d'encourager ces deux objets, 184 Agriculture, 185	Avantages de la Grande-Brei	agne
vernement, le premier & le plus fécond de tous les principes, 150 De la force de notre constitution pour diriger les esprits vers le bien public, 162 Divers exemples d'esprit public en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, 170 à 183 Sur l'utilité d'une Société uniquement occupée de l'étude de la Culture & du Commerce, & des moyens de perfectionner & d'encourager ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
fécond de tous les principes, 150 De la force de notre constitution pour diriger les esprits vers le bien public, 162 Divers exemples d'esprit public en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, 170 à 183 Sur l'utilité d'une Société uniquement occupée de l'étude de la Culture & du Commerce, & des moyens de perfectionner & d'encourager ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
De la force de notre constitu- tion pour diriger les esprits vers le bien public, 162 Divers exemples d'esprit pu- blic en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, 170 à 183 Sur l'utilité d'une Société uni- quement occupée de l'étude de la Culture & du Com- merce, & des moyens de perfectionner & d'encoura- ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
tion pour diriger les esprits vers le bien public, 162 Divers exemples d'esprit pu- blic en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, 170 à 183 Sur l'utilité d'une Société uni- quement occupée de l'étude de la Culture & du Com- merce, & des moyens de persectionner & d'encoura- ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
tion pour diriger les esprits vers le bien public, 162 Divers exemples d'esprit pu- blic en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, 170 à 183 Sur l'utilité d'une Société uni- quement occupée de l'étude de la Culture & du Com- merce, & des moyens de persectionner & d'encoura- ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185	De la force de notre con	stitu-
vers le bien public, 162 Divers exemples d'esprit pu- blic en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, 170 à 183 Sur l'utilité d'une Société uni- quement occupée de l'étude de la Culture & du Com- merce, & des moyens de perfectionner & d'encoura- ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
Divers exemples d'esprit pu- blic en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, 170 à 183 Sur l'utilité d'une Société uni- quement occupée de l'étude de la Culture & du Com- merce, & des moyens de persectionner & d'encoura- ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
blic en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, 170 à 183 Sur l'utilité d'une Société uni- quement occupée de l'étude de la Culture & du Com- merce, & des moyens de perfectionner & d'encoura- ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
en Angleterre, 170 à 183 Sur l'utilité d'une Société uni- quement occupée de l'étude de la Culture & du Com- merce, & des moyens de perfectionner & d'encoura- ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
Sur l'utilité d'une Société uniquement occupée de l'étude de la Culture & du Commerce, & des moyens de perfectionner & d'encourager ces deux objets, 184. Agriculture, 185		
quement occupée de l'étude de la Culture & du Com- merce, & des moyens de perfectionner & d'encoura- ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
de la Culture & du Com- merce, & des moyens de perfectionner & d'encoura- ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
merce, & des moyens de perfectionner & d'encoura- ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
perfectionner & d'encoura- ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
ger ces deux objets, 184 Agriculture, 185		
Agriculture, 185	1 2	
	Agriculture,	
	Commerce,	191

191

DES MATIERES: IV.

Des Corps de métier, Con	mmu-
nautés de Marchands ; I	
leges exclusifs; Compagn	
Commerce, &c.	203
Commerce, &c. Monopoles dans le Com	merce
intérieur ;	
Compagnies privilégiée	es E
exclusives de Marcha	inds,
d'Artisans, deFabriq	uans,
	205
D es P rivile σ es .	216
Monopoles dans le Commerc	e ex-
terieur,	223
Compagnie de la Baye d'	Hud-
1071	226
Compagnies d'Afrique,	230
Compagnies d'Afrique, Compagnie des Indes O	rien-
tales,	233
Compagnie de la Mer du .	Sud,
	24 I
Compagnie du Levant o	u de
Lurquie,	244
Conclusion,	262

TABLE \mathbf{V}_{\cdot}

Quelques réflexions sur la Popu-
lation; l'Emploi des hommes;
les Pauvres; les Mariages; &
la Naturalisation , 266
$oldsymbol{D}$ énombrement des terres ,
273
$oldsymbol{D}$ énombrement des hommes
confidérés quant à la popu-
lation générale, & quant à
la distribution locale par
Comtés , Villes , Bourgs ,
_ Villages & Paroisses , 278
$oldsymbol{D}$ énombrement des hommes :
considérés auant à leur em

ploi, 287 Premiere Classe des hommes,

Industrie, main-d'œuvre,

Seconde Classe des hommes,

- 303

DES MATIERES.
Troisiéme Classe des hommes,
304
Pauvres & Mendians , 307
Quelques moyens d'augmenter
la Population, 315
Des Mariages & de leur en-
couragement ihid
couragement, ibid. De la Naturalifation, 326
VI.
Des richesses de Circulation;
Des richesses de Circulation; des Dettes publiques; des Taxes, 342
Taxes, 342
Effets de l'abus du Crédit national, nal, Causes & progrès des Dettes de la
nal, 350
Causes & progrès des Dettes de la
nation, 359
Compagnie de la Banque d'An-
Système de la Compagnie du Sud,

Fonds d'Amortissement,

374

TABLE DES MATIERES.

Des Taxes,	382
$oldsymbol{D}$ roits de $oldsymbol{D}$ ouane ,	383
D'Excise,	38 6
Des taxes sur les cons	omma-
tions,	388
Taxe des Terres,	400

Fin de la Table.



AVANTAGES

DE

LA FRANCE,

PAR RAPPORT AU COMMERCE & aux autres fources de la puissance des Etats.

Es Productions naturelles de la Terre.

Les principales dont la France fait commerce, sont des vins & des eaux-de-vie, des soyes, des lins, du chanvre, des huiles, &c. Je ne parle point des bleds, quoiqu'elle en recueille beaucoup; parce que comme les François mangent beaucoup de pain, la grande

2 Remarq. fur les Avantages confommation des bleds en laiffe très - peu pour exportation; d'ailleurs, leur climat est sujet à de grandes variations, & les moissons manquent souvent.

II. La subordination, la docilité & la sobriété du commun

peuple.

L'yvrognerie & la débauche ne font point chez lui, comme chez nous, un vice dominant & favori, qui le détourne du travail: double avantage pour l'Etat; il y a une plus grande quantité d'ouvrage fait, & la main-d'œuvre en est moins chere.

III. La bonté des chemins, le nombre des rivieres & canaux navigables, dont la France est

coupée.

La commodité des communications, & la facilité du transport des productions naturelles & manufactures à la mer, sont deux objets bien importans pour un Royaume d'une aussi grande étendue que la France. Ses principales rivieres, la Seine, la Loire, la Garonne, le Rhône, & les autres qui s'y rendent, sont un avantage qu'elle doit à la Nature. Son industrie y a ajoûté des canaux navigables, admirables pour l'immensité du travail, & pour les profits que le commerce en retire. Le canal de Languedoc où Riquet établit une communication commode entre Bordeaux & Marseille, c'est-à-dire, entre l'Océan & la Méditerranée; les canaux d'Orléans & de Briare, entre les pays que traversent la Seine & la Loire. Je ne parle point d'autres canaux & projets de rivieres à rendre navigables, dont l'exécution aura ses utilités particulieres.

Les grands chemins dont ce

A ij

4 Remarq. sur les Avantages

Royaume est coupé dans toute fon étendue, sont remarquables par leur largeur, la solidité de leur construction & leur bon entretien.

Ils font tirés en ligne droite; autant que le terrein le permet; leur construction & leur réparation sont à la charge des Provinces qu'ils traversent.

IV. La fage institution d'un Conseil de Commerce, composé de dissérens Membres, à qui l'administration du commerce intérieur & extérieur est consiée.

C'est lui qui veille sur les diverses Manusactures du Royaume, & leur procure les encouragemens, la liberté, & les franchises qui les ont fait naître & les conservent; qui dirige le commerce réciproque entre la France & ses Colonies, au plus grand avantage commun. Instruit de l'état du commerce du Royaume, par la comparaison des importations & exportations annuelles, il voit les branches qui ont besoin de protection; c'est d'après cette connoissance qu'on follicite à propos, chez les Puissances étrangeres commerçantes, de nouveaux avantages, qu'on défend ceux qu'on possede, ou qu'on prosite de ceux qui se présentent; c'est sur ses avis que sont projettés ces Traités de commerce, qui accompagnent ordinairement les Traités de paix; car le commerce est le reméde le plus essicace de la guerre, comme il en est souvent l'occasion. Enfin dans ce Confeil, le Commerce, la Marine & les Finances réunies, se prêtent des secours mutuels & nécessaires.

V. Le grand produit des Colonies Françoises, adonnées à A iii

6 Remarq. sur les Avantages la culture des sucres.

Les Isles de Saint-Domingue & de la Martinique, ont sur nos Isles du Vent une grande supériorité; jugeons - en par le prix des sucres Anglois, plus chers que ceux de France de 20, 30, & quelquefois 40 à 70 pour cent,

qualité pour qualité.

La différence du terrein & des frais de culture en est sans doute la raifon; nos terres legeres & sans profondeur, épuisées, ont besoin d'être sumées; nos plantations de cannes dans des plaines sans abri, sont sujettes à être brûlées dans les étés fecs : les Ifles Françoises, surtout la Martinique, ont l'avantage d'un sol plus riche & plus profond, entrecoupé de montagnes & de ruisseaux, qui donnent une fraîcheur & un abri favorable aux récoltes; d'ailleurs la France ne confommant

pas en sucre la dixiéme partie de ce que l'Angleterre en consomme, vend à l'Etranger un superflu

qui est considérable.

L'Indigo n'y est pas cultivé avec moins de succès: les droits d'entrée en Angleterre sur cette denrée, en ont précédemment découragé la culture dans nos Isles. Elle n'est pas rétablie, quoiqu'on ait depuis supprimé les droits, & même accordé une gratissication de six deniers sterling (a) par livre d'indigo de nos Colonies, importé en Angleterre. Les indigots François ont toujours conservé l'avantage d'un bon marché ruineux pour les nôtres.

Comme la France posséde les manufactures les plus renommées pour le luxe & la mode,

⁽a) Environ onze fols tournois.

ses Colonies sont moins tentées que les nôtres, de confommer des marchandifes étrangeres. Ces Colonies n'ont point élevé chez elles de manufactures qui puissent nuire à celles de la France: elles tirent de France ou des autres Colonies de l'Amérique Septentrionale, les denrées nécesfaires à la vie; elles n'en achetent de nous & des Hollandois, que dans le cas de nécessité.

VI. La France par son commerce maritime, & l'industrie de ses habitans, a sçu se rendre propres les productions naturelles des autres pays. Elle ne recueille pas la quatriéme partie des laines & des foyes qu'elle employe dans fes manufactures. Elle tire des laines d'Espagne , de Barbarie , &c. quelques - unes de Suisse. Malgré les prohibitions & peines séveres prononcées contre l'exportation de nos saines, elle en tire quelque quantité d'Angleterre, & une très-grande d'Irlande. On a un peu diminué cette sortie illicite des laines d'Irlande, en permettant leur importation dans quelques Ports de l'Angleterre; mais on n'y remédiera efficacement, qu'en ouvrant librement tous les Ports de l'Angleterre à cette importation. (a).

VII. La France bornée à l'Orient par l'Allemagne, la Suisse & la Savoye, a sçu prositer du voisinage de ces Pays où les hommes sont abondans; elle a invité ces Etrangers sans emploi chez eux, à venir s'établir dans ses armées & dans ses manusactures. Politique dont les avanta-

⁽a) Un Acte de la vi. Session, III. Parl. George II. 1753. vient de permettre l'entrée des laines d'Irlande dans tous les Ports d'Angleterre.

10 Remarq. fur les Avantages ges sont bien entendus: en effet; l'argent qu'elle paye aux troupes étrangeres, est en partie consommé dans le Rovaume même; mais elle gagneroit encore quand cet argent sortiroit du Royaume. Ce foldat qu'elle paye, remplace un Laboureur: or, un Laboureur produit plus à l'Etat qu'elle ne paye au Soldat. Les Artisans étrangers qu'elle admet dans ses manufactures, contribuent à y renir la main-d'œuvre à bon marché, & y établissent une rivalité favorable à leur avancement. On compte près de dix mille Suisses & Allemans employés (a) dans la ville de Lyon. C'est ainsi que la France remplace en quelque forte les habitans que l'Angleterre & les Pays Protestans lui enlévent à leur tour.

⁽a) Ceci n'est pas exact.

VIII. MAIS UN AVANTAGE inestimable pour la France, c'est l'espece de manie avec laquelle les autres Nations ont adopté les goûts & les façons Françoises. Par quel enchantement un peuple léger & frivole, a-t-il pû étendre dans tout l'Univers, l'empire ruineux & tirannique de ses modes? Cette Nation avide de gloire & de réputation, a prétendu à l'honneur d'être la premiere en puissance, en talens, en sciences, en agrémens, dans tous les genres enfin; & elle est parvenue à se donner au moins l'apparence de cette supériorité universelle. La Cour de France est la plus brillante de l'Europe; ses armées sont les plus nombreuses; le luxe le plus grand & l'extérieur le plus opulent régnent dans ses Villes; les Arts uriles & agréables, les Sciences, l'esprit même y a ses A vi

12 Remarq. sur les Avantages

Ecoles & ses Académies particulieres; le goût excessif du François pour la parure, son humeur qui le porte à jouir avec ostentation, fait valoir encore tous ces avantages, & présente aux Etrangers curieux, un spectacle qui les séduit en les éblouissant. Tous les Peuples doivent donc à la France un tribut au moins de curiosité, mais qui ne se borne pas toujours à ce seul sentiment; je ne parle pas seulement de l'ar-gent qu'ils y dépensent & qui monte à de grandes sommes; le plus grand mal est, que chaque voyageur emporte en retournant dans son pays, une affection, un goût, une mode de France: nousmêmes, que notre fierté & la rivalité a le plus garantis de la cor-ruption Françoise, nous nous pa-rons d'habits & d'étosses de France, même dans les jours de fête de la Nation; nous donnons la préférence aux vins de France, & nous avons des Cuisiniers

François.

Pour étendre encore plus la séduction, la Cour de Versailles donne avec magnificence en présent, aux Nations étrangeres, les plus beaux ouvrages des principales manufactures du Royaume: présens dangereux, dont elles devroient se désier;

Timeo Danaos & dona ferentes.

C'est par tous ces moyens que les manufactures de France se sont introduites avec tant de succès dans l'Etranger, sorçant les barrieres que les droits ou la prohibition veulent en vain leur opposer. Et c'est ainsi que l'excès d'un luxe ruineux ailleurs, est deyenu à la France une sorte de né14 Remarq. fur les Avantages cessité, pour lui conserver cette supériorité dont elle est en possession pour les modes, & qui fait le soutien de ses manufactures.

Le même empire que la France a usurpé sur les goûts des autres Nations, la Courde France l'exerce avec plus de puissance encore fur les Sujets de la Capitale, & la Capitale fur les autres Villes. Cette influence est capable des plus grands effets. Que le Roi paroisse affectionner quelque manufacture naissante, elle est sûre de sa consommation & de sa réusfite. Veut- on prohiber quelque étoffe étrangere, que le Roi la proscrive dans ses Palais, ce moyen sera plus efficace que la prohibition la plus positive; mais s'il en conserve l'usage, ou qu'il le tolere à sa Cour, ses défenses seront sans effet; on obéira à son exemple plutôt qu'à ses ordres,

Desavantages de la France par rapport au Commerce & aux autres fources de la puiffance des Etats.

Ŧ.

Desavantages, par rapport à la Propagation des Hommes;

Et à l'EMPLOI des HOMMES.

IN calcul modéré fait monter à cinq cent mille, le nombre des Prêtres, Clercs, & Religieux des deux fexes, en France. Ce sont cinq cent mille personnes qui privent le Royaume d'un accroissement précieux. Le Clergé célibataire est comme un goussire, dans lequel un qua-

16 Rem. fur les Défavantages rantième de la Nation est continuellement anéanti, sans être

jamais réparé.

Mais parmi le reste des hommes qui ne se sont pas condamnés au célibat par un vœu rigoureux, diverses raisons, soit de convenance d'Etat, soit de préjugés, s'opposent à la population.

Les Soldats se marient peu; & la France tient, même en tems de paix, au moins cent cinquante mille hommes sur pied.

La Noblesse est nombreuse, elle n'est pas riche, & chaque Maison sacrisse ses filles & ses cadets à la vanité d'élever ou de perpétuer une branche unique & puissante. Les Couvens & les Bénésices Ecclésiastiques leur offrent une retraite.

Mais la Noblesse s'achete: tout roturier devenu riche, a l'ambition de s'annoblir, & de vivre noblement. Ainsi les effets de ce principe destructifs'étendent sans bornes.

L'excessive inégalité de la distribution des richesses en France, ne se montre pas moins pernicieuse à la population : l'esse en est sensible dans Paris & dans les grandes Villes. Des fortunes qui s'augmentent sans bornes, diminuent esse divement l'aisance de ceux dont la fortune n'est pas susceptible d'augmentation : l'état de la Robe, par exemple, réduit à une médiocrité presque deshonnête, peut à peine marier la moitié de ses enfans : le Clergé & les Couvens sont la ressource de l'autre moitié.

L'excès du luxe a diminué le nombre des mariages, même parmi les gens aisés; plusieurs reftent célibataires, parce qu'il est 18 Rem. fur les Défavantages

plus honnête d'avoir six chevaux dans son écurie, que de donner des ensans à l'Etat, & de vivre dans la médiocrité.

Enfin la mollesse, compagne du luxe, renversant jusqu'aux idées les plus cheres à la Nature, a établi qu'il étoit incommode, même peu honnête pour une mere, de nourrir ses enfans elle-même; l'état de mere a bien-tôt été trouvé fâcheux, & sur-tout l'éducation des enfans trop couteuse. Que de raisons funesses à la sécondité des mariages!

En France donc, deux feuls états restoient susceptibles d'une heureuse propagation, par la médiocrité & l'aisance qui leur conviennent. Celui des Laboureurs, & celui du Commerce.

Pour ce qui est des Laboureurs, les campagnes fournissent dans cette classe d'aussi grands prodiges en misere, que les Villes en peuvent montrer en richesses. C'est sur eux que le poids des charges de l'Etat tombe le plus durement. Un Laboureur qui n'a pas le nécessaire à la vie, craint comme un malheur le grand nombre d'enfans. La crainte d'une misere insupportable, empêche plusieurs de se marier; & jusqu'en cette classe, les mariages sont devenus moins séconds.

Reste donc la seule classe des Artisans & des Commerçans, qui puisse entretenir des familles nombreuses; mais plusieurs raisons que je déduirai par la suite, concourent à diminuer le nom-

bre de ses Sujets.

Ainsi en France, l'Etat Religieux, la Constitution militaire, les préjugés de la Nation sur la Noblesse, l'excessive inégalité de la distribution des richesses, le

20 Rem. sur les Désavantages luxe, la pauvreté, se réunissent, pour arrêter la propagation de l'espece des hommes.

QUANT à l'emploi des hommes, parcourons les différentes

professions.

DES LABOUREURS.

Si l'on demandoit quelle portion de ses hommes un Etat doit donner à la culture des terres, on pourroit presque répondre que l'excès n'est point à craindre dans cette profession: mais on peut avancer certainement qu'il n'y a point assez de Laboureurs dans un Etat, lorsqu'étant assez riche en productions naturelles pour vendre aux autres de son superflu, il est au contraire obligé d'en acheter une partie de son nécessaire. La France est souvent dans ce cas.

Si l'on parcourt quelquesunes de ses Provinces, on trouve que non-seulement plusieurs de ses terres restent en friche; qui pourroient produire des bleds, ou nourrir des bestiaux; mais que les terres cultivées ne rendent pas, à beaucoup près, à proportion de leur bonté, parce que le Laboureur manque de moyens pour les mettre en valeur.

L'extrême misere du Laboureur en France est communément attribuée à l'excès des taxes qu'il a à payer. Il est taxé à raison des terres qu'il fait valoir pour le propriétaire, à raison de celles qu'il peut avoir lui-même en propriété, & à raison de son industrie, soit à les faire valoir, soit à faire commerce des productions de la terre: & quoique ce soit toujours le propriétaire des terres qui paye les taxes, cependant c'est sur le Fermier que le poids en tombe directement; car il est sujet aux frais de saisse & d'exécution, pour le payement des taxes, non pas seulement à raison de sa propriété & de son industrie, mais encore à raison de la terre, dont il n'est que sermier ou colon.

La portion des taxes qu'il paye à raison de son industrie, est ou si injustement assisse, ou si excessive, ou de sa nature tellement décourageante, qu'un Fermier craint de désricher un nouveau champ, d'augmenter le nombre de ses bestiaux, ou ensin de montrer une nouvelle industrie, sûr de voir augmenter cette taxe arbitraire qu'il ne peut déja sussire à payer: ainsi un Fermier n'a pas plus d'émulation d'acquérir, qu'un esclave qui n'acquiert que pour son

maître; il n'a pas d'espérance de devenir plus riche, & son intérêt

est de se montrer pauvre.

C'est une maxime reçue en France, qu'il ne faut pas que le paysan soit dans l'aisance. En supposant cette maxime aussi vraie qu'elle est peu humaine, du moins est-il certain qu'on en a abusé : loin d'être aisés, les paysans de France n'ont pas même la subsistance nécessaire; c'est une espece d'hommes qui commence à dépérir avant quarante ans, faute d'une réparation proportionnée à ses fatigues: l'humanité souffre en les comparant avec les autres hommes, & fur-tout avec nos payfans Anglois. Chez les Laboureurs François, l'extérieur feul annonce le dépérissement du corps, & l'anéantissement des facultés de l'ame.

Cette profession étant la plus

24 Rem. sur les Désavantages

pénible & la plus malheureuse, doit perdre tous les jours des Sujets; aussi voit-on le luxe des Villes enlever à la campagne des habitans utiles, pour en faire des laquais, ou des citoyens oisis dans d'autres professions; quelquesuns d'entre eux aspirent & parviennent à l'Etat Ecclésiassique.

C'est encore principalement aux dépens de cette classe, que se forment les armées: chaque Paroisse doit un certain nombre d'hommes, qui sont engagés seulement pour un service de six années, & sont successivement remplacés par d'autres; c'est ce qu'on appelle Milices. En tems de paix le service n'étant pas essectif, fait peu de tort à la culture: mais en tems de guerre ce sont autant d'ouvriers enlevés à la campagne, & qui ne lui sont gueres rendus: un soldat qui a vêcu en soldat, revient

de la France, &c.

25

vient rarement reprendre la char-

C'est ainsi que la classe des hommes qui procurent à l'Etat les deux biens les plus essentiels, les vivres & les matieres des manufactures, doit continuellement tendre à se dépeupler : ensorte que tout semble disposé en France, pour faire qu'il y ait le moins de Laboureurs qu'il est possible.

DES ARTISANS ET DES COMMERÇANS.

On peut dire de cette Classe comme de celle des Laboureurs, qu'il ne peut y avoir d'excès dans le nombre des hommes qu'elle contiendra. On peut dire de même, qu'en France, bien des raisons tendent à la rendre toujours moins & moins nombreuse.

QUANT AUX ARTISANS.

Toute gêne ou charge imposée fur les Artisans, tend directement à détruire l'espece; & indirectement, en diminuant la consommation par l'augmentation du prix de la main-d'œuvre, & la diminution du travail.

Or quelle plus grande gêne; que la longueur de la plûpart des apprentissages, le nombre des Charges & Priviléges des Maîtrises, la multiplicité des Communautés, avec privileges exclusifs, dont l'exercice est presque impossible, & occasionne nécessairement des procès entre elles: ensorte que des Statuts & Réglemens, dont le prétexte est le bien du commerce, sont en esset par leur nombre, & par l'esprit exclusif qui les a presque tous dic-

tés, un obstacle à l'avancement de l'industrie & du commerce. Faute de facultés pour payer maîtrise, réception, &c. un Artisan ne peut prendre le métier qui convient à son talent naturel. Au moyen des Communautés multipliées sans nécessité, le même ouvrage qui passe par dissérentes mains n'arrive à sa persection, qu'après avoir payé les charges de chaque Communauté, qui augmentent son prix, sans augmenter sa valeur réelle.

Quelle plus grande charge pour la classe des Artisans, que les taxes imposées de tems à autres sur les Communautés & Corps, les créations de nouvelles charges ou priviléges, &c! On en a fait un objet, ou au moins une ressource de Finances, non-seulement dans des circonstances dissiciles, mais même on fait payer ces taxes aux

28 Rem. sur les Désavantages

joyeux avenemens des Rois de France, mariages des Reines, naissances des Dauphins: ressources toujours médiocres en ellesmêmes, mais excessivement & irréparablement ruineuses par seurs conséquences.

Enfin l'industrie même des Artisans, a sa taxe propre & arbitraire presque inévitablement; ensorte qu'ils payent à l'Etat, précisément parce qu'ils produisent dans l'Etat une valeur qui n'y existoit pas : ce qui est proprement un moyen imaginé pour décours son l'industrie

décourager l'industrie.

Je ferai une remarque en cet endroit, faute de sçavoir où mieux la placer: le nombre des Fêtes, c'est-à-dire, des jours prescrits par la Religion Romaine, réduit beaucoup la somme du travail: quoique la France ait supprimé quelques-unes de ses Fêtes, nous avons encore au moins quarante jours de travail de plus qu'elle, c'est-à-dire, que toutes choses égales, l'ouvrier François travaillera un neuvième de moins que le nôtre; ce qui rendra son travail plus cher d'un neuvième, & sa substitute d'autant plus dissicile dans cette classe. Quelques autres pays Catholiques ont sagement réduit les jours de Fête, à la seule obligation de la Messe, avec permission de travail.

QUANT AUX COMMERÇANS.

Leur classe se ressent nécessairement de l'oppression de celle des Artisans: moins il y a d'Artisans, moins il y a de Commerçans: plus les marchandises sont cheres, moins il y a de marchands dans le Commerce intérieur & extérieur; d'ailleurs la taxe de

30 Rem. sur les Désavantages

l'industrie ne pese pas moins sur cette classe que sur celle des Artisans: plusieurs Commerçans, pour s'y soustraire, retirent de leur commerce des sonds, dont ils achetent des Charges qui les

en exemptent.

Mais rien ne dépeuple davantage cette classe, que la passion commune à tous ceux qui sont devenus riches, d'acquérir la noblesse; les uns pour les exemptions & privileges dont jouissent les personnes & les biens des Nobles, à la présérence & au préjudice des personnes & des biens des Roturiers; les autres par la vaine ambition de s'élever. Cette vanité, dit-on, tient au génie François; mais il semble que ce ne devroit être que dans les Nations qui se gouvernent elles-mêmes, que le caractere national pût faire des progrès pernicieux:

dans une nation gouvernée, le ministere toujours veillant & sans passion, peut par de sages dispositions, corriger les fausses inclinations: on y a apparemment manqué en France. Dans une Nation où tout s'opere par l'honneur ou la vanité, on a privé de toute émulation d'honneur & de vanité, la profession la plus utile à l'Etat : Artisans, Fabriquans, Entrepreneurs de manufactures, Marchands en boutique, Commerçans sur mer; toutes ces classes, indifféremment comprises sous le nom de Marchands, ne sont ni distinguées, ni plus considérées les unes que les autres. Aussi ce fut en vain que Louis XIV accorda aux Nobles la permission de commercer en gros, sans déroger: personne n'en a profité: & lorsqu'il laissa aux Commerçans annoblis la liberté

32 Rem. fur les Défavantages de continuer le commerce; s'il vouloit qu'ils en usassent, il auroit fallu qu'il leur eût donné la Noblesse à cette condition, de rester dans le commerce, & d'y élever leurs enfans.

Si quelques Manufactures; comme celles de Vanrobais & des Gobelins entr'autres, ont reçu des marques particulieres d'honneur & de protection; d'un autre côté, l'on voit cette sage politique contredite par des difpositions fâcheuses & humiliantes, comme par exemple, lorsqu'on fait courir le sort de la milice aux enfans des Marchands, ensemble avec le peuple du plus bas étage, même avec les valets. C'est ainsi que les Marchands méprisés & avilis, sont devenus méprisables à leurs yeux mêmes, & ont cherché dans d'autres Etats une considération ruineuse pour

Ies particuliers & pour le Royaume. Un Marchand, un Armateur qui abandonne une manufacture ou le commerce de mer, prive le Commerce, non-seulement des gros fonds qu'il y employoit, mais encore de son crédit. Toutes les classes des gens à qui il donnoit de l'emploi s'en ressent nécessairement : ces pertes sont mal réparées sans doute par ceux qui leur fuccédent avec moins de fonds, de crédit, d'habileté & d'expérience : ces pertes sont fréquentes; elles tiennent le Commerce & la classe des Artifans & des Commerçans dans un état de foiblesse & de dépérissement.



DE LA FINANCE, DU CLER-GÉ, DES MAGISTRATS ET GENS DE LOI, ET DU MILITAIRE.

Après avoir mûrement considéré les sonctions de ces dissérens Ordres, on ne peut disconvenir qu'il ne sût désirable que ce qu'ils opérent dans l'Etat, sût opéré par le moins d'hommes qu'il est possible.

En France au contraire ces quatre Etats ont acquis un accroissement continuel, & devenu très-sensible : les autres classes du Royaume n'ont d'autres vues d'ambition que d'entrer dans la

Finance, le Clergé, la Robe, & le Militaire.

Ce sont les quatre *Etats* par excelience. Entrer dans l'une de ces quatre classes, c'est ce qu'on

appelle en France, prendre un Etat: les autres fonctions des Citoyens, c'est-à-dire, les plus utiles, se contentent du nom humiliant de profession ou métier: ce seroit parler improprement en France, que de dire que des Laboureurs, des Marchands, ont un Etat.

DE LA FINANCE.

La perception des impositions est une dépense nécessaire qui ajoûte à leur poids; le receveur pourroit dans une autre profession produire à l'Etat un bien réel : on doit donc employer à cette perception le moins d'hommes qu'il est possible.

En France le genre des taxes, leur nombre, les douanes intérieures multipliées, ont multiplié en même proportion les Receveurs des Droits.

B vj

36 Rem. sur les Désavantages

Cette classe est celle vers laquelle les autres se portent avec le plus d'empressement & de su-

reur, par deux raisons.

Lapremiere, parce qu'on y fait de grandes fortunes, & que l'argent est le prix, ou du moins le moyen nécessaire pour parvenir aux honneurs & aux emplois des trois autres états. La seconde, parce que la classe de la Finance a été rendue elle-même susceptible des honneurs: l'argent a fait Nobles presque tous les Chess de la Finance, même plusieurs des subalternes. Tous les Commis & Employés, jusqu'au plus bas dégré, portent l'épée, qui naturellement n'appartient qu'aux Militaires, & distinctivement à la Noblesse.

La Finance s'est acquise par des alliances une sorte d'illustration. On a vû la plus haute Noblesse, déposant sa fierté devant les richeffes, rechercher dans l'alliance des Fermiers, une opulence, que souvent après le contrat elle a payé d'un mépris inhumain.

La Robe a cru trouver dans la Finance les moyens de réparer sa pauvreté: mais en place de richesses durables, elle y a puisé l'exemple & les principes d'un luxe ruineux; & si son intégrité est toujours demeurée exempte de reproches, son austérité du moins, & ses mours, en ont souffert quelque altération.

DU CLERGÉ.

Il y a fans contredit en France beaucoup plus de Ministres de la Religion, qu'il n'en faut pour l'enseigner & en conserver le dépôt : le nombre nécessaire pour ces deux fonctions une fois rem38 Rem. fur les Défavantages pli, le surplus n'est donc que pour posséder les biens Ecclésiastiques, & en jouir; c'est, dit-en, la récompense des Cadets des Maisons qui se sont ruinées au service militaire de l'Etat. Quel principe dans un Etat, & quelle ressource, que d'anéantir une partie de ses Sujets pour récompenser l'autre!

« Les Couvens des deux fexes proposité font d'une grande commodité, ai-je entendu fouvent répéter en France : « que feroit - on de ses prilles , s'il n'y avoit des Coupvens presson de penser établie dans une Nation policée m'a semblé la plus étrange : certains peuples barbares de l'Asie n'ont trouvé d'autre ressource contre la misere, que celle de noyer une partie des enfans que la Nature trop séconde leur accorde.

On avoit imaginé d'affigner aux Militaires des pensions sur quelques Bénésices Ecclésiassiques. Un autre emploi du superflu des biens du Clergé se présentoit plus naturellement, celui de doter dans les campagnes les silles & les garçons à marier, afin de prendre le reméde du mal dans sa cause même.

DES MAGISTRATS ET GENS DE LOI.

Les Loix & l'exercice de la Justice, étant plutôt le reméde d'un mal qu'un bien positif dans l'Etat, doivent présérer les voies les plus simples, & qui employent le moins de Citoyens.

En France, les Magistrats & Juges des Cours, supérieures & subalternes, Royales & des Seigneurs, forment un corps immense qui a au-dessous de lui un

40 Rem. sur les Désavantages nombre au moins aussi grand d'instrumens & de suppôts de la Justice, comme Avocats, Procu-

Justice, comme Avocats, Procureurs, Huissiers, Notaires, &c. multitude qui devient à la fin elle-même un des inconvéniens de l'administration de la Justice.

Cette classe inférieure enleve bien des Sujets aux professions plus utiles, & s'accroît tous les jours, parce qu'on y fait des fortunes.

La classe supérieure des Magistrats devient & demeure pauvre, parce que sa fortune n'est pas susceptible d'augmentation; mais le reste de considération dont elle jouit y attire des Sujets; quelques Nobles en remplissent encore les Emplois; des Roturiers y viennent chercher avec empressement des Privileges & l'annoblissement.

Ainsi le corps de la Justice &

de ceux qui y appartiennent, y est le plus nombreux qu'il est possible.

DE L'ETAT MILITAIRE.

Un Corps qui ne se forme qu'aux dépens des professions les plus utiles à la Société, un Corps qui dévore ses membres, puisqu'il ne leur procure qu'une substissance viagere & leur interdit présque le mariage, devroit être le moins nombreux qu'il est possible. C'est en France, celui qui excéde le plus sa proportion.

L'ambition de la France, d'être la premiere entre les Puissances de la terre, est sans doute, le principe de l'accroissement prodigieux de ses armées. Le caractere de la Nation, ses préjugés, ont bien secondé la politique du Gouvernement. L'Etat militaire est le seul qui convienne à la No-

blesse; mais elle est nombreuse & pauvre, & les Emplois militaires ne pouvoient suffire à la subsisteme de tous; en place, on leur a accordé des honneurs. Le Militaire est donc seul en possession des grands honneurs, & il s'attribue privativement la No-

blesse proprement dite. C'est au Service des Troupes

de terre, que convient principalement ce que je viens de dire. Il s'en faut bien que le Service de mer, ait autant attiré l'attention & les graces du Gouvernement. Les grandes dépenses qu'emporte l'entretien du premier, sont sans doute la cause de la médiocrité de celui-ci. Ensin en France, le Service de terre, est à tous égards celui de présérence, comme en Angleterre, c'est celui de mer.

Mais tout le monde en France, veut & peut devenir Noble, & tout Noble ne peut être que Militaire. Cette classe doit donc être la plus nombreuse de toutes. J'ajouterai quelques remarques sur la Noblesse en général.

DE LA NOBLESSE en général.

La Noblesse en France emporte l'exemption d'une grande partie des taxes & des charges de l'Etat; de-là, ce desir peu noble, & encore moins digne d'un Citoyen, que chacun a d'acquérir la noblesse pour se dispenser de contribuer : en même tems par un préjugé ancien, reçu & encouragé, un Noble ne peut sans deshonneur faire le commerce, il ne peut méme honnêtement vivre sur ses terres occupé du foin de les mettre en valeur; il faut qu'un Noble tienne sa fortune & sa considération du Service militaire, c'est-à-dire, 44 Rem. sur les Désavantages qu'il subsiste aux dépens de l'Etat. Or, on a multiplié les moyens d'acquérir la Noblesse; on l'acquiert dans les armées après un certain tems de Service; quelques Charges de Robe la donnent; une infinité d'autres Offices, semblent n'avoir été créés que pour la vendre. Pour cent mille livres prêtés à l'Etat à quatre pour cent, une Charge de Sécretaire du Roi donne la Noblesse avec toutes ses circonstances à celui, & aux descendans de celui qui meurt dans la Charge ou qui la posséde pendant vingt ans, après lesquels elle est vendue & fait un nouveau Noble. Un grand pere qui a plusieurs enfans, fait d'un seul coup par ce moyen, une multitude de chefs de famille Nobles; c'est-à-dire, qu'il leur achete l'honneur & la nécessité de vivre à la charge de l'Etat. On pouvoit, sans doute, imposer à ces Charges la condition d'exercer une profession utile & prositable à la République, ou mettre des restrictions aux droits & jouissances de cette Noblesse; mais ces Charges ne se servient pas vendues, & la création du plus grand nombre étoit une ressource de sinance. Quel marché ruineux pour l'Etat! On a multiplié ses dépenses, diminué ses revenus & ses hommes, quand on a multiplié les moyens d'acquérir la Noblesse.

CONCLUSION.

Pour résumer en un mot. En France, le plus grand nombre des professions qui employent les hommes, ont des principes opposés à la propagation, ou des causes nécessaires de destruction.

46 Rem. sur les Désavantages

Secondement, les classes utiles à l'Etat, c'est-à-dire, celles qui produisent dans l'Etat une valeur qui n'y existoit pas, sont les plus chargées & avilies; & la plus grande tendance des Citoyens, est vers les professions qui produisent le moins à l'Etat, & qui sont le moins susceptibles de population. Ensin, on a multiplié les moyens de rendre les hommes moins prositables à l'Etat.

Une comparaison curieuse, mais que je n'ai pû me procurer, seroit celle du nombre de mariages qui se sont dans chacune des classes ci-dessus, Militaire, Robe, Finance, Commerçans, Artisans, Laboureurs aisés, Laboureurs mal aisés. Je voudrois comparer ensuite le nombre des ensans dans les ménages de chaque distérente classe; je ne doute point que le nombre des maria-

ges ne se trouvât moindre dans certaines classes, & les enfans rares dans les mariages de ces classes, dans une proportion qui vérisieroit ce que j'ai avancé.

Une autre comparaison satisfaisante, seroit celle du nombre des hommes que la France emploie dans les différentes profesions, avec celui que l'Angleterre occupe dans les mêmes. On trouveroit, sans doute, une disproportion qui expliqueroit comment la Grande-Bretagne, moindre de plus de moitié que la France en hommes & en terres, posséde une Marine, un Commerce & des revenus si supérieurs à ceux de France, en proportion du nombre de ses hommes & de l'étendue de ses terres.

L'aisance des Laboureurs en Angleterre, la culture des bleds encouragée, un corps nombreux 48 Rem. sur les Désavantages d'Artisans & de Commerçans considérés, des troupes de terre en nombre médiocre, des Ministres seulement en nombre nécessaire pour l'instruction, un corps de Marine considérable, donneront la solution de ce Problème.

Ce n'est pas sans une joie sensible, que j'ai remarqué dans le Gouvernement de France un vice dont les conséquences sont si étendues, & j'en ai sélicité ma Patrie; mais je n'ai pû m'empêcher de sentir en même tems, combien formidable seroit devenue cette Puissance, notre ambitieuse rivale, si elle eût prosité de tous les avantages que ses possessions & ses hommes lui offroient.

O sua si bona nôrint!

II.

Desavantage de la France quant à l'emploi du Génie & de l'Esprit de ses Habitans.

A France n'employe pas mieux à fon avantage, le génie & l'esprit de ses habitans, qu'elle n'employe leurs bras. C'est le pays de l'Europe qui contient le plus d'Ecoles, de Colléges, d'Académies de tout genre. La langue Françoise a dans sa Capitale son Académie particuliere; les belles Lettres & Antiquités, les Sciences, la Peinture & Sculpture, la Musique y ont aussi les leurs. Toutes les Provinces de France jalouses de la Capitale ont érigé des Académies à l'enviles

30 Rem. sur les Désavantages unes des autres; malgré le nombre, on n'en voit aucune qui manque de sujets. L'ambition d'y être admis, fait naître une infinité d'Ecrivains qu'elle enléve à l'Agriculture, aux Arts utiles & au Commerce; car en France un 'Auteur ne fait qu'écrire, & s'interdit absolument toute profession utile. Les Auteurs sont une espece de Nobles, ou de Gens vivant noblement de la gloire de leurs Ouvrages & de la protection des Gens riches. Plusieurs d'entre tous ces Ecrivains cependant, eussent peut-être mieux labouré la terre, mieux fabriqué du papier qu'ils ne font des livres, & sûrement eussent été plus utiles à

Si l'on examine les différens objets dont s'occupent ces Académies, & qui font traités dans les Livres, on trouve que les con-

l'Etat.

noissances, les Sciences & les Arts de pur agrément, ont toute présérence sur celles qui ne sont qu'utiles: mais sur-tout l'esprit, c'est-à-dire, la maniere d'écrire & de dire les choses, est l'objet dont il semble qu'on ait été le plus touché, c'est aussi en quoi on a fait les progrès les plus grands. Le François écrit sans contredit avec plus de graces & de méthode qu'aucune Nation; mais il semble que content de cet avantage, il ait négligé la maniere de penser & le choix des matieres.

Parmi tant d'Académies si lihéralement répandues par toute la France, le Commerce, les Arts méchaniques, l'Agriculture dont les détails sont si étendus, n'ont point mérité d'avoir leur Académie particuliere (a). Les noms de

⁽a) Sola res rustica, quæ sine dubita-

ces Sciences ne sont point cependant inconnus dans quelquesunes de ces Académies; mais elles ne peuvent s'y attirer qu'une attention médiocre, confondues qu'elles sont avec tant d'autres Sciences plus nobles & plus amufantes. Les Prix que distribuent ces Académies, & qui ont si abondamment multiplié les beaux Esprits, les Poëtes, les Sçavans, les Peintres, les Sculpteurs, & c, on n'a point imaginé de les employer pour multiplier les Artis-

tione proxima & quasi consanguinea sapientiæ est, tam discentibus eget quàm magistris. Adhuc enim Scholas Rhetorum, Geometrarum, Musicorumque, vel quod magis mirandum est, contemptissimorum vitiorum officinas, gulosius condendi cibos & luxuriosius fercula struendi, capitumque & capillorum cincinnatores non solura este audivi, sed & ipse vidi. Agricolationis doctores, qui se prositerentur, neque discipulos cognovi. Columella, de re russica, lib. 1. cap. 1,

tes, les Manufacturiers, les Agriculteurs; aucun fonds public ni particulier n'est destiné à encourager les découvertes utiles à la Société. Un Citoyen zélé s'éléve & rend publiques des Observations sur l'Agriculture, fruit d'une expérience longue & couteuse; peu de gens feront les mêmes essais faute de moyens, ou de crainte de perdre s'ils ne réussiffent pas ; lui-même, faute de secours, sera forcé d'abandonner une étude à laquelle le travail & les facultés d'un seul Citoyen ne peuvent suffire. Ensin, c'est presque un phénomene entre les Sujets des Prix des Académies de France, que celui de l'Académie d'Amiens, qui propose pour l'année 1753 les Questions suivantes: Quelles sont les différentes qualités de Laines nécessaires aux Manufactures de France? Ces

Manufaëlures peuvent-elles se pasfer des Laines d'Espagne, d'Irlande, ou de toute autre Laine Etrangere? Quels seroient les moyens de donner aux Laines de France les qualités qui leur manquent, & d'en augmenter la quantité?

Parmi les Livres François, les plus rares sans contredit sont ceux qui s'occupent des Arts & des connoissances utiles à la Société. On n'a presque rien écrit sur l'Agriculture, ni sur le Commerce en général, encore moins sur les détails de ces objets, & sur ceux qui y ont rapport: on a même négligé les secours que les Etrangers pouvoient offrir sur ces matieres. On ne trouve dans aucune Bibliothéque publique ni particuliere, de collection des ouvrages qui existent sur le Commerce & l'Agriculture. On a en-

richi avec foin la langue Françoife des Poësies & des Romans de toutes les Nations. On a traduit quelques-uns de nos Poëtes & de nos Romanciers bons & mauvais. Nos Auteurs sur le Commerce & sur l'Agriculture, seront les derniers connus. (a)

L'éducation des hommes mériteroit bien ici quelques remarques particulieres. Dans tous les Pays elle est ordinairement instituée conformément au génie de la Nation; & par un cercle nécesfaire, elle contribue à former & à

Il a publié depuis, son excellent Traité de la Conservation des grains.

⁽a) M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de notre Société Royale de Londres, vient de donner un Traité de la culture des terres, suivant les principes de Jethro Tull, avec quelques expériences sur cette nouvelle Méthode.

'56 Rem. fur les Défavantages conserver le génie national. Mais je n'entreprendrai point d'entrer dans le détail trop long des dé-fauts qui pourroient être communs à l'éducation Françoise & à la nôtre. Les voyages font fans contredit la meilleure école pour former les hommes; aussi voyageons-nous beaucoup, & même si excessivement, qu'on pourroit croire que chez plusieurs d'entre nous, le goût pour les voyages, n'est autre chose qu'une inquiétude, envie ou besoin d'exister ailleurs. Les François voyagent peu; je ne crois pas volontiers que ce soit par mépris pour des Nations qu'ils ne con-noissent pas; plus simplement, le luxe des parens s'accorde mal avec la dépense de faire voyager leurs enfans. Cependant on rencontre des François qui ont fait leur tour d'Italie; il semble mê-

me qu'il commence à être du bon air d'avoir été en Angleterre. Les gens sages qui en sont revenus ; tiennent des propos plus honnêtes sur notre politesse & nos mœurs, qu'on n'a fait par le passé; & peut-être aussi les méritonsnous mieux maintenant. Quelques - uns à leur retour parlent beaucoup de nos chevaux, qu'ils ne sçavent pas monter; de voleurs, bien plus qu'ils n'en ont rencontré; de notre liberté, dont ils n'ont point d'idée. Je ne sçais si c'est imitation, (que nous pourrions prendre pour une marque d'estiné) si c'est caprice de mode, mais j'ai trouvé aux jeunes François le matin un air presque Anglois, ainsi que chez nous on reproche à notre jeunesse d'avoir pris dans sa parure & dans ses manieres un extérieur tout-à-sair François; la jeunesse de France

passe, en courant à pied ou à cherval, à la maniere Angloise, la matinée à ne rien faire, & la soirée à faire des riens à la maniere Françoise. Cependant ils nous imitent mal encore; leurs frocks n'ont pas la taille encore assez longue, & pour les chevaux, ils ne les mettront jamais si bien sur les épaules que nous. O imitatores s...!



III.

Desavantage de la France dans l'Economie de la distribution des richesses.

Inégale distribution des ri-chesses dans les dissérens états, est un des principaux liens de la Société, & la plus puissante cause de subordination entre tous ses membres, depuis le Souverain jusqu'au dernier Sujet. Le luxe en est l'effet nécessaire, & en même tems le reméde; c'est par ce moyen, s'il est bien entendu, que l'argent circule & porte la vie dans toutes les parties du Corps politique.

Mais cette inégale distribution

des richesses peut être si excessive

60 Rem. sur les Désavantages ou si vicieuse, qu'une excessive richesse dans une classe de l'Etat, cause dans une autre une excessive pauvreté. Comme il n'y a que les terres & le commerce qui produisent dans l'Etat une valeur qui n'y existoit pas, toute fortune excessive qui ne viendra point de ces deux sources, ne pourra s'être formée qu'aux dépens du Commerçant & du Cultivateur; ce sera une espece d'imposition sur ces deux classes, qui arrêtera la culture & diminuera l'industrie. D'ailleurs la disproportion excessive des fortunes, est de sa nature peu favorable à la conformation; une maison de vingt mille livres sterling de rente, ne consommera point tant de vin, par exemple, que vinge ménages de mille livres de rente chacun; la dissipation & l'abus que cette maison fera de la viande & des autres provisions nécesfaires à la vie, n'équivaudra point au défaut que feront dans la consommation, les Artisans & Pay-

sans qui en seront privés.

Si plusieurs fortunes immenses s'élévent de la sorte, & ne sont pas distribuées dans différens points du Royaume, l'effet en sera encore plus pernicieux; il s'en suivra nécessairement une distribution mal ordonnée des hommes : de toutes les parties du Royaume les Habitans seront entraînés vers ce point où les richesses de l'Etat seront réunies; & le mal sera sans bornes, si ces hommes quittent des professions de premiere nécessité, pour des métiers qui ne produiront rien à l'Etat , ou qui n'auront pour objet qu'une consommation ruineuse, comme sont tous ceux que le luxe excessif entretient. C'est; 62 Rem. sur les Désavantages ce qui est arrivé en France.

La France réunit dans Versailles & dans Paris, comme en un seul point, toutes les Puissances qui peuvent attirer les hommes; à la Cour, les grandeurs & les honneurs qui ne viennent que d'elle, & qui ne sont que pour ceux qui y vivent; à Paris, non-seulement tous les trésors de l'Etat, mais encore tous les Sujets qui sont riches dans l'Etat, soit des revenus de l'Etat, soit de leurs revenus propres; & tous les Riches ont fixé leur domicile & leur habita-

Une portion si considérable des richesses de l'Etat & des particuliers, fixée dans un même lieu, n'a pu répandre ses influences qu'à une certaine distance; les terres voisines & celles qui ont pu y envoyer leurs denrées s'en

tion dans cette Ville, par préférence pour le voisinage de la Cour.

sont ressenties, chacune en proportion de son éloignement. Il en a été de même des manufac⊲ tures nécessaires aux besoins & au luxe: les terres & les manufactures qui manquent des commodités du transport, ont été négligées ou abandonnées, faute de trouver une conformation suffifante sur les lieux ou à des distances propres : le besoin a attiré à la ville les habitans des campagnes, & le luxe les a employés avec excès dans toutes les professions nécessaires & superflues: de-là un nombre immense de laquais & de valets de tout rang, de Perruquiers, d'Artistes, & de Maîtres des Arts les plus frivoles, de Solliciteurs de procès, & autres gens d'industrie, multitude qui s'accroît tous les jours au point, que pour rétablir l'économie qui convient à la population, 64 Rem. sur les Désavantages

Paris devroit envoyer des Coloznies dans les parties du Royaume qui se sont dépeuplées pour lui.

On peut assurer que la distri-bution des richesses est mal ordonnée dans un Etat, quand on voit les Propriétaires des terres occuper à la Ville des Palais fomptueux, tandis que leurs Châteaux, leurs Fermes, leurs Villages tombent en ruine; quand les denrées sont sans consommation dans les Provinces, parce qu'on ne vit dans ses terres que le tems qu'il faut pour recueillir de quoi vivre à la Ville; quand un Royaume fertile manque de bleds, parce que le Laboureur est forcé par la pauvreré de venir à la ville fervir les besoins & les fantaisses de l'homme riche; enfin , quand il ne reste plus à l'homme riche d'autre maniere de luxe, que celle de consommer fans mesure en meubles de toute forte, l'or & l'argent qui manque à la culture des terres. Le luxe bien ordonné consomme, le luxe excessif abuse & détruit. C'est le luxe de Cléopatre.



IV.

Intérêt de l'argent, plus haut en France qu'en Hollande & en Angleterre.

Ourquoi la France a-t-elle foutenu l'intérêt légal de l'argent à 5 pour cent, tandis que la Hollande & l'Angleterre l'ont établi par diverses réductions successives à 2 ½ & 3 pour cent?

Il en est des Etats comme des Particuliers, celui qui a le moins de crédit, paye plus cher l'intérêt de l'argent qu'il emprunte; or le Gouvernement Monarchique n'est pas naturellement susceptible d'une aussi grande confiance que le Républicain. Dans les besoins pressans, l'emprunteur reçoit la loi que lui impose le prêteur; or, là France de-

puis un siécle, s'est trouvée souvent dans cette position: & comme entre toutes les Puissances qui fe sont vûes entraînées dans les guerres, elle a fait les efforts les plus grands en proportion de ses forces, elle a plus que les autres épuisé son crédit par des emprunts fous toute forte de formes, comme création de Charges de tout genre, Aliénations de taxes, Lotteries, Tontines, Rentes viageres, Rentes sur ses Domaines & sur ses revenus, &c. Outre ces ressources, elle a imaginé celle de former de ses Fermiers & de ses Caissiers un Corps puissant, dont le crédit pût lui fervir au besoin; comme feroit un Seigneur décrédité qui emprunteroit à dix pour cent de son Intendant enrichi à ses dépens, ce que celui-ci trouveroit sur la place à six pour cent. Réduit à

68 Rem. sur les Désavantages ces expédiens, le Roi n'a pû être assez maître de l'intérêt de l'argent, pour réduire l'intérêt légal. Mais comme le François est naturellement confiant & peu capable d'impressions durables, quelques années de paix & de persévérance à tenir fidélement les engagemens de Finance, peuvent faire oublier les tems précédens, & achever de rétablir le crédit: alors avec leurs fonds d'amortissemens, & quelques sommes que les Fermiers & Caissiers avanceroient à un intérêt modique, le Roi remboursant quelques parties de rente, réduisant l'intérêt légal à quatre pour cent, & proposant le remboursement de quelques autres dettes ou réduction d'intérêt sur ce pied, successivement la plus grande partie des dettes de l'Etat s'établiroit à

cet intérêt, & peut-être au-des-

fous. Evénement auquel l'Angleterre a grand intérêt que la guerre mette des obstacles.

Quoi qu'il en arrive, cet intérêt trop haut de l'argent est d'un grand desavantage pour la France. Il met la France vis-à-vis de la Hollande & de l'Angleterre dans la même position qu'est un Emprunteur vis-à-vis d'un Usurier; leur argent y vient chercher l'intérêt le plus sort, & la rend débitrice de sommes considérables.

Le haut intérêt de l'argent en France, grossit encore la classe des hommes dont l'industrie est perdue pour l'Etat, d'une multitude de rentiers oisifs: le nombre des Commerçans en est diminué; le Commerce réduit dans un petit nombre de mains se resserre; les essorts de l'industrie sont moins actifs & moins multipliés; le

70 Rem. sur les Désavantages

Commerce extérieur devient presque un monopole; on vise aux grands prosits; on néglige les gains médiocres, principes les plus directement opposés à la consommation, à l'emploi des pauvres, & à la population: la consommation des denrées diminue; l'agriculture est découragée: on n'employe point à l'amélioration des Terres, l'argent que l'usure fait mieux valoir.

Ensin, comme l'intérêt de l'argent que le Commerce emprunte suit toujours l'intérêt légal ou établi, & que le prosit Marchand est communément estimé le double de l'intérêt de l'argent, il est évident que toutes choses égales, la Hollande & l'Angleterre ont sur la France l'avantage de pouvoir entreprendre les mêmes affaires de Commerce à six pour cent de meilleur marché qu'elle.

Des Loix ne permettent en France de tirer d'intérêt de l'argent, qu'en aliénant le fond; cependant, au mépris de ces mêmes Loix, l'argent se place à intérêt dans le Commerce sur billets exigibles: cette usure est tolérée, & s'est établie au dessus même de l'intérêt légal, à raison de la rareté de l'argent dans le Commerce, causée en partie par la désense de la Loi: ainsi la Loi n'est point exécutée, & cependant le Commerce souffre de la Loi.

La France a dans ses mains le reméde à tous ces désavantages. Elle ouvrira sans doute les yeux sur l'expérience heureuse que nous avons faite de diverses réductions d'intérêt depuis 1623 qu'il étoit à dix pour cent: les noms des Citoyens qui les ont conseillées, Sir Thomas Colepe-

72 Rem. sur les Désavant. &c.

per, Sir Josias Child, Sir J. Barnard, seront à jamais glorieux & chers à l'Angleterre: avant eux le Chancelier Bacon, l'un des plus grands esprits de son siècle, avoit apperçu ces vérités dans toute leur étendue, & avoit donné les mêmes conseils dans ses Essais de Politique & de Morale.

Nous ne devons pas voir sans inquiétude qu'il reste encore à la France une ressource aussi puissante, dont nous avons beaucoup usé, & que la Hollande a sans doute épuisée, ainsi qu'on peut en juger, en voyant l'intérêt de son argent à deux & demi, & son Commerce réduit de jour en jour par toutes les Nations qui ne sont que reprendre ce que son industrie avoit usurpé, tandis que le poids excessif des taxes tient en même tems ses Terres sans valeur.

AVAN-

AVANTAGES

ET

DESAVANTAGES

DE LA

GRANDE-BRETAGNE

Par rapport au Commerce & aux autres sources de la Puis-fance des Etats.





AVANTAGES

ΕT

DESAVANTAGES

DE LA

GRANDE-BRETAGNE

Par rapport au Commerce & aux autres fources de la Puisfance des Etats.

'Est une science bien nécesfaire, qu'une connoissance exacte de ses propres sorces, & ce n'est point une considération stérile que celle de ses avantages, quand on y joint l'étude de leurs principes, de l'usage qu'on en a fait, & des moyens de les augmenter, ou de s'en procurer de

D ij

76 Avantages & Désavantages nouveaux. Il est ordinaire de ne point affez faire d'attention à ceux que l'on ne doit qu'à la nature, soit parce qu'on s'apperçoit peu des biens dont on jouit sans peine, soit parce que notre orgueil donne la préférence à ceux que nous tenons de notre industrie: cependant les avantages naturels sont les seuls vrais, ceux dont la possession peut le moins être enviée ou ravie, ceux enfin qui récompensent le plus sûrement les soins qu'on donne à les étendre: telle est l'intention des considérations suivantes.

DE LA FORME NATURELLE de la Grande-Bretagne.

Suivant la computation de M. Edmund Halley, l'Angleterre, le premier & le plus grand de la Grande-Bretagne, &c. 77 des Royaumes de la Grande-Bretagne, contient environ 40 millions d'acres (a) quarrées; & sa forme est telle, que le point de set terres le plus distant de la mer, n'en est éloigné que de 70 milles (b).

L'on sent d'abord combien une étendue si heureusement proportionnée, est favorable au commerce intérieur entre ses dissérentes provinces, au commerce extérieur des productions naturelles & des manusactures, & conséquemment à la population.

Comme Isle, la Grande-Bretagne possede un grand nombre de provinces maritimes, par conséquent la disposition la plus naturelle à avoir un grand nombre de matelots, pêcheurs, &c.

⁽a) Acre, 4 d'arpent.

⁽b) Environ 25 lieues de France.

78 Avantages & Défavantages

La mer est son rempart naturel, ses vaisseaux sont ses forteresses, offensives en même-tems que désensives, à la différence des places fortes bâties sur les frontieres: grand avantage pour elle, & grande nécessité de conserver sa supériorité maritime, ensorte qu'elle soit plus dans le cas d'attaquer que de se désendre.

La Puissance la plus maritime a dû devenir naturellement la plus commerçante; & son commerce & sa marine se doivent procurer naturellement un ac-

croissement réciproque.

Comme Puissance maritime & commerçante, la guerre lui est moins à charge qu'à aucune autre Puissance; tandis que la France tient quatre cent mille hommes armés, la Grande-Bretagne employe à peine cent mille hom-

de la Grande-Bretagne, &c. 79 mes sur terre & sur mer; sa culture & ses manufactures s'en ressentent peu: & tant qu'elle conserve la supériorité sur les mers, elle peut en même tems faire le commerce de ses productions naturelles & de ses manufactures; elle est dans la guerre, la Puissance qui peut dépenser le moins,

& gagner le plus.

Comme Îsle, possédant une étendue suffisante de terresfertiles, elle a pû renoncer à l'esprit de conquête, & n'a point été tentée d'ajouter à son continent des terres qui auroient été à sa bienféance : disposition favorable à l'esprit de commerce, mais encore à sa liberté & à sa tranquillité : la constitution se conserve difficilement fans altération dans un Etat dont les bornes s'étendent considérablement. (Ceci soit dit fans application à nos posses-D iv

80 Avantages & Désavantages

sions en Amérique, qui sont des acquisitions de commerce plutôt

que des conquêtes.)

L'existence solitaire & isolée que la Grande-Bretagne tient de la nature, l'a heureusement affranchie des dépendances diverses qu'impose le voisinage des autres Etats: par exemple, elle ne permettra point que la France s'empare des Pays-Bas Autrichiens, mais elle ne craint point personnellement cet événement, comme la Hollande peut le redouter. La France peut transporter son artillerie victorieuse devant toutes les places d'Allemagne & de Hollande; l'Angleterre ne craindra point la France tant que la marine Françoise ne sera point à craindre.

Mais qu'est devenue cette indépendance si précieuse, depuis qu'un Roi de la Grande-Bretagne de la Grande-Bretagne, &c. 81 possede en Allemagne un domaine qui lui donne un intérêt étranger à celui de la Nation, qu'il faut désendre, qu'Il veut augmenter, qu'Il enrichit de ses épargnes; un domaine ensin qui donne à un Roi d'Angleterre un revenu & des troupes qu'il ne tient pas de la Nation?

II.

PRODUCTIONS NATURELLES de l'Angleterre.

Es bleds, des laines & des bestiaux, des mines de plussieurs sortes, sont les principales richesses que l'Angleterre doit à la nature : son industrie s'exerce naturellement à faire valoir ces avantages par l'agriculture & le commerce.

Dy

82 Avantages & Désavantages

DES BLEDS, & de la Culture en général.

La préférence que l'on doit à certaines productions naturelles fur d'autres, nous est bien sûrement indiquée par nos besoins: ainsi le bled est presque universellement reconnu pour l'espece dont la culture mérite les premiers soins: & comme le besoin en est général, & que sa consommation dépend de la nécessité, qui ne reconnoît point les caprices de la mode, l'Etat, qui toutes choses égales d'ailleurs, sera supérieur en ce point, jouira de la supériorité la plus solide & la plus indisputable.

L'Angleterre a été long-tems fans profiter de ses avantages à cet égard : il faut convenir que le bled est naturellement d'une moindre nécessité pour l'Anglois

de la Grande-Bretagne, &c. 83 que pour les autres peuples de l'Europe. Des historiens dignes de foi nous disent qu'avant que les Romains eussent mis le pied dans notre Isle, extrêmement peuplée alors, la nourriture ordinaire des Bretons étoit du lait & de la chair des animaux fauvages ou domestiques qui étoient très-abondans; qu'ils vivoient peu de bled; qu'il n'étoit ni estimé, ni abondant parmi eux: dans le Nord de l'Irlande ils se nourrissent encore du fang de leurs bestiaux, & principalement de laitage : dans les montagnes d'Ecosse l'usage du bled est médio-

viande & de légumes.

Tant que l'Angleterre n'a fongé à cultiver que pour fa propre subfissance, elle s'est trouvée souvent au-dessous de ses besoins

cre; enfin en Angleterre on mange peu de pain, beaucoup de

D vj

obligée d'acheter des bleds étrangers: mais depuis qu'elle s'en est fait un objet de commerce, sa culture en a tellement augmenté, qu'une bonne récolte peut la nourrir cinq ans. Un climat & des terres savorables rendent ses moissons assez certaines, & elle est en état maintenant de porter de ses bleds aux Nations qui en manquent.

Je rapporterai pour exemple de sa richesse présente, un extrait des exportations des années 1746 à 1750, comprenant tous grains, comme froment, seigle, orge, malt, (a) & gruau, du cru de l'Angleterre seule, sortis de cinquante-sept de ses ports pour le Portugal, la Flandre, la Hollande, la France, le Dannemarck,

la Russie, l'Afrique, &c.

⁽a) Grain préparé pour faire la biere.

EXTRAIT d'Etat d'Exportation de tous Grains présenté devant

Pour les Années. Nombre de Prix commun Monnoie de Année commune de ces cinq. la Chambre des Communes en 1751. France

Quartiers(a), du Quartier de tous grains dans les cinq 1746.... 633943.

années, 817983.

175c....1651417. 1748.... 1045656. 1749. 1140848.

1 liv. A. 8 she.

5,289847 Qts. 7,405786.1.ft. 170,333078.1. 34,066080 liv. (a) Environ le F d'un tonneau.

Sur lesquels 5, 289,847 quartiers de tout grain, je trouve que la France en a tiré pour sa part, 260,000 quartiers, presque tout de froment, dans les trois années 1748, 1749 & 1750; c'est-à-dire, à 1 livre sterl. 15 shelings, prix commun du froment pour ces trois années, pour 455,000 liv. sterling. (10,465,000 liv. Tourn.)
On conçoit d'abord que ç'a été

On conçoit d'abord que ç'a été pour ces cinq années 7, 405, 786 liv. sterl. que les autres Nations ont perdu par la balance de leur Commerce, & dont l'Angleterre est devenue plus riche; on doit encore ajouter à cette somme le fret de ces bleds, payé presque à l'Angleterre seule; car sur le total de l'exportation des cinq années, la quantité exportée par vaisseaux étrangers, ne monte pas à plus de 45, 887 qets. Ce fret peut s'estimer 633,650 livres sterling,

'de la Grande-Bretagne, &c. 87 (14,573,950 liv.) à 2 shel. 2 den. ½ par quartier. Mais pour sentir toute l'étendue des avantages de cette exportation, il faudroit calculer le nombre d'hommes que ces 5, 289,847 qers ont employé en Angleterre, soit à la culture des terres, soit au transport d'iceux à la mer, soit au commerce de vente & revente de ces bleds dans l'intérieur, soit à construire & monter les vaisseaux qui les ont exportés ; le nombre des autres hommes, qui ont gagné leur subsistance à fournir aux précédens tous leurs besoins; enfin, tout ce qu'ont payé à l'Etat tous ces hommes pour leurs confommations, & faire ensuite cette considération, que l'emploi & la dépense de ces hommes en An-

gleterre a été payée par les pays éprouvans la disette, tandis qu'un même nombre d'hommes dans

88 Avantages & Désavantages

ces pays, manquoit des occasions d'emploi qu'il procuroit ailleurs.

C'est à l'an 1689 qu'est l'époque des riches moissons de l'Angleterre: elle en est redevable à cet Acte si sage, qui institua une gratissication pour l'exportation des grains sur vaisseaux Anglois (a).

(a) Par Actes de l'an rie, 5 d'Anne, 3 de G					
Par Quartier de Grains*		cédant le prix a		ficati	0 H .
* Qui contient	l. ft.	she.	l. ft.	she.	d.
environ 24 boif- feaux de Paris. Froment	-		-		
Seigle				-	6.
Orge					6.
Malt d'orge.					6.
Malt de fron					
Gruau d'avoi					6=
Sur les liquer	ırs				
ParTonneau (spiritueuses	ti-				
(de 100 pin / rées de l'Org	е,				
tes deParis) du Malt, 8	CC.				
L'Orge étant	à.1	. 4		I., 1	0.

Ladite gratification payable seulement quand l'exportation sera saite par Vais-

de la Grande-Bretagne, &c. 89

Cette méthode toujours suivie du succès dans tous les cas où on l'a pratiquée, trouve néanmoins des contradicteurs parmi les Manusacturiers & Trassiquans: ils objectent que, donner cinq shelings par quartier de bled exporté, c'est

feaux Anglois, Capitaine & Equipage au moins aux deux tiers Anglois, n'a point lieu sur les bleds exportés pour Alderney, Jersey & Guernesey; payable dans chaque Port, par les Receveurs des Douanes, ou faute de fonds, par le Receveur général, dans les trois mois, avec telles preuves de l'Exportation effective & sous relles peines en cas de fraude, qu'il est ordonné par lesdits Actes; ces dernieres années que l'Exportation a été grande, les Douanes ont été en retard de payer la gratification qui en 1748, qu'en 1749, passa 200,000 liv. sterling (4,600,000 livres) & en 1750 montoit à 325,405 liv. sterl. (7,484,315 liv.) & fur la demande des Exportateurs, le Parlement leur a alloué en cette fixiéme Sefsion l'intérêt des sommes qui leur étoient dues, par Acte du 14 Mai 1753.

tenir chez nous le prix du bled plus haut qu'il ne seroit sans ce-la, & le donner à l'Etranger audessous même du prix de nos propres marchés, ce qui diminue le prix de la main-d'œuvre de l'Etranger, & renchérit la nôtre: c'est à quoi se réduit tout ce qu'on a avancé contre la gratisication. L'expérience est la meilleure

L'expérience est la meisseure réponse qu'on puisse faire à une pareille objection, & elle démontre que la gratification a diminué

le prix des bleds.

L'intention de la gratification étant d'encourager la culture, en favorisant l'exportation du superflu, il semble que pour trouver le cours du bled, auquel la gratisication seroit dûe, il n'ait fallu que chercher quel étoit le prix du bled, lorsqu'il étoit seulement dans une quantité sussifiante pour répondre à la subsistance annuel-

de la Grande-Bretagne, &c. 91 le, & aux hazards d'une mauvaise récolte; on l'a trouvé dans le prix commun des années qui ont précédé 1689, puisque dans ces tems, l'Angleterre exportoit peu de bleds, & étoit obligée quelquefois d'en tirer de l'Etranger; & le prix commun des 43 années précédentes 1689 s'étant trouvé de 2 liv. 10 sh. 8 den. sterl. par quartier de froment, on a fixé même au-dessous, le cas de gratification, c'est-à-dire, à 2 liv. 8 sh.; mais depuis 1689, le prix commun de 64 années finissant à 1752, n'a été que de 2 liv. 2 sh. 6 den. sterl. ce qui fait 8 sh. 2 den. de diminution par quartier: cette diminution ne peut être attribuée qu'à l'accroissement de la culture, qui n'a pû être opéré que par la grati-fication; ce qui se trouve confirmé par la comparaison de l'état du prix des bleds, avec l'état des

92 Avantages & Défavantages gratifications, dans les années 1746 à 1750,

Années.	Gratifications.	Prix consmun du			
	liv. sterl.	froment. le quartier.			

1746 99385 1. 1.	19 sh.	
1748 2026371.	17	
17492285661.	16	
17503254051.	12	6.

Où l'on voit que dans les années où la fomme des gratifications, & conféquemment celle des exportations a été la plus grande, le prix du bled a été le moindre.

Le prix commun du bled, cité ci-dessus, a été pris de l'état du cours des grains au marché de Windsor, recueilli exactement par le Révérend Evêque Fleetwood, depuis 1646 jusqu'à 1706, & continué jusqu'à 1752: le prix commun de chaque année est formé des deux prix du bled à la Notre-Dame d'Août & à la Saint Michel.

de la Grande-Bretagne, &c. 93

L'effet de cette gratification n'est pas de faire baisser le prix du bled au-dehors en faveur de l'Etranger: mais c'est un expédient nécessaire pour nous mettre en état de vendre notre bled dans les marchés étrangers, au même prix que la Pologne, le Dannemarck, Hambourg, l'Afrique, la Sicile, & que nos Colonies enfin qui en fournissent l'Espagne, le Portugal & l'Irlande même, à meilleur marché que nous ne pouvons faire; enfin, c'est donner à nos Laboureurs une gratification de deux cens mille livres sterling par an, pour que l'Angleterre gagne quinze cent mille livres sterling qu'elle n'auroit sûrement pas sans cela.

Généralement la voie de la gratification est la seule qui puisse être employée pour nous conserver la concurrence, dans tous les commerces où l'Etranger peut vendre à meilleur marché que nous; c'est ce qui a fait avancer à l'Auteur du British merchant, que nous serions obligés de donner une gratistication pour l'exportation, même de nos laines, si l'Angleterre devenoit Province de la France, & que la France pût recueillir des laines à meilleur marché que nous; proposition trèsvraie, sauf l'indécence de la premiere des suppositions sur lesquelles elle est sondée, & le peu de vraisemblance de la seconde.

Un autre effet bien précieux de la gratification, c'est de tenter par le bon marché de nos bleds, les Pays, qui comme la France, par exemple, pourroient s'en passer, & d'y décourager la culture des Terres: sans doute que le prix des bleds venant à hausser, il les ayertiroit de se

de la Grande-Bretagne, &c. 🤫 donner à l'agriculture, & que la nécessité feroit succéder chez eux l'industrie à une indolence qui nous est si avantageuse(a). A quoi seroit réduite alors la valeur de nos Terres, si nos bleds étoient sans demande, faute de besoin dans l'Etranger, & nos laines fans prix, comme elles font, au moyen de la prohibition de leur sortie? Un tel événement est fâcheux, sans doute, à prévoir; il est cependant plus naturel que l'état présent, & plus prochain peutêtre qu'on ne pense.

Les avantages que la culture de nos terres a reçus de cette gra-

⁽a) Le Chevalier Thomas Colepeper se plaignoit en 1621 de ce que les François portoient en Angleterre des quantités de bleds si considérables, & à si bas prix, que les bleds Anglois n'en pouvoient soutenir la concurrence dans leurs propres marchés.

96 Avantages & Désavantages tification ne se peuvent nier: la face de l'Angleterre en a été changée: des communes, ou incultes, ou mal cultivées, des pâturages arides ou déferts, font devenus au moyen des hayes dont on les a fermés & féparés, des champs fertiles, & des prés très-riches. Ces cinq shelings de gratification par quartier ont été employés par le Laboureur au défrichement, à l'amélioration de ses terres : c'est cette gratification qui a été le véritable maître de l'Angleterre dans l'art de cultiver : nos anciens Ecrivains sur cette matiere, n'en savoient pas tant que nos modernes, parce qu'ils n'avoient point vû les expériences que cet encouragement a fait tenter: ils avoient cependant entrevu l'avantage qui pouvoit naître des défrichemens, des enclos de hayes, & quelques autres pratiques: mais une gratification

de la Grande-Bretagne, &c. 97 fication étoit seule capable d'opérer ce changement, parce qu'elle seule pouvoit en donner les moyens: enfin, depuis 1689, il n'y a pas eu d'année, que le Parle-ment n'ait passé quinze & vingt Actes particuliers, pour permet-tre d'enclore & de fermer des Communes; l'expérience universelle nous apprend que les terres, ainsi mises en valeur, ont doublé de revenu; cette amélioration n'étoit pas pour l'Angleterre un objet à mépriser; car des quarante millions d'acres qu'elle contient, on estime que plus d'un tiers étoit en Communes, & ce qu'il en reste encore fait penser que l'estimation est médiocre.

La culture n'a pû augmenter, sans employer plus de chevaux, de bœufs & de moutons, pour labourer & engraisser les terres. De-là une augmentation de ri-

98 Avantages & Défavantages chesses en bestiaux, précieuse à

tant d'égards.

La population s'est augmentée avec la culture, le travail des terres encloses a employé & entretenu un plus grand nombre d'hommes; ces campagnes défertes ont de nouvelles habitations; les villages se sont accrus sensiblement.

Les ports & les plus petites villes de nos côtes ont éprouvé un accroissement proportionné dans le nombre de leurs vaisseaux, & d'autant plus grand, que les bleds sont d'un volume considérable: le nombre des matelots augmenté, a beaucoup facilité l'établissement des pêcheries sur nos côtes, susceptibles encore d'un plus grand avancement.

Les consommations se sont aug-

Les confommations se sont augmentées en proportion des hommes & des richesses nouvelles. de la Grande-Bretagne, &c. 99 Elles ont rendu avec usure à l'Etat la dépense de la gratification.

L'Etat des exportations nous montre que toutes les Provinces de l'Angleterre ont partagé le bénéfice de cette gratification, & cet avantage ne pouvoit être réparti si également que dans une presqu'Isle, dont tous les points font à de justes distances de la mer: heureuse disposition, à laquelle elle doit encore la facilité des communications & des secours par terre & par mer, entre ses disférentes Provinces, & qui entretient dans toute l'étendue de fon continent, l'abondance & le prix des denrées dans un équilibre favorable.

On pourroit pousser à l'infini les détails des avantages résultans d'un bien qui a produit en terres, en bestiaux, en hommes, tant de yaleurs qui n'existoient point. La

E ij

100 Avantages & Désavantages culture est donc le plus grand des biens, & les Loix qui la pro-

tegent & l'augmentent, les plus sages des Loix.

Laissons aux autres Nations l'inquiétude fur les moyens d'éviter la famine; voyons-les éprouver la faim au milieu des projets qu'elles forment pour s'en garantir; nous avons trouvé par un moyen bien simple, le secret de jouir tranquillement, & avec abondance, du premier bien nécessaire à la vie: plus heureux que nos peres, nous n'éprouvons point ces excef-sives & subites dissérences dans le prix des bleds, toujours causées plutôt par la crainte que par la réalité de la disette, crainte qui fouvent en avance & en augmente les horreurs. En place de vastes & nombreux greniers de ressource & de prévoyance, nous avons de vastes plaines ensemencées;

de la Grande-Bretagne, &c. 101 dont le produit se renouvelle & s'accroît tous les ans. Notre culture & nos récoltes sont devenues sans bornes, dès que nos Laboureurs ont été sûrs d'une consommation certaine au-dehors & audedans.

Ainsi de nos jours l'Angleterre, sans peine & sans dépenses ruineuses, a découvert sur la surface de ses terres, une mine nouvelle, d'une possession plus précieuse, & d'une richesse plus vraie que celles de l'Amérique: l'Angleterre est la Nation sage qui a fait le meilleur choix: l'Espagne au milieu de ses trésors, nous représente assez bien le sort de ce Roi de la Fable, que Bacchus avoit savorisé du don de convertir en or tout ce qu'il toucheroit.

DES LAINES ET DES BES-TIAUX en général.

L'Angleterre doit à la température de son climat, & à la nature de son sol, l'excellente qualité de ses laines; elle est redevable de leur abondance au partage accidentel de ses terres, qui a invité naturellement ses habitans à nourrir de grands troupeaux de toute sorte de bestiaux.

Environ l'an 830, les Saxons ayant achevé de conquérir l'Angleterre à l'aide de l'irruption de plusieurs peuples du Nord de l'Allemagne, les terres furent partagées entre les Généraux de ces différentes Nations & les principaux Capitaines qui s'en réserverent une partie, & distribuerent le reste sous différentes conditions entre leurs soldats &

de la Grande-Bretagne, &c. 103 les Naturels du pays qui restoient en petit nombre: le Pays déja bien dépeuplé, le devint encore plus dans la suite, par les ravages des Danois. Les habitans de l'Isle ne sussificient à labourer qu'une petite partie des terres; le reste demeura en friches, pâturages, déserts & sorêts, la plûpart sans maître & sans partage.

Chaque Seigneur donna à ceux qui tenoient des terres de lui, le droit de faire paître dans ces terres incultes, les bestiaux employés au labourage, comme chevaux, bœufs & moutons: quelques Tenanciers, quelques Villages ou Villes s'approprierent ce droit dans les Terres voisines, & par bienséance, & par prescription. Lors même que Guillaume le Conquérant s'empara des forêts du Royaume, & s'y attribua exclusivement le droit

To4 Avantages & Défavantages de chasse qu'il devoit seulement partager avec la Noblesse & le Peuple, il n'ôta point la liberté du pâturage aux voisins dont tout le bien consissoit en bétail.

Telle est l'origine la plus gé-nérale de ces droits de Communes, perpétués jusqu'à nos jours; droits tellement confacrés par l'usage, qu'ils ont conservé ces vastes plaines en friche; les forêts détruites par la consommation, par la négligence, par les mines de fer, sont devenues elles - mêmes de vastes terreins pour la plûpart incultes, avec le nom de Communes, & qu'on n'a pû dénaturer, qu'en vertu d'Actes de Parlement. Il ne restoit donc d'autre moyen d'en jouir, qu'en y faisant paître de nombreux troupeaux: & ç'a été long-tems toute la richesse & l'industrie de la Nation. Un si grand terrein des-

de la Grande-Bretagne, &c. 105 tiné au pâturage, étoit encore augmenté par l'étendue des Parcs, que les Seigneurs s'étoient réser-vés pour leur chasse, leurs daims & leurs bestiaux.

Les Anglois ne connurent point d'abord toute l'étendue de la richesse qu'ils possédoient ; ils ne savoient que se nourrir de la chair de leurs bestiaux, & se couvrir de la toison de leurs moutons: ils vendirent long - tems leurs laines aux Hollandois & aux Flamands, qui seuls alors avoient des Manufactures : Defoe dit que fous Edouard III (a), l'exportation de nos laines monta à plus de dix millions de livres sterling valeur présente, (230 millions Tournois.)

Quelques Anglois, réfugiés

[[]a] Entre 1327 & 1377. E y

106 Avantages & Désavantages pendant les guerres des deux Rofes dans les Etats du Ducde Bourgogne qui étoient remplis de Manufactures, en rapporterent, à leur retour en Angleterre, les premieres connoissances dans le quinziéme siécle; elles furent favorisées par Henri VII; mais elles ne prirent un établissement solide que sous le glorieux Regne d'Elizabeth, dont les soins lui assurerent un succès continué jusqu'à nos jours. Alors l'exportation de nos laines fut prohibée férieusement, & sous les peines les plus graves: toutes les ordonnances précédentes sur le fait des laines, ne furent que des ressources de finance que nos Rois employerent dans leurs befoins.

Bientôt l'industrie ouvrit les yeux des Anglois sur toutes les utilités qu'ils pouvoient retirer

de la Grande-Bretagne, &c. 107 de leurs différens bestiaux (a): la nourriture fut comptée au rang des moindres; avantage néanmoins qui s'accrut encore avec l'espece. Avant ce tems, dans les campagnes, on ne connoissoit presque que l'état oisif de Pâtres, peu favorable à l'emploi des hommes & à la population; les Manufactures & les Arts augmenterent le nombre des hommes; les terres demanderent une plus grande culture; on défricha les terres communes: mais on s'apperçut enfin combien la culture en commun avoit de désavantages; on commença d'enclore quelques terreins, pour en reti-rer le plus grand produit. Depuis ce tems, le labourage & le pâturage furent portés à une perfec-

Evj

⁽a) Cuirs, falaisons, beurres, fromages, suifs, &c.

108 Avantages & Défavantages tion inconnue alors: l'espece même des bestiaux, celle des moutons particulierement, a été perfectionnée par l'étude de la nourriture qui leur est la plus propre, & par le mêlange des especes.

On s'est opposé d'abord à ces enclos dans les Communes, sous prétexte que le labourage diminueroit le nombre des moutons: mais tel est l'esset de la bonne culture, que tel acre qui ne produisoit que six boisseaux de bled, en a donné vingt; & qu'un acre de pâturage bien préparé a nourri le double des moutons qu'il nourrissoit auparavant.

L'Angleterre possede donc, dans la plus grande abondance, les laines les plus propres pour la fabrication de toutes sortes d'étosses; si l'on excepte seulement les draps les plus sins, qu'elle ne peut fabriquer sans le secours des

de la Grande-Bretagne, &c. 109 laines d'Espagne: parmi nos laines courtes, les plus belles sont celles de Cotesvold en Glocestershire, estimées les plus sines de l'Angleterre, & les plus approchantes des laines d'Espagne, celles de Heresord, Worcestershire, &c.

Nos laines longues pour peigner, sont les plus recherchées des autres nations pour leur longueur & leur finesse: parmi celles-ci, les plus renommées font celles de Warwich, Northampton, de Lincoln, de Durham, des Marais falés de Rumney : mais celles du Sud des Marais de Lincoln & de Leicester, ont l'avantage sur toutes les autres pour la longueur, la finesse, la douceur & le brillant. Ces laines sont employées concurremment avec celles d'Irlande dans les châlons, ferges, camelots, callemandes,

& autres étoffes sans nombre de Norwich, qui sont imitées pour la plûpart à Amiens, à Abbeville, à Lille, en France; à Bruxelles; en Hollande à Harlem, & aux environs d'Amsterdam & de Leyde.

On les employe encore avec des laines cardées dans les baïettes, droguets, flannelles, &c. On les mêle enfin avec le coton & la foye dans diverses étoffes, comme alapéens, bombazines,

crapes, &c.

Parmi les différentes especes de nos moutons, les moutons cornus de la petite espece sont estimés les plus propres à échauffer les terres, par l'abondance des sels que contiennent leurs excrémens: leur chair est médiocre, ainsi que leurs laines.

Les moutons de la grande espece donnent, depuis cinq livres, de la Grande-Bretagne, &c. 111
jusqu'à huit livres de laine par
toison: quelques-uns de ces moutons, outre la laine longue qu'ils
portent, donnent une laine courte
& fine, mais en petite quantité,
qu'on mêle avec des laines d'Espagne dans la chaine des draps,
pour lui donner plus de force.
Les plus grands moutons, &
ceux dont les béliers sont les plus
estimés, sont ceux de Lincolnshire, du pays nommé Hollande;
de Leicester & de Rumney; des
béliers de cette espece ont été
achetés jusqu'à douze guinées.

Pour exemple de l'abondance des moutons, on estime communément que les marais salés de Rumney contiennent quarantequatre mille acres, & cent trentedeux mille moutons, à trois moutons par acre. On compte que le pays de Dorsetshire nourrit six cens mille moutons dans un

112 Avantages & Désavantages cercle de douze milles de diametre.

De si grands troupeaux, sans compter ceux des autres bestiaux, ne pouvoient, sans doute, être mis dans des étables sans qu'il en coutât beaucoup ; c'est ce qui a fait que dans la plûpart des Provinces de l'Angleterre, on ne les retire en aucun tems, & la douceur des hyvers communément supportables l'a permis ; dans quelques pays on a eu la commodité de les mettre à l'abri, & on prétend que les laines y gagnent. Il est certain que dans les Provinces les plus fujettes au froid , comme celles du Nord approchant de l'Ecosse, pour garantir en quelque sorte les moutons de la rudesse des hyvers, on est obligé de les embaumer, c'està-dire, de les enduire de la tête aux pieds d'une composition de de la Grande-Bretagne, &c. 113 gaudron, graisse &c. bouillies enfemble; mais outre que cette précaution n'empêche pas plusieurs de mourir de froid ou de maladie, cette composition gâte étrangement les laines qui ne s'en purgent que difficilement.

Les Provinces les moins propres à nourrir des moutons & autres bestiaux, ont voulu se procurer cet avantage que leur refusoit la Nature; on a fait des pâturages dans les terreins sableux & arides en y semant du trêste & du sainsoin; on a remplacé l'herbe avec des navets, dans les hyvers où elle étoit rare; on a fait manger les navets par les moutons sur les champs qu'on vouloit échausser & engraisser par leur présence; tant la culture est susceptible de persection, & tant la consommation est un puis-

114 Avantages & Défavantages fant moyen d'augmenter l'in-dustrie.

Mais de si grands avantages ne pouvoient être possédés sans inquiétude, nous avons dû nous attendre aux efforts que feroient les autres Nations pour les partager avec nous. La Hollande; la Flandre, la France sur-tout, la plus redoutable rivale de nos manufactures, prennent chez nous-même, des armes contre nous. Nos laines y font attirées & employées par préférence. La prohibition de leur exportation n'a point eu l'effet que nous en attendions. Il est vrai que nous devons nous en prendre à la politique mal entendue qui nous fit d'abord défendre absolument l'entrée des laines d'Irlande en Angleterre. Quel usage l'Irlande sans manufactures, pouvoit-elle faire de ses laines, si ce n'est, de

de la Grande-Bretagne, &c. 115 les vendre à l'Etranger malgré la prohibition? Nous ouvrînses depuis quelques-uns de nos Ports aux laines de l'Irlande; mais elle avoit goûté les douceurs de la contrebande, & tous nos vaiffeaux garde-côtes ont entrepris vainement d'en interrompre le cours.

Chaque session du Parlement entend les plaintes des Manufacturiers sur la diminution du commerce, quelquesois sur la chéreté des matieres, & toujours sur la contrebande des laines, qui, employées dans les manufactures étrangeres, diminuent d'autant le travail des leurs.

D'autre part les Propriétaires des terres viennent se plaindre du bas prix auquel la prohibition d'exportation tient les laines; ils prétendent que c'est ce bas prix même qui est cause de la contrebande qui s'en fait.

Il est difficile de résoudre en cette occasion qui des deux a rai-fon de se plaindre; si ce n'est qu'on ne voulût se décider, seulement par le préjugé général, c'est-à-dire, contre le Manufacturier: car je n'ai point encore vû de plainte ni de demande des Manufacturiers contre les Propriétaires, qui ne fût souverainement déraisonnable. Il ne me paroît pas moins difficile d'apporter un reméde satisfaisant au mal réel qu'on ne peut se dissimuler; mais pour en connoître la juste étendue, il faudroit être sûr, comme on l'avance, que les Etrangers ne peuvent absolument se passer de nos laines dans la plus grande partie de leurs étoffes; si cela est, la sortie de nos laines est un tort irréparable pour l'Ande la Grande-Bretagne, &c. 117
gleterre; le mal est bien moindre
si, comme d'autres l'assurent,
les Etrangers suppléent par des
mêlanges de laines d'Espagne
avec les leurs propres, au désaut
de nos laines les plus belles; &
s'ils ont d'ailleurs plusieurs qualités de laines pareilles aux nôtres, ce dont je puis répondre
pour en être sûr.

A l'égard de la France, par

A l'égard de la France, par exemple, je ne sçaurois dire quelle quantité elle employe de nos laines d'une qualité supérieures à celles de son cru; mais je puis assurer d'y avoir vû quelques sortes de nos laines communes, que le manque seul de quantité & non de qualité dans celles du pays y faisoit employer. Ces laines Angloises avoient donné à l'Exportateur frauduleux 50 pour cent de prosit, & ne revenoient néanmoins en

France, qu'au même prix des laines du pays, de pareille qualité. Ce fait vérifié nous explique pourquoi nos laines passent en France. L'abondance des laines chez nous, les y tient à un prix audessous de leur valeur réelle, tandis que la disette des laines en France les y tient beaucoup audessus.

Il faut, sans doute, qu'un vice bien puissant s'oppose en France à la multiplication de l'espece pour qu'elle manque, tandis que les manufactures y sont en vigueur, & peuvent donner un bon prix au colon. Nous avons à nous plaindre chez nous d'un inconvénient contraire; il semble que rien n'y puisse décourager la propagation des moutons: elle a toujours été en augmentant malgré la prohibition la plus rigoureuse d'exporter les laines. La

chair du mouton, la fécondité qu'il communique à nos terres, font un profit qui fuffit feul au Laboureur. Nos manufactures font occupées plus qu'elles ne l'ont jamais été; mais elles n'ont pû s'accroître autant que la quantité des laines. Qu'a dû devenir ce fuperflu ? Il a fait baisser de plus en plus le prix des laines, ce qui les a portées avec plus de violence dans les marchés de l'Etranger.

Tel est le véritable état où nous sommes. Nos laines par surabondance ont toujours été au-dessous du prix de celles des autres pays, comparaison faite avec les prix courans des laines à Amsterdam le plus grand marché de l'Univers. Cependant depuis la Paix elles ont haussé de prix. En 1750 & 1751, les plus belles laines longues de Lincoln

ontété vendues prix moyen seize deniers sterling (trente-un sols tournois) la liv. c'est-à dire, vingt pour cent de plus que par le passé; & cette augmentation est le véritable sondement des plaintes des Manusacturiers: leur intérêt est leur seul objet, quand ils demandent depuis si long-tems qu'on ouvre aux laines d'Irlande en toison & silées, tous les Ports d'Angleterre sans exception; leur prétexte, est, que c'est le seul moyen d'arrêter la sortie des laines d'Irlande pour l'Etranger.

Les Propriétaires des terres qui prévoient que l'importation augmentée des laines d'Irlande en Angleterre doit encore y faire baisser le prix des leurs, opposent que c'est en vain qu'on ouvrira à l'Irlande tous les marchés de l'Angleterre, tant que le prix des laines y sera infiniment plus bas

de la Grande Bretagne, &c. 121 bas que dans les marchés de l'Etranger; que d'ailleurs cette liberté accordée aux bateaux Irlandois de parcourir avec leurs laines toutes les côtes de l'Angleterre, ouvrira à leur contrebande, dans une carriere si étendue, une infinité de routes que les Garde-côtes pourront bien moins suffire à garder, que lorsque ces bateaux de laine n'avoient de libres que les mers de l'Ouest de l'Angleterre, entre Biddefort, Liverpool & Bristol, pour bornes.

Quelques-uns d'entre ces derniers proposent de lever la prohibition de l'exportation des laines Angloises, & prétendent que par là, les laines étant rapprochées au niveau du prix commun des marchés de l'Europe, alors un droit de sortie justement combiné pourroit empêcher, ou du moins diminuer l'exportation; plus efficacement que la prohibition.

Au milieu de ces différens avis dictés par des intérêts contraires, je hazarderai mon sentiment défintéressé.

C'est pour l'Angleterre un a-vantage bien précieux, que ce-lui d'avoir ses laines à 40, 50 & 60 pour cent de meilleur marché que l'Etranger qualité pour qualité; c'est cela seul qui peut la dédommager en quelque sorte du haut prix de sa main-d'œuvre, plus chere souvent de 30 pour cent que chez l'Etranger.L'abondance seule de ses laines peut les tenir à un si bas prix; si ce bas prix en fait passer dans les mar-chés étrangers, ce n'est que la partie superflue: ce qu'ils en tirent, je suis convaincu, que pour la plus grande partie, c'est par défaut de quantité, laquelle ils peuvent se procurer de leur propre fond. Cette exportation diminue plutôt dans l'Etranger la multiplication des moutons, qu'elle ne diminue le travail de nos manufactures: la preuve en est, que dans les années où les laines ont été au plus bas prix, & sans doute leur exportations des étosses de laine se trouvent communément les plus grandes, suivant les extraits des Douanes.

Nous devons donc nous garder de tous les moyens qui pourroient augmenter le prix de nos laines; en même tems nous devons rendre la contrebande plus difficile, pour que nos laines en foient d'autant plus cheres pour l'Etranger. Il faut donc ouvrir tous nos Ports aux laines d'Irlande filées & non filées; le moment est favorable, puisque les nôtres ont augmenté de vingt pour cent: les vaisseaux qui gardent les côtes, pour empêcher la sortie des laines d'Angleterre, veilleront en même tems à ce que les bateaux Irlandois ne s'échappent point de nos mers pour passer à l'Etranger. Je ne réponds pas que cette liberté puisse absolument interrompre la contrebande Irlandoise; il étoit plus aisé de l'empêcher de s'établir, qu'il ne le sera de la détruire.

A l'égard de la prohibition générale de l'exportation des laines Angloises, elle doit pour toujours être continuée, puisqu'elle seule peut nous conserver l'avantage inestimable d'avoir les meilleures laines au plus bas prix des marchés de l'Europe, & celui de vendre notre supersu à l'Etranger au plus haut prix de ses

marchés,

de la Grande-Bretagne, &c. 125

Des Richesses in térieures de la Terre: Métaux, Marnes, Glaises, Charbons, &c.

Parmi les différens trésors que la terre renferme dans son sein, l'or & l'argent ne font point les premieres richesses ni les plus désirables: l'or & l'argent ont réduit dans un esclavage déplorable leurs possesseurs naturels, & les maîtres de ces esclaves & de leurs trésors n'en sont pas devenus plus puissans: il semble que dès ce moment l'Espagnol ait perdu tout esprit d'industrie, toute aptitude au travail, comme un Laboureur qui trouveroit un trésor au milieu de son champ, abandonneroit pour toujours la charue. Si l'Angleterre posséde quelqu'une de ces mines funestes, il est à souhaiter qu'elles lui soient pour jamais inconnues.

F iij

126 Avantages & Désavantages

L'Angleterre doit estimer davantage d'autres présens que lui a fait la Nature, des sers dans plusieurs de ses Provinces & en Irlande; des cuivres en Staffordshire, Cornouaille, Lancashire, &c. Du plomb en abondance, dans les Provinces du Nord & de l'Ouest, ainsi qu'en Ecosse; de l'étain en Devonshire, & en Cornouaille.

Mais les mines dont elle doit principalement se vanter, soit parce qu'elle les posséde en plus grande abondance qu'aucune Nation, soit parce qu'elle l'emporte sur toutes par l'usage qu'elle en a fait, ce sont

Ses MARNES, dont elle posséde tant de dissérentes sortes, qu'il n'y a pas de nature de terre qu'elle ne puisse rendre fertile par leur moyen. Les expériences qu'elle en a faites depuis la restauration de la Grande-Bretagne, &c. 127 de l'Agriculture, sont sans nombre, & leur succès s'étend tous les jours encore dans la Province de Norfolck.

Sa Terre a Foulon si précieuse pour l'aprêt de ses étosses de laine que l'exportation en a été désendue sous les mêmes peines que celle de ses laines; cette terre la plus parfaite de toutes, & telle, que la Hollande, ni la France n'en possédent point de pareille, mérite une description particuliere.

On en trouve près de Ryegate en Surrey, près de Maidstone dans la Province de Kent, près de Nutley en Sussex, près de Wooburn en Bedfordshire, près de Brickhill en Staffordshire; dans l'Isle de Skyes en Ecosse.

J'en ai vû fouiller entre Brickhill & Woburn, dans une grande bruyere qui couvre quelques collines qui en sont pleines. Le

F iv

128 Avantages & Défavantages trou étoit un vaste découvert creusé en forme de cône renversé pour le soutien des terres, sur le penchant d'une de ces collines, (a) qui laissoit voir la couleur & l'épaisseur de différens lits de sable, au-dessous desquels on trouvoit la terre à foulon à environ cinquante ou foixante pieds de la surface du découvert. La terre de cette surface, qui me fembla avoir été autrefois labourée, étoit maigre & de couleur de cendre, épaisse de cinq à six pouces jusqu'à un pied; au-dessous, une couche de sable fin, jaune rougeâtre, de l'épaisseur de neuf à dix pieds; ensuite pendant trente à quarante pieds, divers lits de fable gris & blanc de diverses

⁽a) Dans la Province de Surrey, on creuse la même terre dans des trous en forme de puits, dont les côtés sont soutenus comme ceux de charbon.

de la Grande-Bretagne, &c. 129 consistances, mêlés de rayes rougeâtres de la couleur des veines de mines de fer ; plus bas une couche de deux à trois pieds de sable gras mêlé de terres & veines rou-geâtres, puis un pied de terre médiocrement grasse encore un peu sableuse; ensin la terre par-faitement grasse & pure pendant environ sept à huit pieds. Ce banc de terre distingué en différentes couches, par des fentes horisontales, a un pied & demi environ l'une de l'autre; l'assiette de ces bancs sur un plan horisontal très-égal, disposition réguliere, qui communément en toutes fortes de lits & couches de terres ou mines, annonce une grande étendue. Aux environs de ce découvert, on trouve quelques montagnes de craye blanche propre à faire de la chaux, la terre supérieure épaisse de cinq à

Fγ

fix pouces, quelques portions cultivées & d'un assez bon rapport. Les ouvriers employés à fouiller cette terre avec la pioche, gagnoient 10 deniers sterl. (19 sols tournois) par jour; deux hommes seuls alors, suffisoient à en souiller & charger dans un chariot mille livres pesant dans un jour: cette charge valant,

prisé sur le lieu, 4 shelings, (4 l. 12 sols tournois.)

Cette terre est d'une couleur gris-verdâtre, qui se dégrade à l'air; sa consistance, médiocrement ferme, se divisant aisément en morceaux à la pioche; à sécher elle devient dure comme du savon; sa qualité, grasse & pleine de nître. Elle ne se disfout dans l'eau qu'en la remuant beaucoup; le sédiment qui s'en forme, lorsqu'il est séché, est doux & gras au toucher, très-friable,

de la Grande-Bretagne, &c. 131

& se réduit entre les doigts dans une poudre presque impalpable qui semble se perdre dans les pores de la peau, sans aucune apparence de sable, &c. Cette poussière vûe au microscope est mate, opaque, & n'a point le brillant des parties sableuses; qualités qui la rendent si propre à s'insinuer dans les pores de la laine & à s'imbiber de sa graisse, sans offenser le tissu de l'étosse dans les plus violens frottemens.

La terre glaise propre à saire des pipes à tabac, a les mêmes propriétés, mais rarement dans la même persection, étant sujette à être mêlée de quelques parties de sable; dans le trou elle est verdâtre, douce au toucher, & glissante comme le savon: la plus parsaite se trouve en Northampton, près de Pool en Dorsetshire, & dans l'Isle de Wight;

Fvj

132 Avantages & Défavantages & fe vend à Londres jusqu'à vingt shelings le tonneau : l'exportation en est aussi défendue.

Le Charbon de terre substitué au bois dans presque tous les emplois où l'usage du feu est nécessaire, fait naître naturellement cette question, qu'a gagné l'Angleterre à ce change? Elle a gagné certainement, au moins l'espace immense de terrein que couvroient les forêts qui lui fournissoient cette consommation; en place de ces forêts très-peu favorables à la population par le peu d'hommes qu'elles em-ployent, elle posséde des champs fertiles, & de riches pâturages: il lui revient en pur profit les bleds & les laines qu'elle y recueille.

Des forêts, quoique vastes & nombreuses, au tems de Guillaume-le-Conquérant, la plûpart

de la Grande-Bretagne, & c. 133 fans maîtres, & devenues alors le Domaine du Roi, Communes ouvertes aux bestiaux, sans autres Loix qui leur sussent propres, que relatives à la conservation de la chasse, ne devoient attendre du tems & de la consommation, qu'une destruction nécessaire, au milieu d'un pays où le reste des terres étoit ouvert, commun en grande partie, sans haïes & sans liberté de s'enclore.

L'exploitation des différentes mines, sur tout de celles de ser dans les Provinces de Warwich; de Stafford, de Worcester, de Montmouth, de Shropshire & de Sussex, ont avancé la ruine totale des bois; leur prix exorbitant a averti de leur disette, & de la nécessité de conserver ce qui en restoit, pour la marine, & pour la bâtisse des maisons. Dans ces circonstances, les char-

1 34 Avantages & Défavantages bons de terre répandus dans toute l'Angleterre & l'Ecosse, ont été d'une grande ressource, car l'Irlande même, qui étoit autrefois comme l'Angleterre, abondante en chênes le plus estimés pour la construction des vaisseaux, s'en est trouvée tellement dépourvue en même tems & par les mêmes raisons, qu'elle a été réduite à tirer de Norvege tous ses bois de construction; d'Angleterre & d'ailleurs, des écorces pour ses cuirs, & même d'en vendre plusieurs en verd à la Hollande, à l'Allemagne, à la Flandre, faute de pouvoir les tanner elle-même.

Les mines, principalement celles de fer, pour qui le feu de charbon de terre est trop lent, se sont ressenties de la disette de bois. Nous tirons de Suede par an, pour plus de 200,000 liv. sterling (4,600,000 liv. Tour-

de la Grande-Bretagne, &c. 135 nois) de fers en barre, sans compter l'acier. Il seroit donc à desirer que les mines de nos Colonies fussent assez encouragées, pour pouvoir fournir aux trois Royaumes la quantité de fers en gueuses qui nous manque : les bois abondans dans ces Contrées rendent la chose possible, & cette opération feroit un double bien, en y étendant les défrichemens, & rendant le pays plus sain: mais comme nos bois ne suffiroient point encore à réduire ces gueuses en barres & autres ouvrages de fer, il seroit à propos de proposer une récompense pour qui trouveroit le secret de faire, à aussi bon marché que l'Etranger nous le vend, le fer en barres avec le feu de charbon de terre, soit en mêlant différentes fortes ensemble, soit en y joignant quelque partie de charbon de bois,

par où on éviteroit en même tems, & la destruction des forêts, & la ruine des particuliers, dont les biens se trouvent en mines & en bois.

Alors l'usage du charbon de terre s'étendra à tous nos besoins, dans nos maisons, dans les mines, les verreries, les briquereries, les falines, les rafineries, les brafferies, &c. Comme il y a différentes especes de charbon, on peut choisir celle qui convient Îe mieux à l'emploi qu'on en veut faire; on peut avec le feu le purger du bitume & du fouffre qu'il renserme; ensorte qu'en perdant deux tiers de son poids, & trèspeu de son volume, il demeure une substance combustible (a), mais délivrée des parties qui exhalent cette fumée incommode

⁽a) Braise de charbon.

de la Grande-Bretagne, &c. 137 qu'on lui reproche. Derby est la premiere ville qui ait substitué à la paille, l'usage de ce charbon à demi consumé, pour sécher le malt, ce qui a donné à sa bierre la blancheur & la douceur qui l'ont mise en réputation. On doit s'en servir aussi dans les sourneaux destinés à sécher le bled soupçonné d'humidité, au moment qu'on l'embarque.

Mais l'Angleterre a tiré de cette richesse naturelle, par la maniere d'en jouir, un autre avantage bien supérieur à sa possession même: trois de ses ports voisins des principales mines de charbon, Withehaven, Newcastle & Svanzey en Galles, sont devenus les magazins dont toute l'Angleterre & l'Irlande tirent leur consommation: Newcastle fournit toute la Côte Orientale jusqu'à Portsmouth; Swanzey,

la Côte occidentale jusqu'à Devonshire & les environs; & Withehaven l'Irlande: cette seule branche de Commerce n'emploie pas moins de quinze cent vaisseaux de cent jusqu'à deux cent tonneaux, & entretient un Corps de Matelots réputés les plus habiles, qui dans des circonstances pressantes, forme une ressource prompte, & toujours assurée (a). La Tamise seule distribue les charbons qu'elle reçoit, dans Londres & dans neuf provinces; les autres rivieres qui vont à la mer servent chacune à proportion de

⁽a) Si l'on ajoute à cet article le nombre de vaisseaux qu'employe le transport des beurre, fromage, bleds, terre à foulon, sels, &c. On trouve par un calcul modéré plus de cent mille Matelots pour le Commerce de l'Angleterre seule, de port à port,

de la Grande-Bretagne, &c. 139 fon cours. D'autres mines plus voisines de Londres n'ont point été ouvertes, pour ne point diminuer cette branche de Commerce maritime, l'Ecole des Matelots & de la Marine Angloise, qui est le vrai boulevart & la gloire de la Nation: des richesses si multipliées ont mérité à ces mines le nom des Indes noires.

DES PESCHERIES.

Parmi les différens poissons dont la Nature a enrichi nos mers, les saumons de Berwick & de Newcastle, les huitres de Colchester, les harengs de Yarmouth & de Leostof sont les plus renommés: mais il semble, que contens d'autres richesses, nous n'ayons songé à prositer de cet avantage que pour notre propre consommation.

140 Avantages & Désavantages

Les Ecossois furent les premiers & seuls en possession de la pêche de hareng: ce poisson descend de Shettland, sur leurs côtes, pour arriver aux nôtres; les Hollandois alors n'y prétendoient d'autre droit que celui d'acheter d'eux ce poisson, pour le revendre.

Le premier Acte que nous ayons concernant cette pêche, est de l'an 13 d'Edouard III (a), qui rappelle quelques sages dispositions de son grand - pere sur le même objet. On reconnoît aisément, en comparant cet Acte avec les Statuts des Hollandois, que ceux-ci en ont prosité; leur pêcherie d'Enchuysen ne commença d'avoir quelque réputation qu'en l'an 1416, ou tout au plutôten 1397, qu'ils trouverent

⁽a) L'an 1341.

de la Grande-Bretagne, &c. 141 le secret de les apprêter avec le

sel, & de les encaquer.

Leur Commerce depuis s'étant accru, leur pêche se trouva trop bornée sur leurs côtes, & bientôt s'étant étendus jusques sur les nôtres, nous les vîmes tranquillement établir leurs filets dans nos propres pêcheries. Dès l'an 1610 le Chevalier Walter Raleigh donne un compte, qui n'a pas été démenti par Jean de Witte, du Commerce qu'ils faisoient en Russie, en Allemagne, en Flandre & en France, de harengs pêchés fur les Côtes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, montant pour une année à 2,659,000 liv. sterling, (61, 157, 000 liv. Tournois): ce seul article leur occupoit, dès ce tems-là, trois mille vaisseaux ou Buches à la pêche, & cinquante mille pêcheurs; fans compter neuf mille

142 Avantages & Défavantages autres vaisseaux ou bateaux, & cent cinquante mille hommes sur terre & sur mer, employés au commerce de poisson, & aux autres commerces que cette pêche occasionne.

Notre indolence a laissé jouir ce peuple de nos propres biens, & s'enrichir ainsi à nos dépens de plus de cent millions sterling. Ce n'est que depuis cette époque que la Marine Hollandoise a fait quelque figure; même aujourd'hui, que sa puissance a reçu de si grands échecs, cette branche de son commerce est de toutes, celle qui a le moins souffert.

Un Etat de leur pêche du hareng en 1748, portoit mille vaisseaux de 70 à 100 tonneaux, évalués à 85 tonneaux l'un dans l'autre; le total de leur pêche dans les deux saisons, estimé à

'de la Grande-Bro	
85000 Last (a): le	Last à 20 livres
sterling	,700,000 l.st.
A déduire pour	
la mise hors &	
construction des	
1000 Buches, les	
frais de la pêche	
& hazards	850,000
Profit net par an.	850,000
Si on v ajoute	, ,
pour le profit de	
la pêche de la	
morue qui se fait	
entre deux	150,000
on aura	1,000,000 l.ft.
Pêcheurs, 14 par	
chaque Buche,	14, 000 hom-
Plus, employés	
à l'occasion de la	
pêche, &c.	86,000
	100,000

(a) Le last fait deux tonneaux.

144 Avaniages & Désavaniages

Jusqu'à présent nos efforts ont été foibles ou peu heureux, dans toutes les tentatives que nous avons faites pour reprendre des avantages trop long-tems abandonnés: lorsque nous avons vou-lu prétendre contre les Hollan-dois un droit exclusif (a) de pêche sur ces côtes, aussi incontestable que celui de faire feuls la moifson dans nos champs, quel a été l'effet de nos remontrances & de nos prétentions? Deux grands & sçavans Traités sur l'Empire de la mer ont été composés par Selden & Grotius; la question est restée indécise, & les Hollandois sont demeurés en possession.

Cependant il s'est formé nouvellement une Compagnie pour la pêche du hareng, en vertu d'un Acte de Parlement: mais ses

⁽a) Sous Charles I. vers l'an 1676. projets

de la Grande-Bretagne, &c. 145 projets & ses progrès même montrent bien que cet établisse-ment est dans son ensance : on projette d'ouvrir à nos harengs un marché nouveau dans nos Colonies; on propose trois prix de 15, 20 & 30 livres sterling pour les Buches qui auront fait la plus grande pêche; on se félicite d'avoir employé cette année trois mille livres sterling en silets pour pêcher ; on se promet d'envoyer \hat{I} 'année prochaine foixante $\hat{B}u$ ches & trois mille hommes, à la pêche du hareng & de la baleine, tandis qu'on a compté en Septembre dernier cinq cent vaifseaux étrangers à la pêche sur la Côte d'Yarmouth, tandis que même des pêcheurs François y sont venus troubler les nôtres.

Que sert d'avoir la Marine la plus puissante de l'Univers; que nous sert d'entretenir à grands

146 Avantages & Défavantages frais deux cent vaisseaux de guerre, montés de dix mille canons, si nous ne sommes pas même les maîtres de pêcher librement fur nos propres Côtes, & si nous y fommes troublés par ceux même

qui n'y ont aucun droit. Ce fut vers l'an 1597 que les Anglois ayant découvert l'Îsle de Spitzbergen en Groenlande oferent les premiers se hazarder à la pêche des baleines qu'ils découvrirent dans ces mers: ils furent tranquilles possesseurs de ce Commerce jusqu'en 1612, que les Hollandois, suivant leur louable coutume, habiles à profiter des découvertes des autres, vinrent pêcher sur les mêmes côtes, avec des pêcheurs Anglois qu'ils avoient débauchés pour cet effet. Ils furent d'abord inquiétés : mais en 1617 étant revenus en force, ils se vengerent en prenant un

vaisseau Anglois avec sa pêche, & les Anglois le souffrirent: on traita entre les deux Nations à ce sujet, on ne décida rien, & on continua de pêcher de part & d'autre, sur les Côtes de la même Isle: bientôt les Danois, les Hambourgeois, les François, les Espagnols, accoururent pour partager les avantages de cette pêche; les baleines quitterent ces parages; nos établissemens dans l'Isle devinrent inutiles, & la pêche sur presque enriérement abandonnée par nous.

Cependant nous achetons des Hollandois les fanons & l'huile de baleine; nos besoins ne nous ont fait faire que des efforts tardifs ou trop foibles: nous sommes encore ici dans la nécessité de proposer des prix pour encourager cette pêche. Depuis cinq à six ans on y envoye jusqu'à huit

G ij

148 Avantages & Défavantages à dix vaisseaux d'Edinburgh, tandis que de 1675 à 1721, les Hollandois y envoyerent 6995 bâtimens, qui prirent 32908 baleines, & la pêche valut 14 millions sterl. (322 millions Tournois.)

Enfin, pour que nous pussions nous vanter que les Etrangers tenoient de nous les plus grandes pêcheries, ou par usurpation, ou par concession, non contens d'avoir remis aux François un droit de 5 pour cent, auquel ils s'étoient soumis pour obtenir la permission de pêcher la morue, nous leur avons laissé, par l'article 13 du traité d'Utrecht, la liberté de pêcher sur les Côtes de l'Isle de Terre-neuve; nous leur avons cédé l'Isle de Cap-Breton, pêcherie toute neuve, en échange de celle de Terre-neuve, qui étoit épuisée; (a) nous leur

⁽a) On ne trouve dans l'Histoire, ni

de la Grande-Bretagne, &c. 149 avons permis de pêcher & de préparer leur poisson dans notre Isle, sans réserver le même privilege sur Cap - Breton. Notre aveuglement égale notre foiblesse; Nations amies & ennemies, nous les avons laissé s'enrichir de nos dépouilles, comme si nous ignorions que les pêcheries sont la pépiniere des matelots, & que la Puissance qui a la plus nombreuse marine employée à la pêche, est à même d'avoir la Marine militaire la plus sormidable.

dans les Actes publics, aucune mention de ce prétendu droit de 5 pour cent, qui est destitué de toute vraisemblance, puisque les François ont toujours pêché en Terre - Neuve sans opposition ou prétention contraire de la part de l'Angleterre.

A l'égard de l'Isse de Cap-Breton le mot céder est une expression au moins impropre, puisque avant & au tems du Traité d'Utrecht, les François étoient en posses, sion non disputée de Cap-Breton.

G iij

III.

Avantages de la Grande-Bretagne par la CONSTITUTION de son GOUVERNEMENT, le premier & le plus fécond de tous les principes.

The Population & une Culture florissantes, une Marine puissante, un Commerce étendu, ne peuvent s'établir & subsisser que par le secours des loix les plus sages, & d'un gouvernement vigilant. Dans les autres Etats, ces loix & cette administration seront l'ouvrage de Législateurs particuliers, de Ministres différens, à qui les Finances, la Marine, le Commerce, seront consiés séparément: en Angelonge.

de la Grande-Bretagne, &c. 151 gleterre ces intérêts si importans seront traités dans le Conseil Général de la Nation, représentée par les Députés de toutes les Provinces, pris dans tous les Ordres. Une pareille Assemblée doit naturellement faire les Loix les plus sages & les plus conformes à l'intérêt général de la Nation, sur tous ces objets.

Une nation entiere qui aura à décider de la nature des impositions & droits nécessaires pour sussifire aux dépenses & aux besoins de l'Etat, choisira sûrement les taxes qui tomberont avec le plus d'égalité, & conséquemment avec moins de poids sur chacun de ses Membres.

Il n'arrivera point qu'une partie des Citoyens puisse se soustraire à la contribution commune, par privileges, exemptions attachées à une certaine profes-

G iy

152 Avantages & Désavantages fion, acquises par argent ou par usurpation: les Citoyens sur lesquels on voudroit rejetter une partie du sardeau, auront un crédit à opposer à l'entreprise des autres.

Les Propriétaires des Terres, foit Nobles, foit Roturiers, dont quelques-uns font eux-mêmes valoir leurs terres, s'opposeront dans le Parlement à ce que les terres soient chargées d'une taxe trop forte, qui renchérisse les denrées au point d'en arrêter la consommation.

Les Marchands & Commerçans y veilleront par intérêt, à ce que des taxes forcées sur les consommations, ne portent point à un prix excessif les matieres & les moyens du Commerce.

Les états d'exportation & d'importation, comparés avec les droits d'entrée & de fortie, ap-

'de la Grande-Bretagne , &c. 15🤻 prendront quelle est la proportion de ces droits, qui convient le mieux à l'avantage du Commerce : la Nation ne pourra se tromper ni être trompée, puisqu'elle pourra chaque année se faire représenter ces Etats en plein Parlement.

Un feul homme ne sera point chargé du poids de l'administration des Finances; fes différentes opérations, ses ressources dans les tems difficiles, les projets, n'auront pas pour ministres & pour auteurs, gens qu'un intérêt particulier peut inspirer; ce sera la Nation elle-même qui les imaginera; ce fera devant elle qu'ils seront proposés, & son examens sera moins sujet à l'erreur.

Et comme rien ne demande plus d'intelligence, & n'intéresse plus particuliérement la Nation, que la juste proportion & l'em-

Gy

154 Avantages & Désavantages ploi fidele des fommes qu'elle deftine aux dépenses nécessaires de la Marine, de l'ordinaire & de l'extraordinaire des guerres, & des subsides à payer dans l'Etranger; ce ne sera point un seul Ministre, ou des Ministres seuls pour chaque partie, qui régleront les sommes qu'il convient d'assigner à chacun de ces objets; ce sera la Nation elle-même qui jugera de ces différens besoins; elle ne pourra donner une préférence mal-entendue, à une partie sur l'autre; ses forces de terre & de mer, dans un juste équilibre, ne s'accroîtront point aux dépens les unes des autres ; la Marine militaire ne heurtera point la Marine marchande : une harmonie exacte réfultera de la distribution impartiale de ses faveurs & de sa protection: enfin, pour s'assurer que les sommes assignées ont été de la Grande-Bretagne, &c. 155 fidélement appliquées à leur defination, la Nation pourra se faire rendre compte de leur emploi, quand elle le jugera à propos.

Quelques-uns trouvent à redire à l'évidence dans laquelle cette forme de gouvernement met nos forces & notre puissance aux yeux de l'Etranger; mais c'est sans doute une raison de plus, pour nous engager à être toujours tels que nous ne craignions pas de paroître ce que nous sommes: au reste, cette publicité de l'état de nos forces & de nos finances est très-avantageuse vis-à-vis du Corps de la Nation. Elle en est moins exposée à être trompée elle-même sur son Etat, & le crédit public en est plus solide, éga-lement garanti d'une sausse confiance qui peut le ruiner, & d'une fausse désiance qui peut le G VI

156 Avantages & Désavantages déranger ou le tenir toujours foible.

Les demandes des Marchands des différentes branches de Commerce, les encouragemens dont chacune aura besoin, seront mis devant les yeux de Membres de Parlement, Marchands eux-mêmes, ou ce qui est mieux, qui auront cessé de l'être, capables par conséquent de se décider sans partialité mais avec connoissance, en faveur du véritable intérêt général du Commerce, & non de l'intérêt particulier des Commerçans, qui peut souvent y être opposé.

Les statuts & réglemens nécessaires pour l'avancement de la Marine, des revenus de la Nation, de la culture, de la population, de l'emploi des hom-mes, proposés devant le Parle-

de la Grande-Bretagne, &c. 157 un Corps de plus de sept cent Membres qui composent les deux Chambres, un nombre de Citoyens instruits fur chaque matiere : divers Comités particuliers chargés de l'examen & de la rédaction de ces Loix, épargneront la lenteur & le désordre inévitables dans la discussion de certaines matieres par un Comité général. Dans une assemblée libre qui décidera d'objets si importans, les talens, le mérite, la probité, pourront paroître au plus grand jour; l'émulation, l'amour de la Patrie, fera naître de grands Hommes en tous les genres, les fera connoître, & reproduira de nouveaux Sujets tous les sept ans.

Il est aisé de sentir l'avantage d'un pareil gouvernement, sur l'administration d'un seul pour toutes les parties, ou d'un seul

158 Avantages & Défavantages pour chacune: les Jugemens de la Nation cependant ne seront point à l'abri de l'erreur; mais elle sera plus aisée à réformer que l'erreur d'un seul, parce qu'une Nation n'a point l'intérêt ni l'amour propre de soutenir ses erreurs; d'ailleurs un seul homme suffit pour ouvrir les yeux de la Nation, & chacun de ces sept cent Membres peut être cet homme: quoique les Représentans de la Nation se renouvellent à chaque Parle-ment, ses projets pour le bienne seront point bornés par le tems ni par des vûes particulieres; elle aura un intérêt & une activité toujours uniformes. Enfin la foiblesse, l'ignorance, l'infidélité ou l'indolence, seront des défauts bien moins à présumer dans le Conseil d'une Nation qui se gouverne elle-même, que dans l'administration d'un seul

de la Grande-Bretagne, &c. 159

L'état de la guerre étant le plus directement opposé au bonheur des Peuples , la Nation songera moins à étendre ses conquêtes que son commerce; la protection de son commerce sera l'objet le plus naturel de ses guerres; elle craindra d'avoir un Roi conquérant, parce qu'elle crain-dra que sa liberté ne devienne à la fin une de ses conquêtes; une paix longue n'aura point pour l'Etat les mêmes inconvéniens que pour ceux dont la constitution est militaire : si le malheur ou la nécessité des circonstances entraîne la Nation dans des guerres inévitables, du moins, toujours éclairée sur son véritable intérêt, aura-t-elle le pouvoir de mettre des bornes à l'humeur guerriere d'un Roi, aux brigues qu'un Ministre, ou qu'un parti puissant pourra faire contre la paix.

160 Avantages & Désavantages

Mais une si belle harmonie peut être dérangée par la corruption, je le dis à notre honte, & avec douleur.

Venalis Populus, Venalis Curia Patrum.

C'est en vain que pour éviter la féduction plus facile & moins couteuse dans un Parlement perpétuel, on a fixé la durée de chacun à sept années au plus ; le Roi pourra toujours acheter des voix dans les élections, des suffrages dans le Parlement; il s'attachera les Seigneurs dont les terres ont le droit d'envoyer plusieurs Membres au Parlement; des Citoyens, qui dans la Chambre des Communes auront défendu avec vigueur les droits de la Nation, appellés par le Roi à la Chambre des Lords, s'y tairont pour

de la Grande-Bretagne, &c. 161 prix de leur nouvelle dignité, ou prostitueront sans pudeur leur éloquence en faveur de la Cour. Mais, comme ce n'est qu'avec l'argent de la Nation, que le Roi peut acheter contre elle-même les vœux de ses Membres, cette feule réflexion ne devroit - elle pas l'éclairer sur le danger d'accorder au Roi des richesses, dont l'abus peut être si pernicieux dans ses mains? Sera-t-il jamais possible qu'une Nation entiere assemblée, s'aveugle au point de vendre ellemême jusqu'à la liberté des personnes & des biens? Ou ensin, si la corruption des Membres qui la représentent en venoit à de tels excès, n'arriveroit-il pas alors que par une révolution forcée, la Nation secoueroit le fardeau qu'elle ne pourroit plus porter, & que d'un desordre nécessaire, le premier ordre des choses renaîtroit:

à peu près comme dans le corps le mieux constitué, si des humeurs vicieuses s'amassent avec le tems, la mesure étant venue à son comble, la maladie se déclare, & le malade ne peut être sauvé que par une crise violente.

Mais pour détourner mes réflexions sur des objets plus agréables, je dirai un mot de l'effet de cette Constitution de notre gouvernement sur le génie de la Na-

tion, & de l'esprit public.

De la force de notre CONSTITU :
TION, pour diriger les Esprits
vers le bien public.

L'ambition de parvenir à l'honneur & à la considération qui accompagne la qualité de Membre de Parlement, jette dans tous les Ordres une émulation noble, capable de grands effets: tout de la Grande-Bretagne, &c. 163 Citoyen peut raisonnablement aspirer à cet honneur, même à celui de s'asseoir dans la Chambre des Lords; le droit de donner sa voix dans les élections, l'habilité a être élu Député des Comtés, des Cités & des Bourgs sont déterminés, suivant divers Actes, par les facultés de chacun, ensorte qu'en augmentant sa fortune, on peut augmenter l'élévation de ses prétentions (a).

⁽a) Oublions pour un moment les abus de la corruption, soit dans la personne des Candidats pour acheter des suffrages, soit dans la personne de ceux qui ont le droit d'élire: abus auxquels on ne remédiera jamais qu'en fixant à une somme plus sorte, les sacultés qui donnent le droit de voter; les 40 shelings de rente fixés sous Henri VI reviennent à peu près à 20 livres sterling, monnoye présente; un Citoyen de 20 liv. de rente se trouveroit d'une condition & peut»

164 Avantages & Défavantages

Un Marchand, un Citoyen aisé vivant sur ses terres, sera Membre du Parlement à l'égal d'un Pair, s'il a trois cent ou six cent livres sterling de rente pour être nommé Député de sa Ville, Bourg ou Comté; il sera assis dans la Chambre des Communes avec des fils de Pairs, Membres des Communes comme lui. C'est cette égalité, fille de la liberté, qui peut seule tenir en honneur le commerce, & inspirer à ceux qui le professent, une estime de leur état, & une noblesse de sentimens, qui seront à jamais le caractere distinctif du Commerçant Anglois.

Les Lords ne dédaigneront jamais la profession utile de Ci-

être de mœurs moins susceptibles de corruption, ou du moins il se vendroit plus cher, ce qui revient au même.

de la Grande-Bretagne, &c. 165 toyens, qui sont leurs égaux quand ils sont assemblés pour régler les affaires publiques de la Nation : ils se feront honneur de compter parmi leurs ancêtres des marchands Merciers, Epiciers, Brasseurs, Drapiers, Tailleurs, &c. dont les noms sont conservés dans les fastes du Commerce, décorés des dignités de Lord-Maire, de Maître des Requêtes, de Conseiller privé, Chancelier, Comte, &c. Ils feront euxmêmes le commerce ; leurs fils iront dans les comptoirs de la Cité pour apprendre le commerce, ou du moins pour tenter d'obtenir quelque riche héritiere, foit du consentement de ses parens, soit du sien seulement, en mariage clandestin.

Ainsi le Commerçant ne sera obligé d'aller chercher dans un autre Etat, des honneurs & des

166 Avantages & Désavantages distinctions: il deviendra Chevalier par grace du Roi ou par argent, mais, sans quitter le commerce, parce que le commerce est en honneur; ainsi les états ne tendront point à se confondre; les Citoyens qui mériteront bien de la Patrie en recevront des récompenses signalées, mais convenables & conformes aux services rendus & à ce qu'on attend encore d'eux. Le Duc de Marlborough & Gresham (a) auront tous deux une Statue; l'une élevée sur une haute colomne en face d'un magnifique Palais, présent digne du Héros & de la Nation; l'autre, placée modestement dans la Bourse de Londres, La Statue du Général d'armée, sera érigée au milieu de ses Terres,

⁽a) Commerçant célébre fous le régne d'Elisabeth.

de la Grande-Bretagne, &c. 167 presque dérobée aux yeux de la Nation, dans la solitude d'un parc immense. Celle de Gresham sera au milieu de ses Concitoyens, parce que son exemple est le meilleur de tous, & celui que la Nation a le plus grand in-

Dans une Constitution où chacun participe ou s'imagine participer au gouvernement, tous les Citoyens seront occupés de la chose publique, chacun suivant sa capacité. De-là, cette multitude d'ouvrages sur toutes les matieres publiques; chacun peut les étudier dans leur source dans le recueil des Actes du Parlement, dépôt précieux des sages résolutions de la Nation; c'est le livre universel des Citoyens: les débats & discours dont ces loix sont souvent l'occasion, sont pour notre jeunesse l'école de la 168 Avantages & Défavantages raison, de la liberté, du Patriotisme. Nos plus grands génies, Bacon, Newton, Locke, Temple, Raleigh, n'ont pas dédai-gné d'écrire fur le Commerce, Te Change, les Monnoyes, les dettes de la Nation; Child, Petty, Mun, Davenant, King, Gee, &c. ont étendu nos connoissances. Sur l'Agriculture & l'Histoire Naturelle, nous avons les Evelyn, les Bradley, les Miller, les Tull, &c. Tant d'écrits nouveaux dont chaque année nous fommes inondés sur ces mêmes matieres, dont la plûpart ne sont que les répétitions des anciens, ne sont pas sans effet ni sans fruit; on les achete, fans doute, & on les lit, puisqu'on ne cesse d'en imprimer; les connoissances se multiplient; les Artisans même s'instruisent; ils ne sont plus chez nous, comme ailleurs, des machines qui font

de la Grande-Bretagne, &c. 169 font mouvoir d'autres machines; ils écrivent aussi, mal sans doute, mais de bonnes choses sur un métier qu'ils exercent avec intelli-

gence.

Dans un Gouvernement, où chaque Citoyen peut dans le Confeil général de la Nation être lui seul ou avec les autres Membres , l'auteur d'un bien général, le plus grand nombre des Citoyens seront remplis de cet esprit; plusieurs particuliers feront des actes dignes de la Nation elle-même, & les actions privées feront dirigées par les principes du bien général. Grands avantages de notre Constitution, où la Nation veille elle-même, fur la Monarchie abfolue où le Monarque s'est chargé de tout faire, où l'honneur de tout se rapporte au Monarque, où tout bien, tout encouragement, ne

H

170 Avantages & Défavantages peut venir que du Monarque.

On a dit que l'amour de la Patrie chez nous, étoit le desir ou peut-être l'amour propre, naturel à une Nation qui se gouverne elle-même, d'être heureuse & bien gouvernée. Que cet amour de la Patrie soit ce que l'on voudra; du moins les essets n'en sont pas douteux, & se multiplient sans nombre dans tous les pays qui ont le bonheur de vivre sous notre Gouvernement.

Je dois à l'Irlande cette juftice, de faire mention d'elle la premiere. C'est à Dublin que s'est formée une de ces premieres Sociétés qui ont pris pour leur objet, l'avancement & l'étude du Commerce, des Manusactures & de l'Agriculture. C'est aussi celle dont les succès ont été les plus brillans; c'est à elle qu'on doit les élémens de cette manus

de la Grande-Bretagne, &c. 171 facture de toiles, dont les pro-grès ont été si ràpides. Cette Société ne s'est pas bornée à ce seul objet; tous les Arts & autres parties du Commerce & de l'Agriculture, elle les a embrassés; elle a trouvé dans la générosité de ses Membres & du Public, des fonds pour suffire aux Prix qu'elle distribue chaque année au nombre de quatre-vingt ou cent, montant ensemble à 6 à 700 liv. fterling (14 à 16,000 livres tournois.)

Ces Prix font donnés à celui

Qui a le mieux teint en écarlate ou telle autre couleur proposée, étoffes de laine, de coton, de soye, &c.

Qui a fait le meilleur tapis, façon de Turquie où de Tournay.

La meilleure étoffe nouvelle H ii

172 Avantages & Désavantages pareille à l'échantillon proposé.

Les meilleurs desseins pour étosses.

La meilleure porcelaine.

Le meilleur papier façon de Hollande.

Les meilleures couleurs pour la Peinture.

Qui aura inventé les machines les plus utiles, pour manufactures ou agriculture.

Aux Maîtres ou Maîtresses qui auront fait les meilleurs Apprentiss en tel métier; la meilleure sileuse de lin, de coton, &c.

A celui qui aura amassé ou vendu la plus grande quantité de chiffons de linge pour les Papeteries.

Qui aura fait le plus de barils de poix, de la Grande-Bretagne , &c. 173

Qui aura semé le plus d'acres au - dessus d'un nombre fixé, en navets, trêsse, lin, &c.

Qui aura planté la plus grande quantité d'oziers, d'arbres de tout genre, &c.

bres de tout genre, &c. Qui aura recueilli le houblon de la meilleure qualité.

Qui aura desséché tel nombre d'acres de marais, & l'aura mis en valeur.

Un Citoyen seul, le Docteur Samuel Madden a confacré par an à un si louable emploi, 100 à 150 liv. sterling, (environ 4000 l. tournois) en dissérens Prix qui sont adjugés, comme les précédens, par la Société de Dublin.

Pour répondre à l'émulation des concurrens, on a assigné des premiers, seconds & troissémes Prix à chaque objet; émulation, dont la fécondité n'est pas moins

H iij

précieuse dans le nombre des ouvrages qui prétendent au Prix, que dans ceux qui le gagnent. Plusieurs prétendans, contens de l'honneur seulement de l'avoir obtenu, rendent l'argent destiné, pour augmenter les sonds de l'année suivante.

EDINBURGH a possédé une Société pareille, & c'est à elle que l'Ecosse doit le sage projet des moyens qui y ont créé & encouragé la manusacture des toiles, ses autres manusactures &

ses pêcheries.

Il y a environ vingt ans que cette ville appella ou reçut chez elle quelques familles protestantes sorties de Picardie & de la Flandre; c'étoient des ouvriers en Baptisse qui y porterent les premieres connoissances de cette fabrique; on leur destina un quartier situé entre la Ville & le Port

de la Grande-Bretagne, &c. 175 composé de treize maisons, dans lesquelles on établit treize familles Françoises; on nomma ce quartier Picardie, du nom de ses nouveaux habitans; on donna à chacun l'usage de sa maison pour lui & pour ses descendans, un petit jardin, une vache, & on le pourvut d'ustenciles. Cette Colonie a éprouvé jusqu'ici de la part de la Ville, la protection & les secours que méritent des Etrangers utiles; elle s'est soutenue à peu près dans le même état, diminuée seulement d'une famille qui est allée s'établir à Londres: chacun de ces ménages a fait fortune à proportion de son industrie; & si malgré l'aifance dont ils jouissent, ils se souviennent encore avec regret de leur ingrate Patrie, le féjour de l'Ecosse rend ces regrets plus excusables & plus naturels qu'ils H iv

176 Avantages & Désavantages

ne l'eussent été en Angleterre. Les deux freres R. & A. Foulis de Glasgow, étoient connus dans le monde litteraire par une imprimerie moderne & déja célébre par la perfection exquise de ses caracteres & la correction des éditions, dont on est redevable aux foins des favans Professeurs de l'Université de cette Ville. Le Commerce leur aura aussi ses obligations; ils ont commencé d'imprimer les meilleurs ouvrages que nous ayons sur cette ma-tiere. Tout nouvellement ils ont formé le projet d'élever une école de Peinture & Sculpture : ils en ont fait les premieres avances, & plusieurs Commerçans se sont joints à eux pour une entreprise si utile. Un des deux freres a parcouru la France & la Hollande, pour y recueillir les meilleurs tableaux Italiens, François de la Grande-Bretagne, &c. 177 & Flamands. Il a ramené de Paris, un Peintre affez bon, un Graveur, & un Imprimeur en gravure, à qui on donne de bons appointemens. La Peinture peutêtre fera long-tems à faire de grands progrès; mais le dessein avancera, & c'est une science importante pour la persection des manusactures.

L'esprit public se distingue encore à Edinburgh, dans plusieurs Etablissemens qui sont soutenus par la générosité des particuliers; entr'autres une maison destinée pour les ensans orphelins des Marchands qui ont sait banqueroute; on les y instruit au Commerce; on paye leur apprentissagé en quelque métier; on leur donne cinquante livres sterling en sortant, pour s'établir.

L'Hôpital de l'Infirmerie où l'on tient continuellement trois

 $H_{\mathbf{V}}$

178 Avantages & Désavantages cent pauvres malades, est un monument moderne de la charité & de l'esprit public, qui mérite d'être éternel. Les fouscriptions charitables des particuliers ont acheté le terrein sur lequel il fut élevé ; la plûpart des matériaux ont été donnés; l'Architecte, les Maçons, les Peintres, les Sculpteurs ont donné leur tems gratis, & ont orné cet édifice d'une magnificence noble & respectable. Les premiers Médecins & Chirurgiens n'y ont d'autres appointemens que les bénédictions des malades; la plûpart des domestiques y servent par charité; le Portier même qui montre la Maison aux curieux, a fait vœu, (chose unique & incroyable dans la Grande-Bretagne) de ne rien demander & de ne rien accepter que pour le profit des pauvres.

de la Grande-Bretagne, &c. 179

Parmi les noms des Souscripteurs que contient un grand tableau, on trouve inscrite l'Isle de la Jamaïque pour quinze cent livres sterling; les Isles d'Antigoa & de Barbadoës, pour trois cent livres sterling. On voit dans la même sale les Portraits & les Statues de quelques principaux Bienfaiteurs. C'est ainsi qu'en offrant à la vertu de ces généreux Citoyens l'hommage que l'amour propre auroit pû prétendre, on tente la générosité de ceux qui ne sçauroient pas faire le bien en secret.

Nous avons à Londres & dans toute l'Angleterre, un nombre (sans doute trop grand) d'Hôpitaux, entretenus en grande partie par les souscriptions annuelles de Bientaiteurs inconnus, où les pauvres & les enfans trouvent & apprennent les moyens de sub-

H vj.

180 Avantages & Défavantages fister; écoles instituées pour offrir aux hommes un azile contre les désordres de la fainéantise.

Le corps des Matelots de Newcastle s'est soumis, par une convention libre, à une contribution qui a fait les sonds de la
construction & de l'entretien
d'une très-belle Maison de charité, où chacun d'eux, pauvre,
ou hors d'état de servir, trouve
une subsistance assurée. Etablissement, qui peut en quelque sorte
être mis en comparaison avec le
superbe Hôpital de Greenwich
pour les Invalides de la Marine,
sondé par nos Rois & la Nation.

En 1687, ce fut autant l'esprit public que celui de la Religion, qui reçut en Angleterre les Protestans François fugitiss. La quête qu'on sit pour eux alors monta à 63,713 l. 2. s. 3. d. sterl. (près de 1,500,000 liv. tourn.)

de la Grande-Bretagne, &c. 131

On en nourrit cette même année plus de quinze mille cinq cent, dont treize mille cinq cent dans la Ville de Londres & les environs; je ne parle pas de ceux qui passerent avec les moyens de subsister. C'est ce même esprit qui attire encore aujourd'hui en İrlande, ceux de nos freres qui n'ont pas la liberté de chanter le cantique du Seigneur dans leur Patrie, & de s'y marier. Enfin, c'est cet esprit qui a proposé, quoique sans succès jusqu'à ce jour, dans notre Parlément, la naturalisation générale de tous Etrangers Protestans.

Mais parmi les actions particulieres des Citoyens où l'amour du bien public s'est peint, pour

en citer quelques-unes, C'est au Lord Duc de Buckingham, que l'Angleterre doit sa manufacture de glaces, dont il

182 Avantages & Défavantages apporta le fecret de Venife.

Lady Salton, a fait présent à l'Ecosse des premieres connoisfances sur la fabrication des toiles & sur le blanchiment; connoisfances qu'elle alla chercher ellemême en Flandre, & en Hollande. Elle eut le crédit d'engager les Dames à se parer, dans les grandes assemblées, des premiers mouchoirs & manchettes de manusacture Ecossoise; exemple imité depuis par notre Société d'Antigallicans de Londres, dont le premier vœu, est de ne se servir pour habillement, d'aucun

ouvrage de fabrique Françoise. C'est au Chevalier Thomas Lombe, que l'Angleterre est redevable d'un moulin pour organsiner les soyes, dont d'apporta le plan de Piémont, tiré si exactement (non sans peine & sans risques) qu'il en sit construire un à de la Grande-Bretagne, &c. 183 Derby en 1734, tout pareil à son modele. Cette machine admirable contient 26,586 roues, & 67,746 mouvemens, qui travaillent 73, 726 verges de sil de soye à chaque tour de roue, c'est-à-dire 318,504,960 verges, (ou 247,726,080 aunes) dans vingtquatre heures, à trois tours de roue par minute.

La récompense d'un Citoyen si zélé sut dictée aussi par l'esprit public; au lieu de continuer le privilege exclusif qu'on lui avoit accordé pour quelques années, le Parlement, par un Acte exprès, lui sit don de quatorze mille liv. sterling. (250,000 liv. tournois) afin que l'avantage de cette invention nouvelle appartînt à la Nation dans toute son étendue.

Comme dans une Nation toujours vigilante, les projets utiles au bien général font tôt ou tard 184 Avantages & Désavantages quelque fruit, l'esprit public me fera hazarder ici les réflexions suivantes.

SUR L'UTILITÉ D'UNE Société, uniquement occupée de l'étude de la Culture & du Commerce, & des moyens de perfectionner & d'encourager ces deux objets.

J'Ose demander aux Citoyens qui sentent dans toute son étendue l'importance de l'Agriculture & du Commerce, pourquoi l'Angleterre n'a point de Société publique, à qui l'avancement de ces deux objets soit confié? Seroit-ce parce que nos terres sont très-fertiles, & notre Commerce florissant: mais sont-elles toutes fertiles; ne peuvent-elles l'être davantage, & notre Commerce seroit-il donc au point pardelà lequel nous ne puissons plus espérer de l'étendre?

AGRICULTURE.

A l'égard de la culture des terres, nous sommes riches en Livres anciens & modernes qui traitent de cette science: mais ce sont des richesses dont nous ne pouvons jouir, soit par le dégoût qu'emporte avec lui un amas confus de connoissances sans méthode, d'expériences sans philosophie, de raisonnemens sans pratique; soit parce que ces Livres contiennent une infinité d'erreurs répétées successivement, que les yeux seuls de l'expérience peuvent distinguer de la vérité: ce seroit le premier travail de la Société dont je parle.

La Société choisiroit pour son Siége principal & le plus naturel, le voisinage de quelque terrein inégal, (comme nous en 186 Avantages & Défavantages avons beaucoup), c'est-à-dire, contenant dans une étendue médiocre plusieurs terres de différentes natures.

On commenceroit par pratiquer des expériences, les mêmes fur des terres de différente qualité, & différentes fur des terres de

la même qualité.

On appelleroit des Provinces de l'Angleterre où les pratiques de l'Agriculture sont les plus disférentes, des Laboureurs pour les exercer; les Laboureurs, en conversant avec les Membres de la Société, deviendroient Philosophes, & les Philosophes apprendroient avec eux à être Laboureurs, & à en former d'autres.

Des Membres de la Société instruits à faire les expériences avec sagacité, répandus dans divers endroits du Royaume, enseigneroient à leurs Laboureurs; de la Grande-Bretagne, &c. 187 à profiter sur leurs terres des connoissances qu'on acquerreroit. Ils pourroient fonder en plusieurs endroits des écoles particulieres d'Agriculture, qui correspondroient avec la Société générale, soit en lui communiquant ses expériences, soit en s'envoyant réciproquement des Laboureurs instruits, ou à instruire.

La Société s'occuperoit aussi de la connoissance des bestiaux de dissérent genre, & de leurs dissérentes especes, & trouveroit un vaste champ d'observations dans l'étude des meilleurs moyens de les élever, de les nourrir, de traiter leurs maladies, d'augmenter leur propagation, d'améliorer les especes: ses expériences seroient faites sur toutes les dissérentes especes dans un même lieu, & comparées avec celles, qui dans divers cantons de l'An-

188 Avantages & Défavantages gleterre, feroient dirigées par les

Écoles particulieres.

Il seroit nécessaire qu'un cervain nombre d'Associés fût envoyé chaque année successivement dans toutes les Provinces du Royaume, pour en faire l'hiftoire naturelle, c'est-à-dire, examiner la nature des terres, & l'emploi qu'on en a fait: l'expérience nous montre tous les jours que des cantons sont mal mis en valeur, ou ne le sont pas du tout, faute d'avoir imaginé nouvelles pratiques, ou des productions plus conformes au climat, au bien de la population, & aux dispositions naturelles du pays, quant à la confommation & à la communication, que celles qui y sont établies depuis long-tems: ils jugeroient des lieux où il feroit à propos de planter des forêts, ou d'augmenter celles de la Grande-Bretagne, &c. 189 qui nous restent, d'établir des canaux navigables, qui nous manquent en plusieurs endroits, parce que la commodité de la mer nous a fait négliger les avantages de la navigation intérieure : quelques-uns seroient sonder la terre, pour y trouver les mines, les marnes, ou autres matieres, dont les Provinces particulieres ou le Royaume manquent, pour la persection de nos diverses Manusactures de porcelaines, de glaces, &c.

Sur le rapport de l'état des productions naturelles des cantons parcourus & examinés, on jugeroit de ceux où la culture a besoin d'être établie ou encouragée. La Société alors proposeroit des prix particuliers & des prix généraux, suivant que leurs différens objets intéresseroient la Culture d'un tel Canton en par-

ticulier, ou l'Agriculture en général: ces prix auroient pour objets principaux, de tirer un plus grand produit des terres cultivées, de tirer un produit nouveau des terreins incultes, fables, marais à dessécher, &c. soit en bleds, prés, ou en pâturages, où on éleveroit des bestiaux quelconques; en mines, forêts, &c. ensin, de créer quelque valeur que ce soit, où il n'en existe présentement aucune.

L'utilité d'un pareil établisse.

L'utilité d'un pareil établissement lui répond certainement de la protection du Roi, & des secours de la Nation: mais sans cela même, les souscriptions seules des Seigneurs, & autres propriétaires des terres, pourroient suffire aux dépenses; & ce n'est point trop présumer de la générosité des Citoyens, dans un pays où nous avons vû de nos jours un simple particulier, Thomas Guy, Libraire à Londres, y fonder lui seul à ses frais un Hôpital pour les Incurables, dont l'Edifice a coûté trente mille livres sterling, (690, 000 liv. tournois,) & le doter de dix mille liv. sterl. de rente, (230, 000 livres tournois de rente.)

COMMERCE.

L'esprit de Commerce s'étant emparé à la sois de toutes les Nations, il arrivera sûrement que quelques - unes reprendront des autres, les branches de Commerce qui leur appartenoient naturellement: celles dont l'industrie a le plus usurpé sur l'indolence des autres, perdront le plus; la Hollande en est un exemple présent. Nous devons donc songer à retenir ce que nous possédons: mais nous devons tenter d'acquérir, si nous voulons ne pas perdre.

192 Avantages & Défavantages

Nos Manufactures sont, à ce que je pense, dans un nombre, & à un dégré de persection, tel qu'il s'agit moins de sournir des idées & des moyens à l'industrie, que de procurer à ses ouvrages & aux productions naturelles, de nouvelles voies de consommation, dans l'intérieur comme dans

l'Etranger.

Une Société destinée à remplir ces deux objets devroit être composée d'Associés qui réunifsent entre eux les connoissances pratiques, non-seulement du Commerce de l'Angleterre, mais même du Commerce des Etrangers entre eux, c'est-à-dire des Commerçans, qui connussent nos principales Manusactures, & les lieux où la consommation en est établie, des Entrepreneurs de Manusactures, des Marchands qui auroient vêcu & com-

de la Grande-Bretagne, &c. 193 commercé dans les pays étrangers, tant ceux où nous avons un Commerce ouvert, que ceux où

il ne l'est pas encore.

De toutes ces connoissances réunies, il réfulteroit un tableau vivant & univerfel de tous les Commerces existans, que Londres seul est peut-être en état de former , tableau plus sûr que celui que les Livres les plus étendus peuvent nous offrir, & qu'une seule tête ne peut contenir parfaitement dans toutes ses parties. De la comparaison de ces connoissances il naîtroit sûrement des combinaifons nouvelles de Commerce, soit pour étendre les branches qui existent, soit pour en créer qui n'existent pas (a).

⁽a) M. Elton en 1739 tenta d'ouvrir aux Marchands Anglois établis en Russie, un Commerce direct avec la Perse par le Volga & la mer Caspienne, ob-

194 Avantages & Défavantages

Nos jeunes gens voyagent, la plûpart sans fruit: quelque tems d'école dans cette Société, avant de partir, les mettroit en état de faire des voyages utiles à la Patrie & à eux-mêmes. La Société devroit même faire des éleves, dont elle essayeroit l'intelligence, & qu'elle destineroit à aller prendre des instructions, dans les autres Etats, sur le Com-

jet d'un Acte de Parlement de la quatorziéme année de Georges II. (1740) tentative presque oubliée depuis 1581. La Nation doit lui en être obligée, malgré l'espece de désection dont il se rendit en quelque sorte coupable, en se donnant à Sha-Nadir, & qui lui sit rencontrer en Perse une fin tragique. Après lui M. Hanwai, en 1743; n'éprouva pas un succès beaucoup plus heureux pour les marchandises qu'il y conduisit: & l'on ne dévoit gueres s'attendre à mieux parmi les troubles dont la Perse étoit alors assistance.

dela Grande-Bretagne, &c. 195 merce qui s'y fait, ses moyens, son étendue; sur l'emploi des hommes, l'industrie & ses resfources; les revenus, les taxes, leurs objets & leurs esfets; le génie, les mœurs des habitans, la maniere de les tenter par quelque nouvelle manusacture, ou autre objet de Commerce.

Quelques - uns de ces éleves formés feroient donnés pour premier ou fecond Sécrétaires d'Ambassade, à tous Ambassadeurs, ou autres Ministres de la Nation dans les pays Etrangers, soit pour prendre dans cette fonction des informations plus particulieres & moins suspectes sur tous ces objets, soit pour veiller particuliérement sur les tentatives que les autres Nations feroient d'y étendre leur Commerce, asin de contrarier leurs progrès, ou de les contrebalancer par des deman196 Avantages & Désavantages des, ou des efforts opposés. Des Commerçans, des Consuls établis dans ces villes Etrangeres, pourroient sans doute, & devroient remplir ces vûes : mais la plûpart des Commerçans ren-fermés dans un cercle d'intérêts ou de vûes trop borné, ne voyent dans un pays que ce qu'ils y font, & très-peu ce qu'on y pourroit faire : des Consuls qu'on laisse vieillir dans les mêmes places, perdent l'activité des idées, & voyent toujours la même chose qu'ils y ont vûe. Des Eleves tels que je les propose, seroient en état de jetter des lumieres sort importantes sur la partie politique, & dont elle ne peut se passer : car la Politique connoît mal les forces d'une Puissance, quand elle ne connoît pas les forces de fon Commerce. Elle ne connoît pas ses propres resources, quand

de la Grande-Bretagne, &c. 197 elle ignore ce qu'elle peut pré-tendre & gagner du côté du Commerce: enfin, les Nations auront fur nous un grand avantage, si tandis que l'état de nos forces & de notre puissance est entiérement à découvert pour elles, nous ne sommes pas éclairés sur leur état & leurs forces: des Citoyens instruits avec cette méthode, seroient capables de négocier ces traités de Commerce, qui accompagnent les traités de paix, & qui déterminent seuls les fruits de la guerre, en faveur du vainqueur ou du vaincu.

Ces Eleves, de retour dans la Patrie, deviendroient pour la Société des Membres précieux: le tems en augmenteroit le nombre, & alors la Société se trouveroit composée dans toute la persection désirable, & qu'on ne peut attendre raisonnablement

198 Avantages & Défavantages des premiers momens de son établissement.

Quel meilleur usage de leur tems pourroient faire nos jeunes gens, sur-tout ceux qui se destinent à entrer dans le Parlement? Ils dépenseroient moins d'argent en France qu'ils ne sont; ils seroient plus de prosit & de séjour dans les autres pays, & les bons patriotes n'auroient pas le chagrin de voir les Anglois revenir de leurs voyages, François, & oser l'être jusques dans Londres.

La Consommation intérieure des Manufactures, & particuliérement de celles de laine, qui est la manufacture naturelle du Pays, ne mériteroit pas moins les attentions de la Société: ce seroit le meilleur moyen, sans doute, de remédier à la sortie de nos laines, causée en grande partie par leur surabondance. Il semble que

de la Grande-Bretagne, &c. 199
ç'ait été le motif de l'Acte qui or donna en 1666, qu'aucun mort déformais ne feroit enterré que dans des habillemens de laine. Une Loi qui auroit pû obliger les vivans à confommer plus d'étoffes de laine à leur usage, eût fait un bien d'une plus grande étendue sans doute (a): les caprices de la mode & de la confommation sont si bizarres, & cependant l'objet est si important, que je n'ai jamais douté qu'ils ne sussent du ressort du Lé-

⁽a) Par exemple, pour empêcher que l'usage des étoffes de laine en habillemens ne s'abolisse entiérement parmi les femmes, je ne doute point qu'il ne sût nécessaire d'ordonner que pendant trois Dimanches, ou autres jours marqués dans chaque saison, aucune semme ni homme ne paroîtra en public, qu'en robe ou habit de laine, &c. sous telles peines, &c.

200 Avantages & Désavantages gislateur. L'Angleterre & la France donnent un exemple sensible de cette bizarrerie. L'abondance de nos laines nous est en quelque forte à charge, & il semble que nous en évitions la confommation. Nous ne connoissons presque point l'usage des tapisseries ; nous couchons sur un seul matelat de plume; nos lits, nos rideaux, font de toile; nos femmes, pour le plus grand nombre, font vêtues de toile, la plûpart des Indes, ou autres de fabrique étrangere , malgré l'Acte de prohibition (a). En France au contraire, où les laines sont rares & cheres, il y a des Manufactures de tapisserie de laine en grand nombre : la laine s'emploie dans les tours de lit, les matelats, les siéges, les rideaux, & les femmes

⁽a) Depuis 1722.

de la Grande-Bretagne, &c. 201 au moins du commun en sont habillées: le luxe & la légéreté des draps, fait user à un François six habits de drap contre quatre qu'usera un Anglois. La Hollande, soit hazard, soit sagesse, a pris de ces deux partis, celui qui convenoit vraiment à ses intérêts. Comme elle recueille peu de laines, elle en consomme médiocrement, quoiqu'elle en manusature beaucoup.

Peter Parisot, connu en France sous le nom du pere Norbert, a établi nouvellement à trois miles de Londres, deux Manusactures de tapisserie de laine, l'une d'après celle des Gobelins, sondée en France par François I, & pour laquelle furent faits ces célébres cartons de Raphael, que nous avons à Hamptoncourt; l'autre Manusacture, d'après celle de Chaillot près Paris, dont l'art

202 Avantages & Défavantages fut apporté de Perse sous Henri IV. Cet établissement mérite, sans doute, la continuation de la protection & des faveurs du gouvernement.



IV.

Des Corps de Metier; Communautés de Marchands, Privileges exclusifs: Compagnies de Commerce, &c.

Es succès d'un Commerce encore florissant chez nous, tandis que chez la plupart des Nations il est dans son enfance ou dans son déclin; le rang supérieur dans lequel il nous a établis parmi les Puissances de l'Europe, nous ont mérité la réputation d'être les plus grands maîtres dans la science du Commerce: mais nous, qui nous voyons mieux, & avec des yeux plus éclairés que des Etrangers ne peuvent faire, nous ne pouvens nous dissimuler que nous n'ayons

204 Avantages & Défavantages beaucoup à apprendre, à perfec-tionner, à réformer dans cette partie de l'administration. Nous ne fommes point exempts de la féduction & des influences per-nicieuses de bien des préjugés an-ciens, que l'intérêt des particuliers perpétue & reproduit : nous avons seulement sur les autres Nations cet avantage, que nous ne manquons pas de Ci-toyens instruits, qui distinguent les faux principes, qui osent les attaquer avec liberté dans leurs discours & dans leurs Ecrits: mais leur zèle ne doit point se rebuter du peu de succès de leurs pre-miers coups; ce n'est qu'avec de la constance & du tems qu'on peut détruire des abus que le tems a consacrés : je veux parler ici de divers monopoles qui gênent & resserrent notre Commerce intérieur & extérieur.

de la Grande-Bretagne, &c. 205

Monopoles dans le Commerce intérieur.

Il me semble qu'on ne peut appeller d'un autre nom ces Compagnies privilégiées & exclusives de Marchands, d'Artisans, de Fabriquans, &c. qui dans quelquesunes de nos Villes, excluent de tout métier ou emploi, comme Etranger, tout homme qui n'est pas né parmi eux, & qui même entre leurs concitoyens, n'admettent à la liberté de travailler, que ceux qui font nés dans leurs Corps, ou qui ont acheté ce droit, soit à prix d'argent, soit par un apprentissage long & coûteux. Ces Compagnies me semblent des Corps hors de la République, qui de leurs chartres & privileges, se sont fait un rempart contre l'industrie de leurs compatrio206 Avantages & Défavantages tes, & qui opposent à celle de leurs concitoyens même, le plus d'empêchement qu'il leur est possible.

Sans doute que dans le premier âge de notre Commerce, il fut nécessaire d'accorder à ceux qui nous apporterent, ou qui inventerent les Manufactures, des avantages capables de les fixer & de les foutenir : il fut peut-être à propos de faire ces établissemens dans des Villes, où ils pussent trouver les secours nécessaires d'hommes & d'argent : des Citoyens aussi utiles étoient en état d'imposer des conditions: ils obtinrent aiscment des privileges, dont on ne fentit gueres alors les conféquences; nous les éprouvons maintenant : des Artisans, des Journaliers, qui dans une Ville ont le droit exclusif de travailler, sont maîtres du prix de

de la Grande-Bretagne, &c. 207 leur travail. Un Corps de Fabriquans, de Marchands, qui seul a le droit de fabriquer & de vendre, n'est-il pas en possession de faire la loi aux consommateurs & au Commerce?

Combien de fois à Londres, dans la Cité, les ouvriers & compagnons n'ont - ils pas comploté contre leurs maîtres, pour les forcer à augmenter leurs salaires, & trop souvent avec succès? Ce n'est que depuis peu de tems, qu'après un procès de onze mois, les maîtres Fabriquans de Londres ont obtenu qu'ils pourroient se pourvoir par - devant la Cour du Lord-Maire, pour la permisd'employer des ouvriers étrangers à défaut d'autres, laquelle ne seroit néanmoins accordée qu'à celui qui auroit un apprentif au moins; sinon les contrevenans, demeurant soumis à

208 Avantages & Défavantages l'amende de cinq livres sterling par jour, prononcée par divers Actes du Commun Conseil.

Cette année même, Norwich a vû trois cens ouvriers en laine, mécontens de leurs gages, quitter leurs métiers, se retirer sur une montagne à trois miles de la Ville, s'y bâtir des cabanes, & y demeurer pendant six semaines, soutenus par les secours de leurs camarades restés dans la Ville, sous prétexte qu'un maître Fabriquant avoit reçu chez lui, en qualité de compagnon, avant le tems requis, un étranger, c'estadire, un Anglois né hors de la ville de Norwich.

Je demande à tout homme qui connoît les méchaniques, s'il est un métier qui exige sept années d'apprentissage pour être en état de l'exercer? Parmi les hommes qui n'ont d'autre bien que leur

de la Grande-Bretagne, &c. 209 travail & leur industrie, en est-il beaucoup qui puissent donner sept ans de leur tems, sans rien gagner? Le chef d'une famille nombreuse est-il en état de payer un apprentissage à des enfans, en même tems qu'il est privé pendant sept ans de la ressource de leur travail, dont les premieres années lui étoient naturellement dûes? Quelle politique, ou plutôt quelle barbarie dans la Loi, qui exclut précisément de la faculté de devenir apprentif, tout enfant dont le pere n'a pas trois, ou du moins deux livres sterling de rente (a)? Enfin, pour élever la jeunesse à l'habitude & au goût du travail, est - ce une méthode qui doive réussir, que de les astraindre à travailler pendant sept

⁽a) Les enfans de la charité des Paroiffes, exceptés.

ans pour un maître, avant de pouvoir travailler pour leur compte? De-là il arrive naturellement que plusieurs exclus, ou rebutés par l'ennui ou la dépense d'un apprentissage, quittent un métier ingrat pour prendre la profession lucrative de gueux. On remarque que les pauvres sont plus nombreux dans les Villes où les Manusactures sont incorporées, que dans les Villes libres, & la taxe des pauvres y est d'un tiers plus sonte.

J'ai été curieux de sçavoir si ces Corps ou Communautés ne contribuoient pas à faire mieux observer les Réglemens dans les manufactures qu'elles dirigent, que dans les manufactures libres; & j'ai trouvé que les unes & les autres en ont également secoué le joug à mesure qu'elles l'ont trouvé pesant. Du reste, je con-

de la Grande-Bretagne, &c. 211 çois, qu'il est aussi aisé d'assujettir les manufactures libres, que les autres, au petit nombre de Réglemens qui sussifient pour l'intérêt du Fabriquant & du Commerce.

Quel bien peut - il en revenir au Commerce d'une Ville en particulier & au Commerce en général, que les Artisans & Commerçans soient subdivisés en un nombre de différens Corps tellement multiplié, que leur district & leurs privileges soient presque impossibles à démêler? (a) Quel

⁽a) Pour exemple entr'autres, je me rappelle le Procès qui s'éleva il y a quelques années à Londres, entre les Corroyeurs en même tems Coupeurs de cuir, & les Cordonniers fur le droit de couper ou tailler les cuirs. Contestation si dissicile à décider, qu'elle a été ensin abandonnée par les Parties, après beaucoup de frais de part & d'autre.

212 Avantages & Désavantages avantage en revient-il au Commerce, que ces Corps prennent sur eux-mêmes des fonds communs, pour élever de magnifiques édifices pour s'assem-bler, pour faire des repas, prê-ter des sommes au Gouvernement, emprunter enfuite & finir par faire banqueroute; comme il est arrivé il y a quelques an-nées à la Communauté des Merciers de Londres? Toutes ces dépenses, ce luxe d'une Com-munauté n'est-il pas pris sur la marchandise, au détriment du Commerce & de la confommation?

Notre Commerce n'eût fait que des progrès bien lents, si dans toutes nos Villes, l'industrie eût été retenue par de pareilles gênes; mais la liberté laissée à quelques Villes de l'Angleterre, a eu la puissance d'y éta-

de la Grande-Bretagne, &c. 213 blir des manufactures, rivales des autres, & qui n'ont pas tar-dé à les surpasser; Manchester Leeds, Birmingham, où le nom de Corporation ou Communauté est heureusement ignoré, tiennent sans contredit les premieres places parmi nos Villes de manufactures. La ville & Paroisse de Halifax, depuis quarante ans, a vû quadrupler le nombre de ses habitans, tandis que plusieurs des Villes sujettes aux Corporations, ont éprouvé une diminution sensible dans leur population: s'il en reste quelques-unes de florissantes, c'est que la supériorité de leurs avantages naturels foit pour les matieres, foit pour la fituation, ou des privileges particuliers, ont ôté tout espoir aux manufactures pareilles qui auroient voulu se former. C'est dans les Villes, où l'es-

214 Avantages & Désavantages prit de monopole est aussi ancien que ces Compagnies, qu'on entend les Marchands vanter les grandes fortunes qui se sont fai-tes dans les premiers tems de la manufacture, lorsque le commerce étoit en un petit nombre de mains; se plaindre que le commerce est ruiné, parce que le nombre des Marchands s'est augmenté & que les profits se sont diminués en se partageant; enfin déclamer contre les Marchands qui augmentent la con-formation & l'exportation en fe réduifant à un gain médiocre, ou à celui de la simple commission. C'est encore par une suite du même esprit que ces Villes sont celles, qui dans toutes les occasions s'élévent le plus fortement contre la naturalisation générale des Protestans étrangers.

Londres lui-même nous four-

de la Grande-Bretagne, &c. 215 nit une preuve sensible, combien la gêne de ces Compagnies est désavorable à la population. Les maisons situées dans l'enceinte de la Ville se louent avec peine & plusieurs restent désertes, tandis que Westminster, Southwark & les autres fauxbourgs prennent un accroissement continuel : la raison en est manifeste; ces sauxbourgs font libres, & offrent un champ ouvert à tout Citoyen industrieux, tandis que Londres dans son propre sein nourrit quatre-vingt douze de ces Compagnies exclusives de tout genre, dont on voit les Membres nombreux, orner tous les ans d'une pompe désordonnée, le triomphe zumultueux du Lord-Maire.



216 Avantages & Désavantages

DES PRIVILEGES.

Le Commerce n'a pas à se plaindre seulement des monopoles dont quelques Villes jouissent au détriment de l'intérêt général; des Particuliers seuls contre la Nation entiere, obtiennent des Privileges exclusifs, toujours sollicités & souvent accordés par l'avidité d'un gain il-légitime.

Sans entrer dans la distinction soit des objets, soit du tems, pour lequel ces Privileges sont accordés; je ne craindrai pas de dire, qu'il n'y en a pas un qui ne soit

injuste & déraisonnable.

Si c'est un mal, qu'un Privilege dont la durée est indéfinie, c'en est un aussi qu'un Privilege de vingt & une années : je n'y vois de dissérence que le plus ou moins de la Grande-Bretagne, &c. 217 moins de durée. Si c'est un vol fait à la Société qu'un Privilege, il sied toujours mal en pareil cas de n'avoir à se désendre que sur

l'importance de l'objet.

Un Citoyen a été assez heureux pour rapporter de ses voyages un art, un fecret, qu'une autre Nation possédoit seule, il a mérité de la Patrie, & sans doute il faut le récompenser, ou plutôt exciter par une récompense l'émulation des autres Citoyens; mais s'il demande un Privilege, il a pérdu le mérite de son action; si on le lui accorde, l'Etat serme la porte à tous les Etrangers qui auroient pû nous apporter ici le même Art & l'y multiplier; il décourage les Citoyens, qui dans leurs voyages pouvoient avoir le même but de recherches.

Mais, dira-t-on, si c'est un essai qui demande des avances considérables, en soi, ou par rapport à la fortune du particulier, il n'osera faire les premiers frais, dans la crainte qu'un autre ne lui en enléve le fruit & les moyens de les retirer, en prositant de sa découverte. A cela je réponds, que l'industrie de plusieurs est encore plus arrêtée & découragée, par la crainte qu'après bien du tems & de la dépense, un Privilege ne vienne à leur faire perdre sans ressource leurs avances & leurs peines.

Je n'imagine pas qu'on m'objecte, que des avances ou des récompenses pécuniaires soient une dépense à charge à l'Etat, ni qu'on mette en comparaison une somme une sois payée, avec celles que l'industrie & la persection retenues par un Privilege, feront perdre à l'Etat: d'ailleurs, il est des dissinctions, des honde la Grande-Bretagne, &c. 219 neurs, qui ne coutent rien à la République: un remerciment de la part de la Chambre des Communes ou des deux Chambres du Parlement, fera plus flatteur pour certaines ames, que l'argent. Pourquoi l'honneur ne seroit-il pas aussi un des ressorts de notre Gouvernement?

Si c'est quelque invention nouvelle, enfantée par un génie industrieux, c'est encore le cas d'une récompense ou de distinctions mieux méritées: c'est en même tems le cas, où un Privilege peut être le plus préjudiciable au bien général; rarement un Inventeur persectionne, ou du moins avance autant dans la persection, qu'un tiers le peut faire; & l'imagination d'un seul, n'est pas séconde, comme celle de plusieurs. Si le premier qui a inventé les callemandes, & tout

220 Avantages & Désavantages nouvellement les velours de coton, eût demandé un Privilege, aurions-nous maintenant dix ou douze fortes d'étoffes dans ces deux genres, comme nous les avons; & n'eût-ce pas été renoncer à celles qui en peuvent encore dériver? Enfin, dans l'art de manufacturer, comme une étoffe nouvelle n'est souvent que la fubdivision d'une espece, accorder un Privilege en ce cas, c'est transporter injustement à un feul, le droit que tous les Manufacturiers du même genre avoient d'inventer cette étoffe & de l'exécuter.

Je mets dans la classe des Privileges, les présérences trop marquées que l'Etat accorde à une manufacture sur les autres, soit en n'ouvrant aux matieres qu'elle employe, que le port qui est à sa bienséance, soit par la di-

de la Grande-Bretagne, &c. 221 minution ou exemption exclusive, des droits sur icelles; qu'y gagne l'Etat? Il éléve une grande manusacture, dont le bien est limité à une seule Ville, tandis qu'il auroit vû quatre manusactures s'élever d'elles-mêmes, & enrichir quatre villes & leurs environs, en même tems que leur concurrence & leur émulation auroient sûrement produit une plus grande consonmation.

Tous ceux qui folicitent un Privilege n'apportent pas un feul prétexte plaufible qui puisse l'obtenir. Si c'est un secret, que ce qu'ils proposent, ont-ils besoin de Privilege pour garder un secret qu'ils possédent seuls? Alléguent-ils qu'on contresera leurs ouvrages? Si les leurs sont essertivement les meilleurs, ils sont sûrs de la présérence; sinon, l'Etatne sçauroit qu'y gagner. Ils K iij

222 Avantages & Défavantages

ne craignent donc pas qu'on les contresasse, mais qu'on fasse mieux qu'eux, ou qu'on travaille à meilleur marché. Un Privilege ne peut donc servir qu'à favoriser la paresse & l'avarice, au préjudice de la perfection, de la confommation, & de la circulation du travail, seul principe de la circulation d'avante.

culation d'argent.

Pour terminer; l'Etat est une Société; celui qui prétend y jouir seul de ses avantages, renonce dans le même instant aux secours à à la protection qu'il étoit en droit d'en attendre. Il n'y a personne qui doive regretter l'avantage qu'il procure aux autres; il n'y a personne qui ne trouve plus dans la Société, qu'il n'y apporte, puisqu'il y trouve sa sûreté à la jouissance paisible de ce qu'il posséde.

de la Grande-Bretagne , & c. 223

Monopoles dans le Commerce extérieur.

On connoît deux fortes de Compagnies exclusives, dans le Commerce extérieur.

Les unes, sont une Société dont le Commerce exclusif se fait avec un capital, commun entre les Intéressés pour les profits & pour la perte.

Les autres, font un Corps dont les Membres ont acquis un droit exclusif de Commerce, que chacun est libre d'exercer avec ses

fonds séparément.

Les principaux griefs qu'on allégue ordinairement contre les unes & les autres, se peuvent réduire aux suivans.

10. Qu'elles font l'avantage de quelques-uns, aux dépens de la République.

K iv

224 Avantages & Désavantages

2°. Qu'elles ne peuvent faire le Commerce à des termes aussi avantageux que des particuliers, chargées comme elles le sont des frais ordinairement exorbitans de direction, d'établissemens, &c.

3°. Que leur intention est la plus opposée à l'intérêt général du Commerce, en ce qu'elles ne visent qu'à vendre au plus haut prix au-dehors & au-dedans du Royaume, les marchandises qui sont l'objet de leur Commerce.

4°. Qu'elles resserrent le Commerce loin de l'étendre. Premierement, parce qu'une Compagnie, de sa nature & saute de sonds, n'a souvent point de proportion avec l'étendue du Commerce qu'elle embrasse. Secondement, parce qu'ayant un prosit sûr, & un droit exclusif, elle n'a point l'esprit de découverte &

de la Grande-Bretagne, &c. 225 d'essais, comme les Particuliers.

5°. Que quelques-unes de ces Compagnies de Commerce ne font effectivement qu'un vain nom, & des ressources ruineuses pour le Gouvernement dans des

besoins d'argent.

Ces reproches s'appliquent naturellement, en général & en particulier, aux Compagnies, entr'autres de la Baye d'Hudson, d'Afrique, des Indes orientales, de la mer du Sud, & de Tur-

quie.

La Compagnie de la BAYE ComD'HUDSON nous est un exem-pagnie
ple sensible & déplorable, qu'une Baye
Compagnie exclusive peut jouir d'Huda,
long-tems du Commerce le plus son.
lucratif, & contente d'un prosit exorbitant par rapport à la
somme de ses premiers sonds,
négliger toutes les facilités qu'elle
avoit à l'étendre, au mépris de

Kу

226 Avantages & Défavantages fon devoir & de l'intérêt de la Nation.

En 1670, une Chartre de Charles II accorda inconfidérément pour toujours en propriété à une Compagnie, toutes les terres voisines & au - delà de la Baye d'Hudson, avec le Commerce exclusif des peaux d'ours, de martres, d'hermines & autres fourures qui font abondantes dans ces contrées. Son premier capital de 10,500 liv. sterl. (341,500 l. tournois) seulement, tout modique qu'il fût, suffit aux dépenses de l'Établissement, & malgré ses pertes & les traverses qu'elle essuya de la part des François, ses profits étoient tels en 1690, que la Compagnie pour les cacher, & mettre plus de propor-tion entre ses dividendes & son capital, prit la résolution de le tripler en apparence par un appel

fimulé sur ses Actionnaires; enforte que chacun d'eux sans rien débourser, vit ses sonds triplés par cette délibération. Même opération annoncée en 1720; mais dont l'effet sut seulement d'augmenter jusqu'à 103,500 liv. sterl. (2,380,500 liv. tournois) ses sonds qu'elle estima lors avant l'appel (morts & viss) 94,500 liv. sterling (2,173,500 liv. tourn.)

La Compagnie dès 1690 voulant affurer son titre de propriété, avoit demandé la confirmation de sa Chartre au Parlement, qui loin de l'accorder, y mit un terme en la continuant pour sept ans seulement; elle a joui néanmoins depuis ce terme expiré: un Commerce, dont l'administration & le mystere a toujours été concentré dans le petit nombre de quatre-vingt-dix Actionnaires intéressés à en cacher les 228 Avantages & Défavantages profits, n'a point excité la vigi-

profits, n'a point excité la vigi-Îance ni la jalousie de la Nation. Cependant sur la nouvelle demande formée par cette Compagnie en confirmation de sa Chartre, le Parlement ayant voulu prendre connoissance de la maniere dont elle a joui; il se trouve prouvé par les faits & par les piéces qu'elle a elle-même fournies, qu'elle n'a mis en usage aucun des moyens propres à étendre ses liaisons avec les Indiens; qu'elle n'a établi aucunes Colonies dans l'intérieur des terres dont le climat est favorable; que contente de traiter d'une petite quantité de peaux & de fourures qui les soutenoit cheres en Angleterre, elle a dégoûté les Indiens de ce commerce, soit par les prix trop modiques qu'elle offroit, soit par l'éloignement de ses factories; qu'elle a facilité par

'de la Grande-Bretagne , &c. 229 là l'établissement & le Commerce des François dans des postes voisins; que les prétendus Forts qu'elle a construit ne sont bons au plus que contre les Indiens, & d'aucune défense contre d'autres ennemis; enfin, que par une infidélité odieuse, elle a induit la Nation dans l'erreur, en décriant elle-même un Commerce & un pays précieux par les avantages de son climat & de ses productions; avantages qu'elle a mieux aimé laisser passer à nos ennemis, que d'en jouir dans toute leur étendue, dans la crainte d'être obligée de les partager avec la Nation, s'ils venoient à en être connus. Telle est l'histoire exacte de l'origine, de l'adminif-tration, & des progrès de la Compagnie de la Baye d'Hudfon.

230 Avantages & Désavantages

Compagnies d'Afrique.

Les différens succès des Com-PAGNIES D'AFRIQUE, nous prouvent qu'une Compagnie ne se foutient qu'aux dépens du Commerce général, & qu'une Com-pagnie ne peut faire le Commerce à des termes aussi avantageux pour l'Etat & pour ellemême, que des Marchands commerçant librement.

Tant que des Compagnies exclusives furent en possession du Commerce d'Afrique, les plus grandes traittes qu'elles ayent fait annuellement, n'ont pas passé cinq ou six mille Negres. Depuis qu'en 1697 le Parlement jugea à propos de rendre ce Commerce libre à tous, en laissant néanmoins subsister la Compagnie Royale d'Afrique alors existante, la traitte des Negres a passé trente mille en certaines années: on sent de quel avantage cette différence a

de la Grande-Bretagne, &c. 231 dû être pour nos Colonies, que la difette & le haut prix des Negres auroit infailliblement ruinées.

Mais quel a été le succès de la Compagnie, depuis que tous les Sujets de la Grande-Bretagne eurent la liberté de partager avec elle le Commerce d'Afrique ? Malgré les secours que la Nation lui a accordés en différens tems pour entretenir & conserver les Forts & Châteaux qu'elle y possédoit, elle n'a pû suffire à des dépenses qu'elle faisoit autresois aux dépens de la liberté du Commerce; tandis qu'on a vû dans les mêmes tems les Marchands des différens Ports de l'Angleterre, entr'autres de Leverpool & de Bristol, faire leurs traittes avec le plus grand avantage, sur des côtes où ils n'avoient point de Forts pour les protéger.

232 Avantages & Désavantages

Enfin, la Compagnie étant forcée d'avouer qu'elle ne pouvoit soutenir leur concurrence, la Nation a compris que son véritable intérêt étoit de dissoudre la Compagnie Royale (a), fauf à pourvoir comme elle a fait depuis à son remboursement & dédommagement, & en même tems d'ouvrir le Commerce d'Afrique à tous les Sujets de la Grande-Bretagne, subordonnément à quelques réglemens, & sous le nom d'une Compagnie où chacun auroit ses fonds séparés, & à laquelle elle accorde 10, 000 liv. sterl. (230,000 liv. tourn. (par an, pour entretenir lesdits Forts & Châteaux à elle cédés par l'ancienne Compagnie; le tout à compter du 10 Avril 1752.

⁽a) Par Acte de la 23 an. de George II.

de la Grande-Bretagne, &c. 233

La Compagnie des INDES Com-ORIENTALES est un des mo-pagnie numens les plus éclatans de l'abus des oride la prérogative Royale, qui entales, montre en même tems combien le monopole une fois établi est difficile à détruire, & quelles forces il sçait prendre contre l'intérêt & la volonté même de la Nation.

Fondée par la Reine Elizabeth, & confirmée par Jacques I & Charles II, elle commença à jouir en 1600 du droit exclusif de faire le commerce de tout l'Orient, avec un premier capital de 369, 891 livres sterling (8,507,493 liv. tournois) que ses prosits porterent depuis audelà de 1,700,000 livres sterl. (39,100,000 liv. tourn.)

En 1698 toute la Nation ayant reclamé contre le monopole, le Ministere, qui avoit besoin d'ar234 Avantages & Désavantages gent, profita des circonstances pour faire passer un Acte de Par-lement qui ouvroit ce Commerce à tout souscrivant ou actionnaire d'une nouvelle Compagnie, laquelle prêta au Gouvernement deux millions sterling à huit pour cent; ensorte néanmoins que chacun des souscrivans fût libre de commercer avec ses fonds séparés. La nouvelle Compagnie, en moins de deux années, envoya aux Indes quarante vaisseaux, & un million sterling en especes, c'est-à-dire le double de l'ancienne dans ses tems les plus florissans: mais comme celle-ci, à qui on avoit laissé la liberté de continuer son commerce jusqu'en 1701, eut la prudence de beaucoup souscrire dans la nouvelle Compagnie, & qu'elle avoit con-fervé les principales Places & Forts Anglois sur les Côtes de

de la Grande-Bretagne, &c. 235 l'Inde, elle força les nouveaux Actionnaires à se réunir à elle; ce qui forma en 1702 une nouvelle & unique Compagnie, fous l'autorité d'une Chartre de la Reine Anne, absolument la niême que celle de la premiere Compagnie, qui rentra dans les mêmes droits & privileges exclusifs, avec plus d'empire & de puissance qu'auparavant : diverses sommes prêtées depuis auGouvernement, par la Compagnie, lui ont méri-té la continuation de son privilege exclusif, jusqu'à son remboursement (non avant 1780)& la continuation de la Société pour toujours.

La puissance & les succès de cette Compagnie n'en imposent à personne en sa faveur; ses richesses, il est vrai, sont acquises à l'Etat: mais elles sont injustement distribuées entre les Mem-

236 Avantages & Défavantages bres de la République, dont quelques-uns jouissent, tandis que le reste est exclus. De quels droits, & comment a-t-on pû imaginer d'approprier à une seule Compagnie l'Asse entiere, & une partie de l'Asrique? Que de découvertes, que d'avantages nouveaux le Commerce n'a-t-il pas perdu par cette exclusion? Elle trouve elle-même le champ trop vaste, puisqu'elle accorde, sous certaine rétribution, des permissions à des vaisseaux particuliers, c'est-à-dire, qu'elle sousferme ou vend à ses compatriotes le droit naturel de commercer, dont elle les a dépouillés. N'est - ce pas avouer au moins qu'un commerce aussi grand ne peut être exercé dans toute son étendue, que par une Compagnie où chacun puisse être admis librement? Les choses rentreroient

de la Grande Bretagne, &c. 237 alors absolument dans l'ordre, si le commandement & l'entretien des Forts qu'on suppose nécessaires, étoit remis à la Nation, qui tiendroit par - là le Commerce fous sa protection immédiate: des vaisseaux de guerre en pareil cas seroient peut-être même préférables pour la défense du Commerce. La Compagnie ellemême ne se passe-t-elle pas de Forts sur les côtes de la Chine? Des Forts, des troupes à la folde d'une Compagnie, ont plus d'une conféquence dangereuse; il sied mal à une Compagnie de Marchands de prendre l'esprit guerrier : il est à craindre en même tems qu'on n'instruise au métier de la guerre, des Nations industrieuses, nombreuses, & dont l'intérêt est de nous imposer la loi dans le Commerce.

Si l'on prétend que la Compa-

gnie, par intérêt personnel, défendra mieux elle-même contre l'ennemi ses établissemens, que des troupes à la solde de la Nation; si l'on allegue les craintes de la division entre les Chefs de la Compagnie & les Commandans des troupes, ou même les abus & les vexations de la part du militaire; le siége de Madras, & l'administration de la Compagnie forment sur tous ces points de violens préjugés contre elle & contre ces prétentions.

Je ne descendrai point ici jusqu'aux allégations odieuses qu'on entend répéter tous les jours, contre l'intégrité des Directeurs des Compagnies dans leur administration; je me contenterai d'observer seulement que plusieurs habiles Commerçans qui avoient été Directeurs de Compagnies, après les ayoir quittées ainsi

de la Grande-Bretagne, &c. 239 que le Commerce, ont cru devoir rendre ce témoignage à la vérité dans leurs discours publics & dans leurs Ecrits, que les Directions n'étoient pas plus favorables à l'intérêt particulier des Actionnaires, que les Compagnies à l'intérêt de la Nation.

Un trait seul sera juger quel est l'esprit d'une pareille Compagnie, & de ce que la Nation en peut attendre. En 1670 elle envoya aux Indes une Colonie de teinturiers, de sileurs & de tisserands, pour persectionner les Manusactures Indiennes, & les accommoder au goût de l'Angleterre; & c'est à elle particuliérement que les Indes doivent la grande vogue dont leurs étosses se sont mises en possession en Angleterre, & que toutes les prohibitions n'ont pû arrêter essicacement.

240 Avantages & Désavantages

Je finirai cet article par une prédiction, dont la vérité se rendra sensible avant la fin de ce siécle-ci.

Le Commerce de l'Inde confiftant en un échange d'argent & de quelques Manufactures d'Europe, contre des marchandises de luxe & de confommation & des matieres premieres que l'Europe & nos plantations peuvent nous fournir; chacune des Nations Européennes qui a envoyé aux Indes, a déja fenti que son véritable intérêt étoit de consommer le moins qu'elle pourroit de leurs productions, & de vendre aux autres de quoi doubler au moins l'argent qu'elle y porteroit, c'est-à-dire, que chacune a voulu rejetter sur une autre, la perte de ce Commerce, sensiblement ruineux en foi: mais toutes les Nations s'éclairant

de la Grande-Bretagne, &c. 241 clairant fur ce principe, voudront faire ce Commerce directement. L'Orient devenant ouvert à toutes les Nations, les Hollandois perdront, ou par la force, ou par nouvelles découvertes en Âsie & même en Amérique, le monopole des poivres & de la muscade: les Manusactures des Indes ne seront plus un besoin pour l'Europe, plusieurs Nations les ont déja prohibées, d'autres les ont imitées chez elles : ainsi ce Commerce partagé & réduit ira en s'anéantissant, & les profits cesseront de suffire aux dépenses des Compagnies dans leurs Etablissemens, qui deviendront inutiles.

Quiconque lira l'histoire de la Compagnie de LA MER DU SUD, Compagnie aura peine à y reconnoître une de la Compagnie de Commerce, & ne Mer du trouvera gueres de rapport entre

L

242 Avantages & Désavantages ses opérations, & les intentions

ou du moins le prétexte de son

institution en l'année 1710.

Le privilege exclusif de son Commerce comprenoit toute la Côte orientale & méridionale d'Amérique, depuis la riviere d'Orenoque, & toutes ses côtes occidentales d'un pôle à l'autre; il s'étendoit en même-tems à procurer le plus grand encouragement aux Pêches de la Grande-Bretagne.

On n'a connoissance jusqu'à présent d'aucune nouvelle découverte, ni d'aucun Etablissement considérable dont on soit redevable à cette Compagnie: son Commerce à l'Amérique s'est borné à la fourniture des Négres aux Colonies Espagnoles, & à la cargaison du vaisseau de permission, convenus en 1713 par le Traité de l'Assente, interrompu par la de la Grande-Bretagne, &c. 243 guerre de 1740, quatre ans avant le terme de son expiration; Traité désavantageux à la Nation, puisqu'il confirmoit le monopole, au préjudice de nos Colonies d'Amérique, & dont les conditions (a) n'ont pas laissé de grands prosits à la Compagnie qui l'a effectué.

La pêche des baleines est la feule qu'elle ait tentée; encore ç'a été avec un succès bien médiocre.

Mais en place d'entreprises de Commerce, on trouve dans ses Mémoires, des opérations de banque, d'agiotage, des prêts au Gouvernement, qui lui a dù en même-tems près detrente-quatre

[[]a] Entr'autres le droit de 33 ½ piastres payable par la Compagnie au Roi d'Espagne, pour chaque Négre piéce d'Inde, qu'elle fourniroit aux Espagnols.

millions sterling. (782 millions tournois) Le projet formé par elle en 1719 de rembourser les dettes de la Nation, la rendra à jamais sameuse, par les revers sunestes & tragiques qu'essuyerent en 1720 les Actionnaires & les Directeurs.

Enforte que, soit qu'on donne cette Compagnie pour Compagnie de Commerce, soit pour ressource de sinance; il est vrai qu'elle n'a obtenu ni l'une ni l'autre de ses sins; puisque le Commerce ni les pêches n'en ont reçu aucun accroissement, & que les dettes nationales, depuis son institution jusqu'à ce jour, ont augmenté de plus de quarante millions sterling.

Compa-La Compagnie Du Levant ou Levant De Tur Quie est un ancien établisou de sement de ces tems, qu'on peut Turquie. bien appeller encore barbares, par

de la Grande-Bretagne, &c. 245 rapport au Commerce, où des Ministres, des Favoris puissans, des Rois même, faisoient un trafic odieux des droits naturels des citoyens, dont ils dépouilloient les uns, pour les vendre à l'avi-dité des autres. On ne peut nommer aucun Commerce connu alors, extérieur ou intérieur, aucune marchandise peut-être, jusqu'aux denrées même les plus nécessaires à la vie, qui n'aitété l'objet de Compagnies exclusives , de licences , privileges généraux ou particuliers & autres monopoles, toujours introduits fous le spécieux prétexte du bien public, & toujours ses plus grands ennemis.

Des Lettres - patentes de la troisiéme année de Jacques I, (1606) consirmées par Charles II, accordent le privilege exclusif du Commerce des mers du Levant

246 Avantages & Désavantages à une Compagnie, dans laquelle ne seront admis d'autres Sujets, que membres de quelque Corps de Marchands, Bourgeois de Londres s'ils font demeurans dans la distance de vingt miles de Londres, en payant à la Compagnie 25 l. st. (575 liv. tourn.) par ceux qui seroient au-dessous de vingt-six ans: & 50 liv. sterl. par ceux qui seroient au-dessus, avec liberté d'employer ses fonds dans ce Commerce, chacun féparément; mais subordonnément aux réglemens particuliers que les Gouverneurs & Chefs de la Direction de ladite Compagnie, présens dans une Assemblée générale de ses Membres, feroient à la pluralité des voix, pour l'avantage de la Compagnie & du Commerce en général.

Londres fut naturellement choisi pour le siège de la Compa-

de la Grande-Bretagne, &c. 247 gnie, qui y établit sa direction; son Port fut le rendez-vous des vaisseaux de ce Commerce; le nombre en fut limité par la suite; les Membres de la Compagnie n'eurent plus la liberté d'envoyer leurs vaisseaux séparément : par ce moyen la Direction parvint à mettre Londres seul en possession de la Navigation & du Commerce de la Compagnie : elle a sçu prolonger jusqu'à ce jour la jouissance de ses usurpations, non fans quelques troubles, mais en étouffant toujours avec fuccès les plaintes que les Manufactures du Royaume, & quelques-uns de ses Membres même ont portées devant le Parlement, contre l'oppression & la tyrannie des Chefs qui la dirigeoient : elle a sçu trouver dans le Parlement même des voix intéressées à la défendre : d'ailleurs un particu-L iv

248 Avantages & Défavantages lier est toujours si timide à attaquer une Compagnie, & réussit fi rarement!

Cependant, comment se dissimuler les conséquences fâcheuses qui ont dû naître d'un systême qui à concentré dans Londres tout le Commerce du Levant?

1º. L'exclusion des Manufactures d'Angleterre trop éloignées de Londres, par l'avantage qu'ont fur elles les plus prochaines, soit pour les frais de transport, soit pour la facilité de s'accommoder aux dispositions non annoncées, ou non prévûes par la Compagnie.

20. Les loix dures que cette Compagnie a été maîtresse d'imposer aux Manufactures qu'elle a préférées ; toutes se plaignent aussi hautement les unes que les

autres.

30. De plus grands frais de voi-

de la Grande-Bretagne, &c. 249 ture à Londres, pour les Manufactures plus prochaines d'autres ports: ceux des Commissionnaires, Facteurs, magasinage, que quelques Villes auroient pû épargner; les frais ensin d'embarquement & de port, bien plus coûteux à Londres qu'ailleurs.

40. Mêmes désavantages pour nos Manufactures, en recevant par la même voie les foyes, le poilde chevre, & autres matieres du Levant qu'elles employent ou confomment: Manchester, Derby, Norwich, Coventry, ont à se plaindre de l'espece de monopole ou de préférence dont les Manufactures de Londres jouissent par ce moyen à leur préjudice; c'est vouloir les forcer de fabriquer leurs étoffes de soye & de poil, aussi chérement que celles de Londres même, le lieu de l'Angleterre où la main250 Avantages & Désavantages

d'œuvre est au plus haut prix.

Les circonstances publiques ou secrettes de la conduite de la Compagnie, n'ont laissé aucuns doutes à la Nation sur la nature de l'intérêt qui l'animoit: on sçait avec quelle ardeur elle sollicita l'Aste du Parlement qui prohiba l'importation des soyes d'Italie; on vit en 1740 les essorts qu'elle opposa à l'établissement d'un Commerce direct entre les Marchands Anglois de Russie & la Perse, par la mer Caspienne; preuves suffisantes de son ambition & de sa jalousie.

Mais les registres de ses délibérations & réglemens particuliers, ouverts à nos yeux, nous montreroient avec plus de détail toutes les pratiques que l'intérêt particulier peut inventer contre le bien public. On y liroit toutes les gênes imposées à ce Commerce, telles que sont celles du nom-

de la Grande-Bretagne, &c. 251 bre fixé des vaisseaux, sur lesquels seuls il est permis à chacun de charger fes marchandifes , du tems de leur départ, de la quantité permise ; gênes sur le tems de faire ses achats en Angleterre, sur les conditions, le prix & le tems de la vente au Levant; gênes enfin qui soumettent à un droit ou amende de vingt pour cent les marchandises, dont on disposeroit contre l'intention de ces loix; mêmes gênes au retour, continuées en Angleterre sur la vente des marchandises apportées en échange.

A la premiere lecture de ces différens réglemens, on reconnoîtroit clairement deux principes qui les ont presque tous dictés; l'un qui tend à resserrer entre le plus petit nombre de Membres possible, les prosits de la Compagnie: dans un Commerce soup-

252 Avantages & Désavantages mis à tant de gênes, les membres les plus riches, qui toujours dominent dans une direction, viennent à bout tôt ou tard de dégoûter ou d'exclure les plus foibles : les tems d'acheter & de vendre ne peuvent être les mêmes pour un Marchand qui a de gros fonds, & pour celui qui commerce à crédit. L'autre principe suit du premier, & tend à grossir les pro-sits de la Compagnie, même par les moyens qui resserrent le Commerce. Je citerai pour exemple la réfolution qu'elle prit en 1718 de différer de dix mois le tems du départ de ses vaisseaux pour Turquie; délai qu'elle prolongea depuis par différentes remises, dont elle annonça ouvertement le motif & l'intention, favoir de hausser le prix des Manufactures Angloises en Turquie, & celui de la Joye en Angleterre. C'est ainsi

de la Grande-Bretagne, &c. 253 que les Hollandois, par une politique pareille, mais qui ne peut leur être reprochée par leur Patrie, brûlent quelquefois, ou jettent à la mer de grandes quantités de poivre, de muscade, de bleds, pour en foutenir le prix: l'esprit de monopole est donc un esprit destructif. Arrêter l'exportation des draps, qu'est-ce autre chose en esset, que brûler les métiers des Manufactures, & arracher en même-tems à des hommes le moyen de subsister? Tel est cependant, & presque nécessairement, l'esprit d'une Compagnie: elle préférera un gain de dix pour cent fur mille tonneaux d'exportation, à cinq pour cent fur deux mille qu'elle pourra ex-porter. Dans le Commerce libre au contraire, la concurrence force nécessairement les Marchands à se contenter de profits médio254 Avantages & Désavantages cres; leur seule maniere d'augmenter leurs profits, est de multiplier les exportations. Je demande lequel de ces deux systèmes est

le plus profitable pour l'Etat?

Les défenseurs de l'adminiftration de la Compagnie allégueront qu'il est nécessaire de donner
de justes bornes à l'exportation;
que si on laisse une fois les marchés étrangers s'engorger de nos
marchandises, les Marchands &
le Commerce sont ruinés.

Je réponds que la trop grande abondance de marchandises dans un lieu, a des effets plus simples & moins sunestes. Si la quantité par exemple est double de la conformation d'une année, alors les Marchands attendent quelque tems pour vendre, ou vendent à moindre prix pour se débarraffer; la consommation peut-être augmente par cette diminution

de la Grande-Bretagne, &c. 255 du prix, & en ce cas le Commerce général gagne, quoique les Marchands ne gagnent pas, & même que quelques-uns soient ruinés: cependant les Villes commercantes, informées de cette surabondance, diminuent leurs envois, & dans un terme plus ou moins long, le niveau se rétablit.

Je demande d'ailleurs à tout homme désintéressé, si pour le tems que cette surabondance fait languir nos Manusactures, celles de l'Etranger n'en ressentent pas les mêmes essets, quoique la cause ne vienne pas d'elles; ou si, lorsque l'Etranger causera luimême cette surabondance, nos exportations, quoique dirigées par une Compagnie, n'éprouveront pas une diminution momentanée; tous nos commerces avec l'Espagne, le Portugal, la

Hollande, avec nos Colonies même, ne sont-ils pas sujets à ces vicissitudes, & proposera-t-on, sous ce prétexte, de les soumettre de nouveau à la contrainte dont ils ont été heureusement affranchis?

Mais la France, dira-t-on, qui a sçu se faire la plus grande part dans ce commerce, met ellemême des bornes à ses exportations; & les Privileges accordés au Port de Marseille, ont presque donné à cette ville & aux Manusactures méridionales de la France, le Privilege exclusif du Commerce du Levant.

A cela je réponds, 1º. Que malgré le témoignage du Chevalier J. Gee, on ne doit point, fans grande précaution, prendre la France pour modele en fait de Commerce, fur-tout, en ce qui concerne ses libertés.

de la Grande-Bretagne, &c. 257

2º. Qu'en France, comme ailleurs, il sera toujours vrai, que régler les exportations, c'est les gêner, & par conséquent les diminuer; que si Marseille jouit en esset du Privilege exclusif du Commerce du Levant, la France comme l'Angleterre, s'est privée des branches du Commerce, que les autres Ports & Manusactures du Royaume auroient pû se procurer au Levant.

Mais une réponse sans réplique, & qui est la vraie, c'est que la France ne doit sa supériorité sur nous au Levant, qu'à la supériorité de ses draps sur les nôtres: les meilleurs draps sont ceux qui conviennent le mieux au pays qui les consomme, & les François ont sçu se plier, & accommoder leurs anusactures au goût des peuples du Levant.

Voilà tout le secret du Com-

merce, & tel est le moyen infaillible d'obtenir la préférence sur tous les Concurrens dans le Commerce, c'est de fabriquer le mieux & au meilleur marché; moyen, dis-je, plus certain que le monopole, & qui est exempt de toutes ses conséquences odieuses; principe en même-tems d'une vérité évidente, & guide également sûr pour l'homme d'Etat dans l'administration, comme pour le simple Marchand dans son trasic.

Le Tableau qui suit, peut donner une idée de l'importance de ce Commerce, & de la diminution qu'il a éprouvée d'année en année, causée, sans doute, par notre mauvaise politique dont nos Rivaux ont sçu prositer.

Entre l'année 1720 & 1740, la valeur de nos exportations pour Turquie, en draps & quelde la Grande-Bretagne, &c. 259 ques autres marchandises, étoit estimée à 180, 000 livres sterling, (4, 140, 000 liv. tournois) année commune; les importations pour le même tems, presque toutes en matieres de Manusactures, étoient évaluées à 236,470 liv. sterling par an (5,438,810 livres tourn.)

Par un extrait de la Douane,

il paroît qu'il fut

IMPORTE'. Année commune. Liv. de 24 onces.

Soyes crues. $\begin{cases}
De 1720 à 1740. 206000. liv. \\
1722 à 1726. 196000. \\
1737 à 1741. 88336.
\end{cases}$

Poil de S De 1720 à 1740. 206000. chevre filé. 1734 à 1738. 158406. 1739 à 1743. 82046.

EXPORTE'. Piéces.

Draps { De 17;4à 17;8. 1;02;. longs. { 17;9à 174;. 6224.

Draps $\begin{cases} De 1734 à 1738. & 1796. \\ 1739 à 1743. & 1379. \end{cases}$

260 Avantages & Désavantages

Ce fut donc sans aucun sondement, qu'une Compagnie espéra ou sit espérer à l'Angleterre de la rendre maîtresse du Commerce du Levant par le secours de son administration, de ses présens (a) & de ses pratiques; services insructueux dont la Nation pouvoit se passer. Ses Ministres & ses Consuls pouvoient y protéger son Commerce par les moyens qui sont d'usage dans ce pays; sa puissance lui répondoit des égards qui lui sont dûs, & c'étoit aux Marchands Anglois à mériter la présérence sur les autres Nations, par les avantages

[[]a] Par les comptes de la Compagnie, il paroît qu'entre 1733 & 1740, ses charges & dépenses compris les présens, à Constantinople, Alep & Smyrne, ont monté par an à 8000 l. sterl. [184000 l. tournois.]

de la Grande-Bretagne, &c. 261 que les Turcs trouveroient avec eux. Mais c'est à quoi ils ne parviendront jamais, si on ne leur laisse la liberté & le choix des Ports, des Vaisseaux, du tems & des conditions de l'achat & de la vente des marchandises tant exportées, qu'importées en retour; & les Réglemens qui peuvent importer au bien de ce Commerce, seront toujours suspects & dangereux, tant qu'ils ne seront pas l'ouvrage d'un Comité de Marchands intelligens & en même tems fans intérêt dans ce Commerce. (a)

[[]a] Les plaintes & requêtes nombreufes des principaux Ports & Manufactures d'Angleterre, portées devant le Parlement, ont obtenu dans la derniere feffion vingt-fixiéme année de George II un Acte, dont le Bill n'avoit pû passer dans le Parlement précédent, lequel porte entr'autres dispositions,

262 Avantages & Défavantages

CONCLUSION.

Ainsi cinq Compagnies exclusives se sont mises en posses-

Qu'à compter du 24 Juin 1754, tout Sujet de la Grande Bretagne pourra sur sa Requête présentée au Gouverneur de ladite Compagnie y être admis en payant seulement 20 liv. sterl. à ladite Compa-

gnie pour son entrée.

Que tous Membres de la Compagnie pourront exporter séparément ou en société, pour les mers du Levant, toutes marchandises permises en telle quantité & tel tems, expédiées de tel Port de la Grande Bretagne, & sur tels vaisseaux

que bon leur femblera.

Qu'aucun Réglement particulier de la Compagnie n'aura de force, que quand il aura passé dans deux Assemblées générales; & que tous Membres de la Compagnie, plaignans, au nombre de sept, seront admis à appeller par-devant les Commissaires du Commerce & Colonies, desdits Réglemens qu'ils jugeront contraires à leur intérêt.

de la Grande-Bretagne, &c. 263 fion des trois quarts du Monde connu, & le Commerce libre de l'Angleterre s'est trouvé réduit à l'Europe & aux possessions bornées qu'elle a dans les trois autres parties du monde.

Du reste, il semble prouvé par les détails & l'examen de l'origine des droits, & du succès des

Compagnies ci-dessus,

10. Par rapport au Commerce extérieur, que si des Compagnies exclusives ont pû être nécessaires dans un tems, elles peuvent cesser de l'être dans d'autres circonstances; & que leur dissolution, une fois devenue possible, est un profit certain pour le Commerce en général.

2°. Que dans le moment préfent, des Compagnies exclusives sont moins nécessaires que jamais, (si elles l'ont jamais été) pour établir des Commerces nou264 Avantages & Défavantages veaux, & qu'elles font nuifibles & ruineuses dans les Commerces

déja établis.

3°. Que même dans le cas des Compagnies, dites libres, & non exclusives, que l'on jugeroit utiles, l'esprit exclusif des Gouverneurs & Directeurs y introduit toujours à la fin le monopole avec toutes ses conséquences fâcheuses.

40. Que si des Forts & des Troupes sont nécessaires pour protéger quelque Etablissement de Commerce, ces Forts, comme tous les autres, doivent être entretenus aux frais & aux ordres de la Nation: suivant ce principe que tout Commerce appartient à la Nation, & par conséquent ses charges aussi.

chose qui convienne en même tems au Commerce intérieur & extérieur, tous les Etabliffemens ou Réglemens concernant le Commerce doivent être
essayés sur les principes suivans,
comme sur autant de pierres de
touche; scavoir, que dans le Commerce, l'industrie naît de la liberté; la consommation intérieure & extérieure, du bon marché, suite de la concurrence; de
la consommation ensin, l'Emploi des hommes & la Population, seuls principes actifs &
créateurs dans un Etat.



V.

QUELQUES RÉFLEXIONS fur la Population; l'Emploi des Hommes; les Pauvres; les Mariages; & la Naturalifation.

Est en proportion du nombre des hommes qu'il possede, qu'un Etat peut être estimé puissant; c'est en proportion du nombre de ses hommes, que ses terres peuvent être le mieux cultivées; que les bras qui manufacturent, & les bras qui le défendent sont plus nombreux; que les taxes & les charges sont moins pesantes sur chacun.

Mais que l'intelligence des hommes est bornée! Ces hommes à qui, fous la direction suprême

de la Grande-Bretagne, &c. 267 d'une Providence qui embrasse tout l'Univers, le soin des choses terrestres est confié, connoissent à peine quelle est la forme de Société fous laquelle il leur est plus avantageux de vivre; quelle est la distribution des hommes la plus favorable au systême qu'ils ont préféré. Tant de circonstances qui n'ont pas dépendu des hommes, ont contribué à former ces Sociétés, ces systèmes, ces distributions, que ceux qui les trouvent établies sont tentés de les croire l'ouvrage du hazard; le plus grand nombre des hommes existent sans en appercevoir les causes, & en sont l'effet sans le sçavoir : elles sont si combinées, & d'ailleurs l'intérêt de les connoître touche si peu d'esprits! Il est pourtant dans tout système de Gouvernement, une proportion plus favorable qu'une autre, de Mii

268 Avantages & Désavantages

l'ufage de la Terre & des eaux & des productions qu'on arrache de son sein; de la distribution locale des hommes, dans les Campa-gnes, Bourgs, Villages & Villes; de la distribution des différens emplois de la Société parmi ces hommes; de la distribution des travaux dans chaque classe, & du produit de ces travaux les ri-chesses ou l'aisance. Mais cette proportion supposée existante, est sujette à tant de changemens violens, comme les disettes, les pestes, les guerres; à tant de changemens imperceptibles, comme les progrès du Commerce, du luxe, des mœurs! Tant de variations que les rapports avec les autres Etats occasionnent; tant d'autres qui sont l'ouvrage des Loix que les hommes font, sans en prévoir toutes les conséquences!

de la Grande-Bretagne, &c. 269

Cependant il n'est pas indifférent pour les hommes d'être éclairés sur cette économie, ses proportions, ses changemens, & leurs suites; c'est du rapport parfait de toutes ces causes entr'elles, que dépend l'existence du système sous lequel ils vivent; eux-mêmes sont soumis, pour leur conservation, à l'action de ces resforts qu'ils font mouvoir sans en pouvoir calculer sûrement les effets; un seul de ces ressorts détruit ou affoibli, étend quelquefois ses désordres jusques fur les sources de la vie, & ces superbes créatures qui s'imaginent être les causes des choses terrestres, périssent par leurs propres ouvrages & avec eux.

Je laisse aux vastes spéculations des génies législateurs à imaginer les systèmes les plus favorables à la Population; aux Historiens cri-

M iij

270 Avantages & Défavantages tiques, à chercher quelle étoit la population des anciens empires; aux Politiques, à étudier quelle est celle des Etats avec lesquels its ont des rapports, & ce qu'ils ont à en craindre : je me réduis à examiner les moyens de parvenir à la connoissance circonstanciée de la population de l'Angleterre, & de faire un usage utile de cette science, bien intéresfante, fans doute, toute simple qu'elle est, puisque la Population est le signe certain qui nous apprend l'état de la santé du corps politique : le moment où elle est la plus florissante, est sûrement le moment de la plus grande force de tous les Etats, dans tous les Gouvernemens. On donne des éloges dans la Société, à celui qui s'occupe de l'étude des moyens de multiplier ces animaux vils & utiles que l'homme de la Grande-Bretagne, &c. 271 force à le servir dans ses travaux; combien doit-il paroître plus louable de méditer, & de contribuer à la multiplication de l'espece de l'homme, cet Etre le plus noble à ses yeux, d'entre tous ceux qui respirent sur la terre (a)?

Sic divini Maronis opus Georgicon... C. C. Meccanati totius Imperii Romani ipsiusque Augusti Imperatoris administro inscriptum quondam suit.....

Enimverd quis segetes etiamsi lætas, lætis thalamis; ulmis adjunctas vites, sponsis ad pulchram sobolem delectis; boum

M iy

⁽a) Claude Quillet, Poëte François, en dédiant au Cardinal Mazarin son Poëme Latin, intitulé Callipedia, ou de la maniere d'avoir de beaux enfans, lui disoit avec autant de vérité que de graces; Diu multumque cogitavi, Cardinalis Eminentissime, prudentis ne animi foret, hujus Poematis editionem sub sacri tui nominis auspicio moliri: ab hoc proposito me deterrebat tenerioris, nec abunde gravis, ut multi ex prima fronte censebant, argumenti conditio....

272 Avantages & Désavantages

Les moyens de parvenir à une connoissance utile de l'état de la Population, se réduisent aux dénombremens des terres & des hommes : il est dans l'ordre de commencer par celui des terres; parce que les hommes sont plus subordonnés à la terre, pour vivre & se multiplier, que la terre même ne l'est aux hommes pour

curam habendique pecoris cultum, ipsius hominis coalescentis, nascentis & adolescontis curæ preponat, nist malus rerum astimator haberi non erubescat?....

His liceat addere rationem, quæ carmen hoc nostrum Regibus etiam Regnorumque moderatoribus serio commendet. Quum enim ipsorum Imperium Imperiique moderamen non in segetes aut pecora, sed in ipsos homines proprio & convenienti modo procedat; quis hæc nostra de humanæ pulchræque prolis habendæ ratione præcepta, ad Regnorum decus roburque conducere, Salicisque etiam legibus adjungenda esse non concedat?....

de la Grande-Bretagne, &c. 273 produire. Je ne me propose point de donner le plan exact de ces dénombremens, & je me contente d'en indiquer les intentions générales.

DU DÉNOMBREMENT DES TERRES.

Sans doute un Pays peut contenir plus d'habitans, qu'il n'en peut nourrir & employer avec les productions de son propre cru: mais un peuple qui ne tient pas de lui-même, au moins les choses nécessaires à la vie, tout puissant qu'il soit, n'a qu'une puissance mal assurée; puissance précaire, que le tems peut réduire à sa juste valeur, c'est-à-dire à celle de ses terres.

Un dénombrement des terres, tel qu'il le faudroit pour répondre aux utilités qu'on en présume, se-M v 274 Avantages & Désavantages roit une carte exacte, qui outre les distances, les rivieres, les canaux, contiendroit;

1°. La superficie du sol des Villes, Villages, Bourgs, le nombre des maisons & de leurs

étages.

20. Le nombre des Fermes & maisons répandues dans la campagne, appartenant à la culture des terres.

3°. Le nombre d'acres de terre appartenant à chaque Ville, Village en Bourg

lage ou Bourg.

4°. Le nombre d'acre de terre en valeur, distingué par chaque espece de production.

50. L'étendue & nature des

terres incultes.

60. Le dénombrement des bef-

De toutes ces vérités connues, comparées avec le nombre des hommes, on conclueroit certainement,

de la Grande-Bretagne, &c. 275

10. Quelle est l'espece de production de la terre qui employe le plus de terrein & le plus d'hommes à sa culture, & en quelle proportion il convient de distribuer la terre entre ces différentes especes: on ne laisseroit point sans connoissance de cause, s'étendre l'une aux dépens des autres : si une augmentation subite d'exportation ou de confommation venoità absorber une especialente à se réparer, comme il est arrivé des bois de l'Angleterre, le dénombrement & la comparaison des années avertiroit du commencement & des progrès du mal, à tems d'y remédier.

20. On compareroit le nombre d'acres de terres mises en valeur, avec le nombre des Fermes appartenant à leur culture : il est naturel que suivant la dissérence de productions ou de fertilité, ces

M vj

276 Avantages & Désavantages

Fermes foyent plus ou moins prochaines les unes des autres : d'après cette connoissance on favoriseroit le changement de Communes & pâturages, en terres encloses & labourables, & en même tems la multiplicité des Fermes, qui dans les pays riches deviennent tous les jours moindres en nombre, en proportion de l'affermé, par les réunions que font les propriétaires pour dimi-nuer les frais d'exploitation: enforte que mille livres sterling de fermages dans des terres mauvaifes ou médiocres, feront subsister trente à quarante ménages de laboureurs, tandis que dans un pays riche elles en employeront à peine fix.

3°. Dans un pays de Manufactures & de Commerce, les productions de la terre ne pouvant être multipliées qu'au plus de la Grande-Bretagne, &c. 277 grand avantage de la consommation & de l'exportation, il ne doit point rester de terres incultes: on avanceroit donc chaque année les travaux que la terre demande des hommes pour être habitable, comme les désrichemens, navigation des rivieres, canaux & chemins. En appellant, s'il étoit nécessaire pour cetesset, des Etrangers, l'Etat y gagneroit la nouvelle valeur de ses terres, & un nouveau sonds de citoyens.

4°. Les animaux utiles, particuliérement les bestiaux, tiennent entre les productions de la terre, & par rapport à elles, un rang bien important : la propagation en seroit encouragée dans les lieux où elle seroit du plus grand avantage : on remédieroit à leur décroissement provenant des maladies ou d'autres causes, en proposant des prix pour qui trouveroit des remédes spécifiques, qui seroient rendus publics avec autenticité, & en accordant aux propriétaires des bestiaux assligés du sléau, une gratification prise sur la taxe des pauvres.

DU DENOMBREMENT DES HOMMES, considérés quant à la population générale, & quant à la distribution locale par Comtés, Villes, Bourgs, Villages & Paroisses.

Pourquoi sur un objet aussi important, s'en tenir à des conjectures, à des calculs de supposition, dont la justesse dépend de tant de circonstances, la plupart mal connues, lorsqu'il est aisé de se procurer chaque année un état exact du nombre des hommes vivans dans chaque paroisse de l'Angleterre, & même des trois Royaumes, maison par maison?

de la Grande-Bretagne, &c. 279
Jusqu'à présent réduits aux Etats des naissances, des morts & des maladies, qui sont tenus pour quelques villes seulement, qu'avonsnous pû sçavoir de l'état général du Royaume? Londres même n'a pas de science positive sur sa population: les uns la portent jusqu'à un million d'hommes, d'autres à huit cent mille, d'autres ensin plus vraisemblablement à six cent quatre-vingt-quinze mille, suivant les calculs du Docteur Short.

Par le moyen d'un dénombrement général, que de connoiffances fe déclareroient à nos yeux, que d'erreurs s'évanouiroient, que de vérités prouvées par des faits, que d'effets inconnus nous feroient remonter à des causes nouvelles pour nous!

On observeroit, en comparant entr'eux les Etats des mariages & des naissances des Villes, des 280 Avantages & Désavantages

Bourgs & des Campagnes, quel est de ces différens assemblages des hommes, le plus favorable à

la population.

A l'égard de Londres seulement, l'état de ses naissances & de ses morts (qui ne contient point les mariages) (a) nous présente des faits dont les conséquences doivent nous effrayer, & qui méritent l'attention la plus particuliere de la Nation.

On y trouve, par exemple, que de 1600 à 1750, la fomme des morts s'est augmentée d'année en année de 6000 jusqu'à 25000, & celle des naissances seulement

⁽a) Les billets de mortalité de Londres comprennent 135 paroisses, contenues dans l'enceinte des Villes de Londres & de Westminster, bourg de Southwark & environs, dans les provinces de Middles & de Surrey.

de la Grande-Bretagne, &c. 281 de 6060 à 14250: ainsi à mesure de l'accroissement du nombre des morts, (celles de la peste noncomprises) la différence des naissances aux morts a toujours été en croissant; ensorte que de 1000 à 1010 qu'étoit au commencement du dix-septième siècle la proportion des morts aux naissances, elle est devenue insensiblement de 1000 à 570.

Pour ce siécle seulement, la différence du total des naissances au total des morts, passe 400,000: ce sont 400,000 personnes qui seroient de moins actuellement dans Londres, si les Provinces, (ainsi que l'expérience de tous les tems le prouve) ne lui eussent remplacé cette destruction annuelle, qui, dans ces quinze dernieres années a monté toujours en croissant, jusqu'à dix mille, année commune.

282 Avantages & Désavantages

Le dénombrement des hommes & l'état des morts de chaque lieu, avec les circonstances des âges, faisons, maladies, pestes, famines, nous apprendroit quelle est la distribution la plus favorable à la vie & à la santé des hommes.

L'état des naissances & des morts des Campagnes & des Villes d'une médiocre étendue, nous assureroit de ce que l'opinion commune prétend, c'est-à-dire, que la somme des unes & des autres y est à peu près égale, si elle n'est pas en saveur des naissances.

La comparaison des dénombremens de diverses années mettroit en évidence l'accroissement ou le décroissement de la population générale; on descendroit dans les détails de la population particuliere; on verroit quelles de la Grande-Bretagne, &c. 283 Comtés, Villes ou Paroisses se dépeupleroient plus tôt; ou quelles, feroient un progrès contraire; ces esses étant l'ouvrage de la Nature ou de la disposition même des hommes, on remédieroit aux désordres de la Police générale, & l'industrie suppléeroit ou augmenteroit les avantages naturels.

Je suis persuadé d'avance, que la comparaison de tous ces dénombremens nous apprendroit les vérités suivantes, fâcheuses sans doute, mais qu'il est impor-

tant de ne pas ignorer.

1º. Que Londres vis-à-vis des autres Villes de l'Angleterre, & quelques Villes vis-à-vis des Bourgs & Campagnes ont un défavantage fensible, quant à la fanté, la durée de la vie, le nombre des Mariages, des Pauvres & Mendians, des vols & autres excès.

284 Avantages & Défavantages

20. Que Londres s'est accru & s'accroît encore aux dépens de la diminution sensible d'autres Villes & Bourgs, & ensin aux dépens de la Classe des Laboureurs: que quelques Villes capitales en sont de même dans leurs Comtés.

On conclueroit de-là, que ç'a été l'effet de l'inconsidération, & de la plus mauvaise politi-

que,

10. D'avoir concentré dans Londres le Commerce des Indes Orientales, du Levant, de la mer du Sud, &c. en établissant le siège de ces Compagnies de Commerce dans le Port de Londres,

2°. D'y favoriser ou d'y souffrir l'Etablissement de nouvelles

Manufactures.

On feroit convaincu, que ces opérations ou telle autre qui tend

de la Grande-Bretagne, &c. 285 à accroître Londres ou toute autre Ville déja considérable, sont mauvaises,

10. Par cela seul qu'elles produisent cet esset, ou qu'elles y tendent.

20- Parce que l'affluence & la multitude des hommes occupés dans Londres par ces Commerces & Manufactures dans les emplois de Facteurs, Embaleurs, Porteurs, Commissionnaires, Ouvriers, y causent une chéreté de vivres & de main-d'œuvre dont ces Commerces, les Manufactures, (a) la Culture ensin

⁽a) Notre manufacture de Porcelaine de Chelsea en est un exemple entr'autres. Ses ouvrages ne soutiennent point la comparaison de ceux de Saxe pour la pâte, la blancheur, le dessein, ni les couleurs, & cependant sont plus chers au moins d'un tiers.

fouffrent; tant de Pauvres que l'Etat nourrit, tant d'hommes superflus dans les Villes, transportés ou attirés par quelque moyen que ce soit dans les Campagnes & dans les terres incultes, produiroient deux grands biens, le soulagement de l'Etat & des lieux qu'ils quitteroient, de nouvelles richesses dans le pays qu'ils habiteroient.

Ces conjectures & les conféquences qui en dérivent paroiffent si évidentes aux yeux seuls du bon sens, qu'on ne peur voir sans étonnement le Chevalier G. Petty discuter sérieusement, laquelle de ces deux combinaisons seroit la plus avantageuse à l'Angleterre, c'est-à-dire, de laquelle des deux il seroit mieux qu'elle approchât; l'une, dans laquelle Londres seul contiendroit 4 millions 690 mille habi-

de la Grande-Bretagne, &c. 287 tans, & les autres Villes & Villages de l'Angleterre, seulement 2 millions 710 mille: l'autre, suivant laquelle Londres n'auroit que 96 mille habitans, les 7 millions 304 mille restant, distribués, sçavoir, 104,000 en petites Villes, & 7 millions 200 mille en 1200 mille maisons ayant chacune un territoire de 24 acres. L'inclination qu'il marque pour la premiere, ou au moins l'indé-cision dans laquelle il reste, mérite sans doute, la qualification qu'il donne lui-même à ses deux fuppositions qu'il nomme extravagantes.

Du Dénombrement des Hommes, confidérés quant à leur Emploi.

L'homme hors de la Société, comme dans la Société, ne tire

288 Avantages & Défavantages sa subsistance & sa défense que de son travail : dans la Société, tous doivent contribuer aux dépenses qui procurent la sûreté & le bonheur commun; ces charges sont payées par chacun, du surplus de ce qu'il possede, ou de ce qu'il a gagné par son travail, au-delà de son nécessaire. Il impor-te donc à l'Etat de multiplier les moyens d'employer les hommes; mais il est différens degrés de nécessité & d'utilité parmi ces Emplois : un dénombrement qui divise les hommes par les classes diverses que forment ces Emplois, peut seul mettre en état de faire un usage certain & le meilleur usage possible de la population.

Sans entrer dans la discussion des présérences ou préséances dûes ou accordées à certains Emplois de la Société sur d'autres,

on

de la Grande-Bretagne, &c. 289 on diviseroit généralement les hommes en trois classes.

La premiere classe, comprenant ceux qui forment proprement la masse de l'Etat & luifournissent sa subsistance, tels que les Propriétaires des terres & Laboureurs, les Commerçans & Manusacturiers.

La feconde, les hommes qui reçoivent leur subsissance de l'E-tat pour les services qu'ils lui ont voués; c'est-à-dire, le Clergé, les Troupes de terre & de mer, les gens de Loi.

La troisième, les hommes qui tiennent leur subsistance de l'Etat gratuitement; tels que les Rentiers, les Gens sans emploi, les Mendians.

Cette division simple indique clairement, de quel œil l'Etat doit regarder ces trois classes.

290 Avantages & Désavantages,

PREMIERE CLASSE des Hommes.

Cette classe comporteroit deux grandes divisions,

Les Propriétaires des terres &

Laboureurs,

Les Manufacturiers & Com-

merçans.

Leurs intérêts sont évidemment communs ou plutôt ne font qu'un, puisque les terres ne valent que par la consommation de leurs productions, & que le Commerce ne s'exerce que sur les productions de la terre.

A l'égard des Propriétaires des terres & des Laboureurs, on obferveroit que ce premier emploi des hommes étant le fondement de tous les autres, cette classe mérite les plus grandes attentions à y étendre les progrès du travail

& de la population.

de la Grande-Bretagne, &c. 291

On ne pourroit donc décrire dans un trop grand détail le nombre des Laboureurs dans chaque Paroisse, le nombre des Mariages, leur fécondité, la durée de la vie de ces hommes précieux qui exercent l'emploi le plus nécessaire, le plus pénible, & le moins payé, de la Société; l'humanité & l'intérêt général concourreroient unanimement à leur faire un fort doux & aisé: l'Etat en seroit récompensé par l'augmentation de ses richesses en hommes & en productions.

On reconnoîtroit, que les fecours de Chirurgie & de Médecine trop abondans dans les Villes, ne sont point affez répandus dans les Campagnes; que les Païsans sont sujets à des maladies affez simples, mais qui faute de soins, dégénérent en une langueur mortelle; la rage, le mal

Nij

292 Avantages & Défavantages caduc & autres accidens font des ravages continuels; on cite une multitude de remédes tous spécifiques. En est—il un certain? Quel est-il? De pareilles découvertes ne méritent—elles pas une récompense signalée & une noto—

riété autentique?

Les Manufacturiers & les Commerçans ajoûtent une valeur aux productions de la terre, & procurent la confommation extérieure & intérieure. Les fommes que l'Etat reçoit par la balance du Commerce, sont le produit du travail de cette classe des hommes; on sent tous les égards qu'elle mérite, puisque la culture de la terre lui doit absolument tous ses progrès.

Indus- Le profit que l'Etat tire des maind'œu- doit être estimé bien moins à raivre. fon du nombre de livres sterling de la Grande-Bretagne, &c. 293 que monte cette balance, qu'à raison du nombre des hommes à qui ce Commerce a donné les moyens de subsister en les employant; tel est le vrai principe du Commerce, & tel doit être l'esprit de toutes ses Loix.

L'Emploi des hommes augmente par la consommation; la consommation par le bon marché, qui dépend du prix de la Main-d'œuvre; la Main-d'œuvre suit le prix des choses nécessaires à la vie, comme sa regle géné-

rale & la plus immédiate.

L'Industrie & le génie des hommes influe ensuite sur le prix de cette Main-d'œuvre, en diminuant le travail ou le nombre des mains employées: tel est l'esfet des moulins à eau & à vent, des métiers & autres machines d'une invention précieuse: j'en citerai pour exemples entr'au-

N iij

294 Avantages & Désavantages tres, la machine à mouliner les foyes, dont j'ai parlé à la pag. 182; les moulins à scier les planches, dans lesquels, sous l'inspection d'un seul homme, par le moyen d'un seul axe, on peut dans une heure de bon vent, travailler 90 planches de trois toises de long; les métiers à rubans, à vingt & trente navettes, que Manchester & Glasgow tiennent des Hollandois, & qui sont connus ailleurs fans doute.

Un Auteur qui a de la réputation en France (a) a avancé avec raison, en parlant de l'Industrie & de l'usage des machines, que sçavoir faire avec un homme, ce qu'on faisoit avec deux, c'est sçavoir doubler le nombre des Citoyens.

On lui objectoit, comme

⁽a) M. Melon.

de la Grande-Bretagne, &c. 295

objecte encore parmi nous,

Que toute machine qui diminue la main-d'œuvre de moitié, ôte à l'instant à la moitié des ouvriers du métier, les moyens de subsister, à moins qu'ils ne trouvent un emploi nouveau dans leur industrie, ou dans quelqu'autre métier qui manque de sujets; ou à moins que le bon marché de l'ouvrage, causé par la machine, ne vienne à en doubler la confommation intérieure & extérieure. Que l'industrie n'est pas toujours prompte à remplacer à un homme l'emploi qui lui est ôté. Qu'il n'est gueres croyable que d'autres métiers manquent d'ouvriers, tandis que tant de pauvres sont à la charge de l'Etat; que ces ouvriers fans emploi, choisiront plutôt d'être entretenus dans l'état de mandiant, que dans un métier qui

Niv

296 Avantages & Désavantages

leur sera étranger; enfin que la conformation a des bornes, & que même en la supposant augmentée du double, elle diminuera dès que l'Etranger se sera procuré une machine pareille; qu'alors il ne restera à l'Inventeur aucun avantage de son invention. On ajoûtoit d'autres raisons, de la force à peu près de celles que les Bateliers de la Tamise alléguoient contre la construction du pont de Westminster, & les Charrons de Londres, contre la résolution tant de sois inutilement proposée, de rendre le pavé de cette ville praticable.

Mais ces objections ne sont pas même spécieuses, si ce n'est, pour les esprits prévenus & qui prennent les abus & les gênes dont l'état actuel du Commerce est embarrassé, pour des principes nécessaires & sacrés. Quoi;

de la Grande-Bretagne, &c. 297 parce qu'on a multiplié les moyens de subsister dans l'Etat sans travailler; parce qu'on a diminué les moyens de subsister par le travail en gênant sa liberté; parce que la longueur des apprentissages prive tous les mé-tiers d'une infinité de sujets qui y feroient propres; parce que les privileges & les monopoles du Commerce extérieur empêchent la consommation de s'étendre; il faudra renoncer au bien de diminuer le prix du travail, si ce ne peut être qu'en diminuant le nombre des mains? Ce n'est point assez prétendre; suivant ces mê-mes principes, à mesure que la conformation diminuera, (comme elle diminue tous les jours) il faut inventer des machines qui augmentent le nombre des mains pour suppléer au défaut d'emplois. Ny

298 Avantages & Désavantages

Ainsi, des gênes imposées à l'Industrie, n'enfanteront que de nouvelles gênes; au contraire, les efforts de l'Industrie rendue libre, produiront une nouvelle Industrie entre les hommes qui vivent de leur travail, animés par l'émulation & la nécessité.

Pourquoi attendre que l'industrie des autres Nations à se servir de machines, nous force à en adopter l'usage pour nous conserver la concurrence dans les mêmes marchés? Le prosit le plus sûr sera toujours pour la Nation qui aura été la premiere industrieuse; & toutes choses égales, la Nation dont l'Industrie sera la plus libre sera la plus industrieuse. J'approuve en même tems qu'on retarde, ou qu'on prépare avec prudence l'usage des machines qui feroient subitement un trop grand vuide

de la Grande-Bretagne, &c. 299 dans les professions qui employent les hommes. Cependant cette prudence n'est particulierement nécessaire que dans l'état de gêne tel qu'il subsiste actuellement; d'ailleurs, soit découragement d'invention, soit proximité de la perfection, notre industrie semble être dans un point où ses gradations sont douces, & les secousses violentes moins à craindre.

Les occasions d'emploi pour les Manufacturiers, ne connoissent de bornes que celles de la consommation; la consommation n'en reçoit que du prix du travail. La Nation qui possédera la main - d'œuvre au meilleur marché, & dont les Marchands se contenteront du gain le plus modéré, sera le commerce le plus lucratif & le plus étendu, toutes circonstances égales; si nos draps

N vj

300 Avantages & Désavantages sontauprix le plus bas dans les mar-chés du Levant, la consommation s'en étendra sans bornes dans la Perse, dans la Tartarie, &c. La liberté & la concurrence entre les divers ouvriers en clinquaillerie à Birmingham, a établi à si bon marché les ouvrages de ses manufactures, que malgré le prix des vivres & de la main - d'œuvre, communément plus cher en Angleterre qu'en France, malgré les droits d'entrée sur le fer & l'acier étranger qu'elles employent, les frais de transport en France, par Hambourg & autres Ports étrangers, les droits d'entrée en France, comme clinquaillerie d'Allemagne, elles y obtiennent la préférence sur les ouvrages de toute autre manufacture pareille; & la confommation s'en est accrue en France, au point d'égaler

de la Grande-Bretagne, &c. 3011 presque la somme que l'Angleterre lui paye actuellement pour ses Cambrais, Batistes, &c. somme beaucoup diminuée, à la vérité, par la prohibition, & par l'avancement de nos manufactures de lin. Telle est la puissance de la liberté d'Industrie, lorfqu'en même tems les voyes du Commerce intérieur & extérieur sont libres: elle scait ouvrir à la confommation des marchés nouveaux, & forcer même l'entrée de ceux qui lui sont sermés.

Le prix des choses nécessaires à la vie étant la regle du prix de la main-d'œuvre, la sobriété qui regne dans les campagnes, n'indique-t-elle pas évidemment combien on devroit y savoriser l'établissement des Manusactures, par présérence sur les Villes de luxe? Combien de momens oisses

dans les jours courts de l'hiver; les paysans pourroient employer à faire de la toile & des étoffes grossieres? Ces prosits tourne-roient à l'avantage de la population des campagnes, & de la culture des terres, qui s'étendroit

en superficie.

Le dénombrement général de tous les hommes qu'employent les Manufactures, celui des Manufactures en particulier, nous avertiroit de l'état de chacune, & le réfultat général de leurs fuccès & de leur population nous instruiroit mieux que les inductions du change & de la balance, du véritable état de notre Commerce, en nous indiquant en même tems les parties qui auroient besoin de secours, de réformes & d'encouragement.

de la Grande-Bretagne, &c. 303

SECONDE CLASSE des Hommes.

Le Clergé, les Troupes de terre & de mer, les Gens de Loi, étant uniquement des Ministres gagés par l'Etat pour conserver le dépôt de la Religion, exercer la justice, & repousser les attaques de l'ennemi, quel peut être le véritable intérêt de la Société par rapport à ces trois ordres, si ce n'est de les réduire au nombre juste des hommes qui sera nécessaire, c'est-à-dire, de se procurer l'exercice des Loix divines & humaines, & sa sûreté, aux moindres frais qu'il sera possible.

304 Avantages & Désavantages

TROISIEME CLASSE des Hommes.

Elle comprendroit les Rentiers; les Gens sans profession, les Mendians.

On reconnoîtroit que le nombre des rentiers ne s'augmente que par l'oissiveté, & aux dépens du Commerce; qu'un rentier est un sujet inutile, dont la paresse met un impôt sur l'industrie d'autrui: on sentiroit que les dettes publiques doivent être dites doublement charges de l'Etat, puisqu'elles multiplient les moyens de subsisser dans l'Etat sans travailler.

Sous le nom de Gens sans pro-

fession, on comprendroit:

10. Les agioteurs, entremetteurs, solliciteurs de procès, & autres gens vivans d'industrie, de la Grande-Bretagne, &c. 305 c'est-à-dire exerçant leur industrie, non à produire dans l'Etat une nouvelle richesse, mais à faire passer à eux-mêmes la richesse des autres.

que le luxe des riches, plutôt que leurs besoins, entretiennent oisis au service, plutôt de leur vanité,

que de leurs personnes.

3°. Tant de maîtres & de suppôts des arts les moins utiles, bien mieux payés que ceux des arts nécessaires, dont le nombre a crû à un point d'extravagance

incroyable.

4°. Tant d'Ecrivains frivoles; que l'impossibilité d'entrer en apprentissage, ou le mépris d'une profession mécanique, a voués au métier de faire des Livres. Tous les Théologiens, Controversisses, Sermonaires, Interprêtes, Commentateurs, à qui l'esprit de dis-

pute & de curiosité, plutôt que celui de la Religion, dicte des volumes sans nombre dans toutes les Sectes, & même dans l'Eglise Anglicane; au grand dommage de la vraie croyance, au scandale des soibles, au détriment de l'humanité, de la paix, & des autres vertus chrétiennes & morales, & à la honte de l'esprit humain.

5°. Les mendians, dont je par-

lerai ci-après.

Le dénombrement général de ces trois différentes classes des hommes & des subdivisions de ces classes, nous apprendroit la proportion existante entre elles; proportion si importante à connoître, pour réduire celles dont les progrès sont redoutables aux autres, & contenir chacune dans les bornes, à raison de sa nécessité ou de son utilité.

DES PAUVRES ET

Il n'y a certainement point d'Etat où l'on trouve autant de Loix concernant les Pauvres, des Loix plus sages en apparence, plus humaines, plus équitables, autant de livres & d'excellens mémoires sur ce sujet, autant d'hôpitaux, ensin, un aussi grand sonds de générosité & de charité qu'en Angleterre: il n'est peut-être pas de pays en même tems, où il y ait autant de pauvres.

Les Loix font mauvaises sans doute, qui, étant aussi importantes à chaque Membre de la Société, n'ont pas la force de se faire exécuter, ou qu'on peut

aisément éluder.

La taxe des Pauvres pour l'An-

308 Avantages & Désavantages gleterre seulement, qui est de deux shelings, jusqu'à six & huit shelings pour livre dans quelques cantons, passe trois millions & demi sterling, (quatre-vingt mil-lions tournois) si on y joint les charités particulieres & liôpitaux fondés; somme sustifiante à nourrir le dixiéme de ses habitans: les dépenses des chemins & des travaux publics sont encore des reffources immenses & continuelles pour ceux qui manquent d'emploi. Les Ecoles charitables nourrissent & élevent le vingtiéme des enfans qui y naissent: cependant dans les Villes, les rues sont pleines de pauvres, qui bientôt men-dient sur les grands chemins les armes à la main.

L'abus des administrations particulieres du revenu des Pauvres, & l'insuffisance des Loix, sont d'une trop grande évidence, & de la Grande-Bretagne, &c. 309 les conséquences du mal sont trop redoutables, pour que cette administration ne devienne pas l'affaire de la Nation.

Il n'est d'autre moyen esticace d'y remédier, que d'établir un Comité de Membres de Parlement, devant qui chaque année soit porté un Etat des sommes levées ou données pour l'entretien des pauvres, & un dénombrement des pauvres, entretenus dans chaque Comté.

Par les détails de ces états & dénombremens, par des comparaisons & des faits indispensables

on reconnoîtroit:

1°. Que les principales causes qui font les pauvres sont, les privileges, maîtrises & Communautés exclusives; la distribution indiscrete autant qu'insidele des aumônes des Paroisses; l'argent répandu dans les Villes & les

310 Avantages & Défavantages campagnes au tems des Elections par les Candidats; la multiplicité des cabarets, tavernes, & autres piéges infâmes de l'oissveté & de la débauche.

2°. Que les voleurs doivent leur origine, non à la misere, mais à l'aumône indiscrete: la classe des hommes qui n'a pas droit aux charités de la paroisse, est bien moins séconde en voleurs que celle qui y a droit: ce droit est l'encouragement & la ressource certaine de la fainéantise, d'où naissent la débauche & les crimes.

Enfin, on demeureroit convaincu, que le seul remede prompt à apporter au mal pressant, seroit,

no. De faire une masse commune à toute l'Angleterre, des sommes levées dans toutes les paroisses sous le nom de taxe des de la Grande-Bretagne, &c. 311 pauvres, à laquelle on réuniroit les fonds de toutes les anciennes fondations charitables; laissant néanmoins la liberté aux donateurs à venir, d'appliquer particulierement leurs charités aux Comtés & paroisses qu'ils jugeroient bon.

2°. De recueillir dans des maifons ou hospices charitables, tout homme mendiant, même toute personne se présentant à la charité des Paroisses, en cas de maladie comme de santé, sans distinction quelconque, même des pauvres, se disant honteux; parce qu'il ne doit point y avoir de pauvres honteux, dans une Nation où ce n'est pour personne une honte de travailler.

3°. D'affigner à chacun de ceux qui feroient reçus dans ces Hofpices, le genre de travail dont il feroit capable; enforte que les 312 Avantages & Défavantages malades, & ceux qui feroient privés de l'usage de tous leurs sens, en suffent seuls dispensés.

4°. De diviser ces Hospices en deux quartiers, l'un pour les pauvres, qui travailleroient librement; l'autre, où ils seroient transportés, pour y être corrigés & forcés au travail, en cas de

refus de s'y soumettre.

5°. Il seroit bien nécessaire de rassembler ainsi dans une Maison Commune, tous les enfans répandus dans les Ecoles & Etablissemens charitables de chaque Paroisse: le soin de leurs premieres années & de leur éducation au travail seroit mieux administré dans une Maison Commune, que chez des nourrices publiques, qui facrissent inhumainement, dans le berceau même, tant de victimes innocentes, à leur avarice barbare: c'est une vérité prouvée

par

de la Grande-Bretagne, &c. 313 par la comparaison du nombre des morts au-dessous de l'âge de sept ans, parmi les enfans élevés par ces nourrices publiques, &c parmi ceux élevés à l'Hôpital des Enfans trouvés.

7°. Chaque Hospice de toute l'Angleterre, rendroit compte de son administration, attesté des Magistrats ou Officiers de chaque Ville ou Paroisse, par-devant le Comité de la Nation; ces comptes se serviroient de contrôles les uns aux autres; au compte de l'administration générale servient appellés les Membres de chaque Comté; & sur le rapport de ce Comité général, la taxe des pauvres seroit sixée & passée par la Nation.

D'une pareille forme d'administration naîtroient les avantages

fuivans.

La véritable misere des ma-

314 Avantages & Défavantages lades & des estropiés recevroit le foulagement qui lui est dû.

L'infidélité des Administrations particulieres seroit remé-

diée.

Le nombre des pauvres diminueroit sensiblement. Plusieurs reçoivent des aumônes secrettes, qui se résoudroient alors à travailler, plutôt qu'à recevoir l'aumône publique.

La Société seroit délivrée des mendians, dont l'exemple & les

excès sont si redoutables.

Le travail de ceux qui lui feroient rendus librement, le travail des pauvres renfermés feroient un profit nouveau pour l'Etat.

La taxe des pauvres diminueroit considérablement.

Tous les Dénombremens des trois classes des hommes & de leurs subdivisions seroient dressés de la Grande-Bretagne, &c. 315 dans chaque Paroisse par les Marguilliers, Syndics, Inspecteurs des pauvres, ou tels autres Officiers de Paroisse qu'il appartiendroit; un tems assez court, avec beaucoup d'ordre, suffiroit pour les porter à la perfection requise pour en faire tout l'usage qu'on s'en promet, sans grands frais.

QUELQUES MOYENS d'augmenter la Population.

L'encouragement des Mariages, Et la Naturalifation.

DES MARIAGES.

Il peut être vrai que l'harmonie de la fociété qui résulte du mariage assujetti aux Loix que nous connoissons, soit la plus parsaite de celles que pourroient O ii

316 Avantages & Défavantages produire toutes les Loix connues luivant lesquelles l'homme & la femme se sont unis pour remplir le vœu de la Nature; mais il n'est peut-être pas vrai de même, que le mariage tel que nous en jouissons, soit le système le plus favorable à une grande population ; la grandeur & l'indissolubilité d'un engagement pareil, peuvent offrir à des esprits trop considérans des réfléxions capables de tempérer l'attrait doux & violent qui porte naturellement à cette union, & altérer l'idée du bonheur qu'on peut s'en promettre. Il semble qu'il n'a jamais été plus besoin qu'à présent de Loix excitatives ou même coactives, pour rappeller à cet état trop de Sujets rébelles ou sourds à la voix de la Nature.

Dans le même-tems, à l'ombre de la morale & de l'honnêteté de la Grande-Bretagne, &c. 317 publique on entend des Déclamateurs s'élever contre la facilité de nos mariages clandestins. Ils veulent qu'aux Loix prescrites pour ce nœud, on ajoûte des formes, des termes, des gênes nouvelles: mais que produiroient des contraintes pareilles, si ce n'est la diminution du nombre des mariages? Toute formalité restrictive ou gênante n'est-elle pas destructive de l'objet auquel elle est imposée?

Quels inconvéniens si fâcheux a donc produit jusqu'à présent cette liberté des mariages, qu'on ne puisse supporter maintenant? Des disproportions de naissance & de fortunes dans l'union des personnes? Mais qu'importent les mésalliances dans une Nation où l'égalité est en recommandation, où la Noblesse n'est pas l'ancienneté de la naissance, où les grands

Oiij

318 Avantages & Désavantages honneurs ne sont pas dûs privativement à cette naissance, mais où la constitution veut qu'on donne la noblesse à ceux qui ont mérité les grands honneurs? L'assemblage des fortunes, les plus difproportionnées, n'est-il pas de la politique la meilleure & la plus avantageuse à l'Etat? C'est cependant ce vil intérêt, qui bien plus que l'honnêteté publique, bien plus que les droits des Peres fur leurs enfans, insiste pour anéantir cette liberté des mariages : ce font les Riches plutôt que les Nobles qui font entendre leurs imputations: si l'on compte quelques mariages que l'avis des parens eût mieux assortis que l'inclination des enfans, (ce qui est presque toujours indifférent à l'E-tat) ne sera-ce pas un grand poids dans l'autre côté de la balance, que le nombre des mariages que

de la Grande-Bretagne, &c. 319 le luxe des Parens, le desir de jouir, le chagrin de la privation peuvent supprimer ou retarder, en faisant perdre à l'Etat les années précieuses & trop bornées de la fécondité des femmes. (a)

(a) Par Acte de la derniere Session 1753, il a été ordonné pour l'Angleterre seulement (l'Ecosse & les Terres audelà de la Mer, la Famille Royale, les Quakers & les Juiss non soumis audit Acte) qu'à compter du 25 Mars 1754,

Sept jours avant la publication des Bans de mariage, chacune des Parties enverra par écrit fon nom de Baptême & furnom, le lieu & la date de fon domicile, au Ministre des Eglises choisses pour la publication.

Que la publication des Bans se fera par trois Dimanches consécutifs précédans la célébration, dans chacune des Paroisse ou Chapelle (publique) la plus voisine du domicile des Parties.

Que la célébration se fera dans l'une desdites Paroisse ou Chapelle; en quel

'320 Avantages & Défavantage**s**

Le dénombrement des mariages & des naissances dans les divisions de chacune des trois classes, & leur comparaison nous apprendroit;

nes non mariés & des filles proftituées dans les Villes, croissent & naissent réciproquement l'un

cas, quoique les Parties foient au-deffous de 21 ans, la publication & le mariage feront valides, si les Pere & Mere ou Tuteurs, &c. ne font opposition: le Ministre non repréhensible.

Que la célébration ne pourra se faire dans autre Eglise que l'une de celles où les publications auront été faites (à moins qu'il n'y ait dispense, laquelle ne sera accordée que pour la Paroisse ou Chapelle du domicile actuel des Parties, durant au moins depuis quatre semaines) sinon le Ministre transporté pour 14 ans * comme coupable de sélonie; & le maria-

^{*} Aux Colonies d'Amérique.

de la Grande-Bretagne, &c. 321 de l'autre; & de-là les querelles & les défordres dans les ménages.

2°. Que le grand nombre des filles de débauche dont Londres feul compte au moins dix mille, vient en partie du peu d'attention qu'on a eu de réserver aux femmes les moyens de subsister qui conviennent à leur sexe; la mode de France, en place de Coëffeuses, de Femmes de Chambre, de Cuisinieres, a introduit

ge déclaré nul, s'il est attaqué dans les trois ans.

Que dans les cas de mariages célébrés à la faveur de pareille dispense, le défaut de consentement des Pere & Mere ou Tuteurs des Parties au-dessous de 13 ans, les rendra absolument nuls.

Que dans tous les cas, la célébration fera faite en présence de deux Témoins outre le Ministre; l'Acte signé d'eux, & des Parties: les Registres des Mariages tenus publics dans les Paroisses, &c.

322 Avantages & Désavantages des Perruquiers, des Valets de Chambre pour semmes, des Cui-siniers, &c.

30. Que les Rentiers, du moins les Viagers, les Gens sans emploi, les Valets, les Pauvres sont presque inutiles à la population: les Maîtres s'opposent aux mariages de leurs Domestiques; des Ministres même ont la cruauté de resuser le mariage à ceux qu'ils connoissent pauvres, sous prétexte que leurs enfans seroient une nouvelle charge à leur Paroisse.

4°. Enfin, qu'ainsi que la misere, l'excès des richesses, le luxe & la mollesse des Villes sont devenus contraires à la sécondité comme au nombre des mariages.

A quelques-uns des désordres si funestes à l'espèce humaine, j'ose proposer modestement quelques remédes;

de la Grande-Bretagne, &c. 323

10. De substituer à la dépense des Fêtes publiques, celle de doter dans les Campagnes ou Villes de Manufactures, un nombre de garçons & de filles; comme la France en a donné l'exemple à la naissance du Duc de Bourgogne: Etiam ab hoste consilium.

20. De doter chaque année dans les Campagnes un nombre de garçons & de filles, à condition de défricher un certain nombre d'acres de terre pris à bienféance : ce que les Seigneurs feront invités de faire chacun dans leurs Terres, en considération de l'intérêt de l'Etat, comme du leur propre.

3°. D'exempter dans les Campagnes de la taxe des pauvres chaque ménage qui auroit...... enfans, ou tel nombre qu'on fixe-

roit.

4°. De régler dans toutes les

Assemblées publiques quelconques, les rangs entre égaux par le nombre des enfans de chacun.

50. De déclarer tous Sujets non mariés, incapables de remplir les premieres places dans la Magiftrature, administration des Villes, Communautés, &c. les Emplois utiles de Finance, comme de Receveurs, Collecteurs des Taxes & Doüanes, les Emplois publics, (fauf les dispenses qu'il conviendroit d'accorder, par la considération des talens supérieurs requis pour certains Emplois, & le militaire aussi excepté) enfin, de voter dans les Elections, & d'être élus Membres du Parlement.

6°. Déclarer déchu du bénéfice de fuccessions collatérales, legs universels, ou donations, tout Célibataire âgé de trente de la Grande-Bretagne, &c. 323 ans, s'il ne se marie dans l'an de l'ouverture de son droit.

7°. D'imposer sur les Maîtres, à raison du nombre de leurs Domestiques, une ou plusieurs taxes d'entre celles ci-dessous, ou composée d'icelles.

Taxe sur le nombre des Domestiques des Villes, non égale par tête, mais proportionnelle à leur nombre, comme de 1.4.16. 64. &c. shelings, ou en telle au-

tre proportion qu'on imagine.
Taxe particuliere de......livres
sterling pour les Cuisiniers, (au
lieu de Cuisinieres) Bouteillers

& Valets de Chambre.

Taxe de...... shelings par Valet de la taille au-dessus de ...pieds...pouces, pour conserver à l'agriculture & au service militaire, les hommes les plus robustes & les mieux faits.

Taxe de.....shelings par tête

326 Avantages & Défavantages de Domestique de tout sexe non marié.

8°. D'établir une taxe dite des Célibataires, pour les deux sexes, différemment réglée par les âges de 15, 18, 21, 25 ans & au-def-sus, payable par les peres & meres, ou par les enfans jouissans de leurs droits & de leurs biens.

Taxe des Veufs & Veuves fans

enfans.

DE LA NATURALISATION.

Le décroissement de la population indique aussi naturellement la nécessité d'inviter les Etrangers à venir l'augmenter, qu'une population trop grande ou seulement florissante, indique la nécessité & la convenance de faire passer une partie des Citoyens dans des contrées étrangeres, pour y acquérir à eux & à leur de la Grande-Bretagne, &c. 327 Patrie, de nouvelles fortunes & des terres nouvelles.

Un Acte qui naturalisât généralement tous les Etrangers, les Protestans par préférence, c'est-àdire, qui exemptât des formali-tés & de la dépense d'un Bill particulier ou de Lettres-Patentes de naturalisation, tout Etranger qui viendroit s'établir parmi nous, étoit sans doute le seul moyen & le moindre effort que nous dussions faire, pour engager des hommes à quitter leur Patrie pour la nôtre. Mylord Bacon, le Chevalier Jos. Child, & autres bons Juges de l'intérêt de la Nation, en avoient il y a long-tems fenti & annoncé les avantages & la nécessité. La septiéme année du Regne de la Reine Anne fut célébre par la naturalifation générale des Etrangers Protestans: mais cette Loi salutaire révoquée

328 Avantages & Défavantages trois ans après par un esprit de parti, dura à peine le tems de devenir publique: plus d'une sois inutilement depuis on a tenté de remettre cette Loi en vigueur; la voix du peuple (mais non celle de Dieu) s'est élevée contre elle, & a toujours prévalu: graces néanmoins soient rendues aux généreux Citoyens, qui dans cette cause ont plus d'une sois courageusement désendu les intérêts de la Nation, sans crainte des outrages & des sureurs d'une populace sollement animée contre eux. (a)

⁽a) En 1747 la cause de la Naturalifation générale ayant été débattue dans le Parlement, le peuple de Bristol entr'autres se distingua par une vive opposition contre ce Bill, tandis que d'un autre côté le Maire M. de la Roche, fils de Protestans François résugiés, & M. Josiah Tucker, Ministre de la même Ville, se dé-

de la Grande-Bretagne, &c. 329

Mais comment espérer de déraciner des préjugés opiniâtres, transimis jusqu'à nos jours par une tradition injuste, & entés sur le caractere de la Nation; ou plutôt comment esfacer ce reproche depuis long-tems mérité, Britannos hospitibus seros?

Én effet, si nous ouvrons les Annales de notre Commerce des tems les plus reculés, quelles traces nous y trouvons de notre barbarie! Des Loix qui défendoient aux Etrangers parmi nous

claroient hautement en sa faveur. Le soir que la nouvelle vint à Bristol que le Bill n'avoir point passé, le Peuple sit des seux de joie par toute la Ville, sonna toutes les cloches, & termina ses réjouissances insensées par bruler le Maire en ses habits de cérémonie, avec cette Inscription, Protestant Étranger, le Ministre & le Pape, chacun en essigie de grandeur naturelle.

330 Avantages & Désavantages de vendre leurs marchandises à d'autres Etrangers ; d'exporter les marchandises importées par d'autres Etrangers; de faire aucun marché chez nous qu'au comptant; ensin qui permettoient de saisir le bien d'un Etranger pour la dette d'un autre Etranger! Quels excès, quelles violences commises envers des Etrangers qui avoient transporté ici leurs Manufactures, nouvelles pour nous! On imposoit des taxes sur ces Artisans étrangers qui n'au-roient point sait d'apprentissage en Angleterre: on les forçoit de sortir du Royaume, ou de quitter leurs Manufactures & Métiers, pour servir en qualité de Compagnons sous des Maîtres Anglois.

De-là ces Communautés exclusives, ces Privileges des Villes obtenus contre les Etrangers

de la Grande-Bretagne, &c. 331 & exercés ensuite contre les Naturels : de-là le monopole du Commerce d'Espagne, de France, de Dantzick, de Flandre, des mers d'Allemagne, de Hollande, follicité & obtenu par les Marchands de Londres, avec droit de n'admettre dans leur Compagnie que ceux qui payeroient 20 liv. ster. Quine reconnoît encore dans ces préjugés & dans cette basse jalousie, les principes de la dépendance tyrannique dans laquelle nous avons tenu l'Ecosse & l'Irlande, dépendance étendue bien au-delà des bornes qu'un**e** politique juste & prudente pouvoit exiger!

Le Chevalier J. Child propose

cette question;

S'il seroit de l'intérêt de la Nation de comprendre les Juiss dans la naturalisation des Etrangers, & il se déclare assez positivement pour l'affirmative.

332 Avantages & Désavantages

Un Acte de la treiziéme année de George II (1740) a accordé les droits de Naturalisation, aux Juiss qui auroient demeuré, pendant sept années consécutives sans absence plus longue que de deux mois, dans nos Colonies d'Amérique. On sçait les efforts inutiles qu'ils ont faits en divers tems, pour obtenir qu'en étendant cette grace, on les reçût à être naturalisés sur le Bill présenté en Parlement comme tous autres Etrangers; cette cause a été débattue plus d'une fois, mais à mon gré, de part & d'autre avec des raisons assez indifférentes, ou du moins communes pour la plûpart à tous les Etrangers.

En effet, quel si grand avantage nous promet-on de la naturalisation des Juiss en nous vantant leurs sortunes immenses, à moins qu'on ne pense, que pour prix de cette faveur, la Nation Juive s'offrira de rembourser la moitié de nos dettes? Notre Commerce manque-t-il de fonds? Il en a bien moins besoin, que de voir ses Canaux ouverts & multipliés: ce n'est pas des Particuliers immensement riches qu'il nous importe d'acquérir, mais des Citoyens, dont la fortune médiocre prenne chez nous un grand accroissement par une industrie active, principe de la circulation.

D'un autre côté, qu'alléguet-on contre eux? Leur génie agioteur, leur mécréance? Comme si ces inconvéniens étoient nouveaux ou augmentés par la Naturalisation: au contraire, elle semble un moyen pour s'assurer les fortunes de ceux qu'elle sixeroit ici: ils perdroient insensiblement cet esprit de banque & d'agiotage, que la privation d'une

334 Avantages & Défavantages Patrie leur a nécessairement inspiré: enfin, quant à leur croyance, le bénéfice de la Naturalisation n'est-il pas un moyen plus sûr & plus humain de les convertir, qu'un horrible Auto da fe? L'ambirion d'être admis à tous les droits des Citoyens, en amenera plusieurs à notre Communion, & leurs enfans feront croyans d'aussi bonne foi qu'aucun de nous. Mais aucunes de ces raisons ne seront celles qui ameneront cet événement : la somme offerte au Ministere, & les ressources qu'il s'en promettra pour l'avenir, seront les vraies raisons de décider. (a)

⁽a) Par Acte de la fixiéme Session 1753, il est ordonné qu'à compter du 1 Juin 1753 tout Juif de l'âge de 18 ans & au dessus, connu pour professer la Religion Juive depuis trois ans au moins, domicilié dans tout pays de la domination de la Grande-Bretagne au moins de-

de la Grande-Bretagne, &c. 335

Pour revenir à la Naturalisation générale des Etrangers, c'està-dire, la faculté d'acquérir sans aucuns frais le droit de naturalité par un séjour en Angleterre, que peut-on opposer à une Loi si pleine d'humanité & de raison? A Dieu ne plaise, qu'on accorde la moindre croyance aux insinuations odieuses qu'on a voulu répandre à cette occasion, contre la Famille regnante. Nous n'en sommes point à cet excès d'insortune, d'avoir un Roi dont le projet ou l'intérêt soit de se sormer au sein

Les cris du Peuple viennent de faire révoquer cet Acte. 7: Session, 1753.

puis trois ans en-çà, sans absence plus longue que de trois mois, sera admis à être naturalisé sur Bill présenté en Parlement: déclaré néanmoins incapable d'acquérir aucun patronage ou droit de présentation, aucun droit aux biens Ecclésiastiques, Ecoles, Hôpitaux, &c.

36 Avantages & Désavantages

même de l'Angleterre, un peuple de Sujets étrangers, qui ne soient point Anglois par le cœur, non plus que par la naissance.

Je ne vois donc rien de contraire à la Naturalisation générale, si ce n'est la résistance d'un Peuple aveugle qui crie qu'il n'y a que trop de pauvres, & que ce seroit ôter les moyens de subsister au reste des Citoyens qui sont employés. A cela je réponds, bien moins pour répondre au Peuple, que pour rendre à une cause aussi bonne l'hommage qui lui est dû;

1º. Que s'il est effectivement un grand nombre de pauvres de bonne soi, c'est-à-dire, à qui les occasions d'emploi manquent, cela ne vient point d'une superfluité d'habitans, mais du manque de circulation de travail, & du resserrement de la consommation

causés

de la Grande-Bretagne, &c. 337 causés par les gênes que j'ai indiquées, & par le haut prix de la main-d'œuvre; qu'ainsi de nouveaux Sujets acquis à l'Angleterre, loin de lui être à charge, pourroient augmenter sa richesse, en nous apportant de nouvelles connoissances de Manusacture ou de Commerce, & en ajoutant leur industrie à la nôtre.

2°. Que le bruit de la grande opposition que la Nation a témoigné contre la Naturalisation générale, bien plus que les frais même de la Naturalisation quoiqu'assez considérables, éloignent de notre Patrie bien des Etrangers, que le desir d'une fortune meilleure ou nouvelle pourroit tenter, bien des Protestans persécutés, qui sur la promulgation d'une loi si sage, se hâteroient d'adopter pour patrie le Pays, qui plus qu'aucun autre, jouit

P

338 Avantages & Désavantages de la réputation d'être libre, & d'avoir le Commerce en honneur.

30. Que parmi les Etrangers, ceux-là feuls viendroient profiter du bénéfice de la Loi, qui auroient dans leur fortune ou dans leur industrie les moyens de sub-sister, ainsi que l'expérience du

passé l'a prouvé.

Quelques - uns viendroient jouir parmi nous des fortunes dont ils ont déja déposé une partie dans nos fonds publics; ainsi la Nation gagneroit chaque année des fonds considérables, que les intérêts à payer sont sortir du Royaume.

4°. Ces Etrangers industrieux que l'on craint d'appeller parmi nous, ce sont ceux-là même qui privent nos Pauvres des moyens de subsister, en travaillant dans leur pays à bien meilleur marché

de la Grande-Bretagne, &c. 339 que nous ne pouvons faire. Ce feroit donc un double gain pour la Nation, que de faire perdre à leur Patrie ce travail en nous l'ap-

propriant.

5°. Que s'ils se répandent dans nos manufactures, ce que l'on doit en attendre, c'est que par la concurrence, l'émulation, & l'avancement de l'industrie, ensin par l'exemple de la sobriété, ils forcent les Marchands & les Artisans à se contenter de prosits modiques.

60. Que, si partagés en Colonies isolées ils fondent de nouvelles manufactures, comme l'exemple du passé peut nous le faire espérer, alors même sans exercer l'agriculture, ils contribueront à l'étendre dans les terres incultes, par leur consomma-

tion.

7°. Que quand même dix mille Pij 340 Avantages & Défavantages de ces Etrangers ne retireroient de leur travail que la dépense de leur consommation sans aucun prosit, l'Etat en seroit toujours plus sort de dix mille hommes.

80. Que le produit des taxes fur la confommation en augmenteroit, en diminution des autres dépenses & charges de l'Etat, qui n'augmenteroient aucunement à raison de ces nouveaux habitans.

90. Qu'une augmentation de population, seroit en faveur de nos plantations, une augmentation de consommation & d'encouragement pour leur culture; que réciproquement, nos Sujets passant en plus grand nombre dans nos Colonies, y augmenteroient le marché de nos denrées & manufactures.

10°. Enfin, que l'Angleterre peut aisément nourrir une moitié

'de la Grande-Bretagne, &c. 341 en sus de sa population actuelle, si l'on en juge par ses exportations de bleds, & l'étendue de ses terres incultes; que ce Royaume est peut-être de tous ceux de l'Europe, le plus propre à une grande population par sa fertilité naturelle, & par la facilité des communications entre ses différentes Provinces par des trajets de terre ou de mer assez courts; avantages refusés à la France, ou aux autres Etats qui ont de gran-des terres à traverser, & qui ont négligé les canaux de communication.



VI.

DES RICHESSES DE CIRCULATION.
DES DETTES PUBLIQUES.
DES TAXES.

Ly a cent projets pour rendre l'Etat riche & puissant, contre un seul, dont l'objet soit de saire jouir chaque particulier de la richesse & de la puissance de l'Etat. Depuis un siecle, les particuliers ont sacrissé avec profusion leurs biens & leurs vies pour rendre l'Etat plus riche & plus puissant; en sont - ils euxmêmes plus riches & plus heureux? l'Etat est - il essectivement devenu plus riche & plus puissant? L'intérêt de l'Etat seroit-il donc opposé à l'intérêt des Parti-

de la Grande-Bretagne, &c. 343 culiers; ou ne seroit-ce pas qu'on appelle souvent intérêt de l'Etat, l'intérêt des Ministres de l'Etat?

Gloire, Grandeur, Puissance de la Nation; que ces mots sont vains & vuides de sens, auprès de ceux de liberté, aisance, & bonheur des Particuliers! Mais plutôt, est-il donc un autre moyen de rendre une Nation riche & puissante, que de faire participer chacun de ses Membres aux richesses de l'Etat, par une distribution sagement proportionnée?

Les Richesses sont, des terres fertiles, les Manufactures & le Commerce, l'or & l'argent qui en sont le fruit: mais que sont-ce ces richesses, si ce n'est des ressorts auxquels il faut appliquer des forces pour les mettre en mouvement?

S'il reste des terres incultes & P iv

344 Avantages & Désavantages beaucoup de Pauvres dans une Nation, c'est que des vices dans l'administration, empêchent que la distribution des terres ne s'établisse ou ne subsiste.

Si le Commerce & les Manufactures ne s'ouvrent pas continuellement de nouvelles branches & de nouvelles voies; c'est sans doute que des gênes ne permettent pas à tous de moissonner librement dans un champ, dont les productions sont sans nombre & sans bornes.

L'or & l'argent, s'ils ne circulent pas, qu'est - ce autre chose que l'or & l'argent dans la mine

avant qu'elle soit ouverte?

Les avantages de la circulation sont médiocres, si elle se fait par des canaux trop disproportionnés ou trop inégalement remplis; que l'on prenne une sortune de 25 mille livres sterling de de la Grande-Bretagne, &c. 345 rente, & d'autre part 25 ménages de mille livres sterling de rente chacun; que l'on fasse de chaque côté le dénombrement & le détail des domestiques de Ville & de Campagne, des conformations quant à la quantité & à la nature, du nombre des Mariages, &c, les effets de la circulation se trouveront bien plus étendus, à l'avantage de l'emploi des hommes & des consommations, dans le second que dans le premier exemple.

Dans un Etat, comme dans le corps humain, la fanté & la maladie, la vie & la mort, ne feront que la circulation bien ou mal établie, continuée ou interrompue, des richesses dans l'un, des

fluides dans l'autre.

Dans un Etat isolé, c'est-àdire, sans aucun rapport quelconque avec les autres, la quantité de 346 Avantages & Désavantages

l'or & de l'argent ou de telle autre représentation circulante, seroit indissérente. Il n'en est pas de même dans la Société établie entre les Peuples qui ont pris l'or & l'argent pour signe ou mesure commune de leurs richesses, parce que toutes choses égales d'ailleurs, le Peuple qui aura le plus d'or & d'argent circulant, sera le plus fort. Or dans l'état de guerre continuelle où les Empires subsissent entr'eux, il n'est pas indissérent d'être le plus fort.

L'or & l'argent chez les Peuples qui n'ont pas de mines, est le produit de leur Commerce; & entre les Peuples rivaux dans le Commerce, toutes choses égales, celui qui vend au meilleur marché sera le plus grand commerce: mais l'or & l'argent que reçoit le Marchand du Commer-

de la Grande-Bretagne, &c. 347 ce extérieur, n'étant qu'en échange de l'or & de l'argent dont il a payé les marchandises au Marchand du Commerce intérieur, la quantité de l'or & de l'argent venant à augmenter par le profit de cet échange, le prix des marchandises augmentera, si la quantité des marchandises fabriquées & exportées demeure la même. Cette disproportion & la chereté augmenteront, si on multiplie par des représentations ce signe or & argent, comme par billets de Banque, de l'Etat, de diverses Compagnies, &c. Mais le prix de toutes choses augmentera, même en plus grande proportion que la quantité d'or & d'argent, si la distribution de cet or & argent est excessivement inégale. Si la moitié de la Nation possede les trois quarts de l'or & de l'argent, elle achetera plus cher ses Pvi

348 Avantages & Désavantages besoins que l'autre moitié, & la

forcera de suivre son prix.

Alors le prix des choses commerçables deviendra tel dans l'intérieur, qu'on ne trouvera que peu ou point de prosit à les porter dans les marchés étrangers, & le Commerce cessera: une partie de la Nation deviendra pauvre, & sa population diminuera sensiblement.

Dans un Etat bien peuplé, pour qui le Commerce & les Manufactures sont nouvelles, ou qui s'est ouvert un Commerce nouveau, l'importation de l'or & de l'argent est bien plus de tems à faire sentir l'inconvénient qui naît de son abondance; parce que à mesure que l'argent augmente, l'industrie se dévelope, les besoins du luxe se multiplient, le nombre des ouvriers augmente, de nouvelles yoies de Commerce

de la Grande-Bretagne, &c. 349 extérieur s'ouvrent; l'argent se souvrent; l'argent se souvrent are en proportion de ces emplois & du travail: l'importance des effets que produit l'accroissement de l'or & de l'argent dans cette hypothèse, apprend quelle doitêtre l'inquiétude & la vigilance d'une Nation, chez qui ces mêmes effets commencent à ne plus s'opérer qu'avec peine.

Mais que penser de la politique d'une Nation, qui dans le point de l'abondance a commencé de multiplier avec excès les signes représentatifs de l'or & de l'argent, & a renchéri les denrées & les moyens du Commerce, tandis que les occasions de travail & d'emploi, diminuées par des gênes imposées à son Commerce, la forçoient de pourvoir à la subsistance d'une grande partie de ses citoyens oissis.

C'est ce qu'a fait l'Angleterre,

350 Avantages & Défavantages par l'abus de fon crédit, & la mul-

tiplicité de ses taxes.

Quel a été le fruit de cette politique, & quel en sera le succès, l'état des dettes nationales nous l'apprendra.

DES EFFETS DE L'ABUS du CRÉDIT national.

La somme du Commerce intérieur se divise en deux parts; l'une très-bornée, qui se fait par échange mutuel de marchandises; l'autre par échange de marchandises contre l'or & l'argent, ou contre le crédit des Commerçans. A cette somme de sonds circulans, la Nation, par un abus toujours croissant de son crédit, a ajouté depuis soixante ans pour environ quatre - vingt millions sterling (a) de papiers ayant cours-

⁽a) 1840 millions de livres Tournois.

de la Grande-Bretagne, &c. 351 fur la Place, avec avantage même fur l'argent, sous le nom de sonds publics, qu'il a plu à quelques-uns d'appeller nos richesses artificielles; ensorte que si l'on joint ensemble la somme des especes monnoyées, le capital originaire des différentes dettes de la Nation, augmenté de 4, 10, 30 jusqu'à 90 pour cent, que quelques-uns de ces fonds se vendent au-dessus du pair, les billets de banque au porteur, ceux de l'E-chiquier, les obligations de la Compagnie des Indes, &c. (a), on ne trouve pas moins qu'une fomme de cent vingt millions sterling; (deux milliards, sept cens soixante millions tournois): somme prodigieuse sans doute,

⁽a) Montant près de 4 millions sterling, renouvellées tous les six mois, portant intérêt de 3 pour cent.

352 Avantages & Désavantages & hors de toute proportion avec la somme d'especes monnoyées, nationales & étrangeres, ayant cours dans le Commerce, que j'estime à dix-huit millions sterl. feulement, d'après les Ecrivains & les hommes les plus au fait de cette matiere, dont l'estimation depuis vingt ans n'a varié qu'entre quinze & dix-huit millions. M. le Chevalier Gérard V. N-k. est le premier qui ait ofé la porter à trente millions, & pour la premiere fois, chez Monsieur le Duc de N-c-le, un jour d'audience très-nombreuse; c'étoit dans les tems de la derniere guerre, qu'il étoit intéressé à parler ainsi, pour favoriser les souscriptions des emprunts, que le Gouvernement l'employoit à faire remplir, pour la continuer: aussi cette proposition ne fut crue que de lui seul peut-être, & de M. A. Hooke,

de la Grande-Bretagne, & c. 353 qui la repéta ensuite dans les Oracles de Bristol: mais cet Oracle a trouvé peu de croyance, & l'on ne se persuade pas aisément que la somme de l'argent essets ait presque doublé depuis soixante ans, quand on considere tout ce qu'il en a dû fortir du Royaume pour la dépense & l'entretien de nos Armées au-dehors, pendant trois guerres longues & coûteu-fes; pour les subsides étrangers payés dans la guerre & en tems de paix; pour les intérêts des fommes que l'Etranger possede dans nos fonds publics; tout ce qu'il en a passé à Hanovre enfin; & d'un autre côté, combien peu en a pû faire rentrer un Commerce chargé des taxes énormes & toujours croissantes, de douane, d'excise, &c, & diminué considérablement, par le renchérissement des denrées, & par l'ac-

354 Avantages & Désavantages croissement presque incroyable de l'industrie & du Commerce des Nations nos rivales, pendant

cette période de tems. Quoiqu'il en foit, l'accroissement excessif des fonds circulans a nécessairement changé la proportion qui existoit entre les marchandises & l'argent; & comme il a été trop fubit, & n'a pas été le même chez les autres Nations commerçantes, le prix des denrées a dû monter en Angleterre plus sensiblement que chez nos rivaux, toutes autres circonstances supposées égales.

Cette caisse d'emprunt, que la Nation n'a jamais fermée depuis le premier jour qu'elle l'ouvrit, s'est continuellement remplie de l'argent de ceux, qui ont commencé à préférer un intérêt certain & payé tous les six mois, aux profits lents & douteux du

de la Grande-Bretagne, &c. 355 Commerce. Quelle perte pour l'Etat que ce nouvel emploi de l'argent! c'étoit l'Etranger qui en payoit précédemment l'intérêt par la balance du Commerce; c'est la Nation maintenant qui le

paye.

Les profits de l'usure exercée par les gens riches envers l'Etat nécessiteux, répétés sans mesure, & concentrés en un petit nombre de mains, ont augmenté l'inégalité de la distribution des richesses; chacun des Sujets a payé sa part des fommes contribuées pour les besoins de l'Etat, plus, les intérêts de ces fommes à ceux qui en ont fait les avances : ensorte que ceux-ci devenant plus riches, en même tems que les autres se sont appauvris; les besoins de l'Etat répétés ont augment é la difficulté des recouvremens sur les pauvres, & en même tems la

356 Avantages & Désavantages dépendance de l'Etat envers les gens riches, dans toutes les occasions d'emprunt (a).

(a) L'usure, c'est-à-dire, l'emprunt d'argent à intérêt, est pour l'Etat, comme pour les particuliers, une ressource dans les besoins, plus utile à l'Etat, quand les particuliers l'exercent entre eux, que quand c'est l'Etat qui contracte avec les particuliers, ruineuse même pour l'Etat, quand il contracte avec l'Etranger: mais l'excès de l'usure, c'està-dire, l'intérêt excessif, & l'abus que l'Etat fait & est quelquefois forcé de faire de cette ressource, naissent certainement de l'excessive inégalité de la distribution des richesses, qui fait quelques particuliers riches dans l'Etar pauvre. Si donc on n'attaque les principes vicieux de cette distribution, les efforts des Loix contre les excès & l'abus de l'usure feront toujours inutiles, comme ils l'ont été dans tous les tems. L'industrie libre a seule le pouvoir de dispenser & de distribuer les richesses de la Culture & du Commerce, entre les particuliers, dans

de la Grande-Bretagne, &c. 357

Enfin la réputation de la folidité du crédit de la Nation en a étendu l'abus aussi loin qu'il pouvoit aller; les Etrangers, par une confiance ruineuse pour nous, ont placé dans nos fonds publics, quoique à un intérêt plus modique qu'ailleurs, des sommes considérables; on ne les fait pas monter moins qu'au quart, même, selon quelques-uns, au tiers de la dette nationale. Cependant nous nous fommes crus riches des richesses d'autrui; & à peine en sommes - nous détrompés, quand la baisse de notre Change nous apprend les fortes remifes que nous faisons tous les six mois à l'Etranger pour l'intérêt de ses fonds : le capital en est encore dû, & il a déja été payé & au-delà, en intérêts. Si dans les dernieres

la proportion la plus favorable à la cir-

358 Avantages & Désavantages années ce désavantage du change a été moins fensible, cela vient de la ressource heureuse que nous avons trouvée dans l'abondance de nos bleds, & dans la disette qu'éprouvoient nos créanciers étrangers. Qu'on juge maintenant du bon sens ou de la bonne foi de ceux qui envient, ou qui nous vantent nos richesses artificielles, qui prétendent que la dette nationale n'est rien; que c'est la main droite qui doit à la main gauche: mais quand ce feroit là le feul effet de la dette, n'est-ce pas même un très-grand mal que la main droite doive toujours plus & plus à la main gauche: un membre qui s'accroît monstrueusement aux dépens de la substance des autres, qui deviennent secs & paralitiques, ne menace-t-il pas le corps d'une destruction totale?

de la Grande-Bretagne, &c. 359 CAUSESET PROGRÉS

des DETTES de la Nation

Les guerres des Regnes de Guillaume & d'Anne, les liaisons offensives & défensives de la famille regnante avec le continent, nous donnent les époques de l'origine & des progrès de la dette nationale; elles en furent la cause, ou du moins le prétexte; tous les Actes du Parlement qui ont autorisé les dépenses, & assuré la pauvreté de la Nation, déclarent dans leur titre, que l'argent des citoyens est destiné pour pousser la guerre avec vigueur contre la France & les autres ennemis de la Nation: ces guerres furent violentes & opiniâtres; les Traités de Paix ne sont plus dictés par un esprit inspiré d'union qui touche tous les cœurs; ils ne sont plus que le triste effet de la lassitude

360 Avantages & Désavantages & de l'épuisement des combattans. A quel point ces guerres étoient nécessaires ; combien elles ont été glorieuses; si les intérêts qu'elles défendoient ont été ceux de la Nation ; si la paix & notre puissance en sont mieux établies; ce sont des questions qui ne sont pas décidées entre les politiques : mais, par l'état de nos dettes, chacun peut juger combien cette gloire & ces intérêts ont coûté cher à l'Angleterre, & chacun pourra présumer modestement, que si une petite partie de tant de dépenses eût été employée à pousser nos véritables intérêts en Amérique , feuls maîtres d'un continent qui nous est disputé par une nation rivale, nous n'eussions laissé aucun prétexte à une vaine querelle sur des limites.

> Lorsque Guillaume monta sur le

de la Grande-Bretagne, &c. 361 le Trône, la somme des dettes de la Nation étoit au-dessous de 700 mille livres sterling (16 millions tournois). Son Regne en treize années porta la dépense de la Nation à 70 millions sterling (1610 millions tourn.) dont il restoit dû à sa mort en 1702, dix millions st. (230 millions tourn.)

Les douze années & demie du Regne d'Anne coûterent à la Nation 75 millions st. de dépense, & les dettes en 1714 passoient 53 millions st. (1,219 mill. tourn.)

Les treize années du Regne pacifique de Georges I fembloient devoir nous promettre quelque diminution dans les dettes de la Nation: mais George les laissa en 1727 comme il les avoit trouvées, à quelques 200 mille livres sterling près, c'est-à-dire, toujours à 53 millions sterling, (1,219 millions tourn.)

Q

362 Avantages & Défavantages

Après les onze premieres années du Regne présent (Georges II) qui précéderent la guerre, les Etats de la dette nationale, reconnue en Parlement (celles de la Marine non comprises) la portoient au-delà de 46,000,000 l. st. La guerre de 1740 à 1748 la sit monter jusqu'à 71,340,397 l. st.

La dépense fut de 55 millions st. En 1750 la dette...75,028,886 En 1751 74,309,562

En 1752.... 74,368452
A quoi ajoutant la dette de la Marine 2,663493
Et le million emprunté fur la retenue fur les penfions.... 2,000000
On trouve la dette 27,033944 l. fterl. (1,761,780,712 l. tourn.)

de la Grande-Bretagne, &c. 363 dont les intérêts, nonobstant toutes les réductions opérées, montent par an à environ trois millions sterling, (soixante-neuf

millions tourn.)

Sans doute ce ne furent pas les amis de la Nation qui conseillerent à Guillaume de s'assurer le cœur de ses Sujets, en se rendant maître de leurs fortunes par des emprunts publics, dont la solidité & l'intérêt pût les séduire: expédient employé avec fuccès déja par le Pape Sixte V pour réduire les Romains à une soumission sans bornes. Le Ministere d'Anne, & ceux des deux Regnes suivans ont adopté volontiers une politique favorable à l'autorité Royale : les intérêts personnels des Membres du Parlement dans les deux Chambres, l'influence de la corruption, ont fouvent étouffé les cris impuissans de la Nation

Q ij

364 Avantages & Désavantages contre les progrès d'un mal devenu trop évident & trop sensible.

Trois Compagnies fameuses, sous le nom de Banque, Compagnies des Indes Orientales, Compagnie de la Mer du Sud, surent les ressorts & les machines qui éleverent le monstrueux édifice de nos dettes.

Un prêt fait au Gouvernement en 1694 de la somme de 1,200,000 livres sterling à 8 pour cent d'intérêt, remboursables après 1705, donna la naissance à cette grande Compagnie, qui sous le nom de Gouverneur & Compagnie de la Banque d'Angleterre, a réuni en elle comme en un point, tout le crédit de la Nation, & la constance des particuliers. Au moyen, & en considération de diverses autres sommes que la Banque a prêtées depuis au Gouvernement dans ses

de la Grande-Bretagne, &c. 365 besoins, & de diverses réductions d'intérêts, consenties à 4, 3 ½ & 3 pour cent; elle a mérité d'être continuée jusqu'en 1732, 1742, ensin jusqu'en 1764, & sa créance sur le Gouvernement est montée au-delà de dix millions sterl. (230 millions tournois.)

La préférence que ses billets ont obtenu sur l'argent, les grandes sommes dont les particuliers la font dépositaire, les profits grands & répétés qu'elle fait sur son Commerce d'argent avec les particuliers, & fur fes avances au Gouvernement, 12 à 1300 mille livres sterl. (près de 30 millions tourn.) qu'elle en reçoit pour intérêts, à distribuer entre ses actionnaires, & propriétaires de diverses annuités dont elle s'est chargée, forment le mystere, le fondement & les moyens de son crédit : mais plus ce crédit Q iij

366 Avantages & Défavantages opere de prodiges, c'est-à-dire, plus la disproportion entre ses moyens réels & ses engagemens devient grande, plus augmente l'impossibilité d'y satisfaire dans le moment critique d'un discrédit: on ne se souvient point sans frémir, des allarmes & de la détresse où elle se trouva en 1745, lorsque le fils du Prétendant n'étoit qu'à 120 miles, (environ 40 lieues) de Londres : la déclaration publique, & l'accord que firent entre eux plusieurs Commerçans propriétaires de fonds publics, de ne point refuser de payemens en nottes de banque, lui fut plus salutaire sans doute, que la foible ressource de payer en menue monnoie pour gagner du tems : mais si les rebelles n'eussent été bientôt forcés de se retirer, faute du secours qu'ils attendoient d'une descente de la Grande-Bretagne, &c. 367 dans le nord du Comté de Norfolck, que devenoit la Banque? Quel crédit eût-elle trouvé alors, & quels secours eussent pû la soutenir? Dans un tel désastre ç'eût été peut-être une consolation, que d'avoir l'occasion honnête d'une banqueroute forcée envers l'Etranger intéressé dans nos sonds publics, & de perdre à jamais par - là l'avantage ruineux de sa consiance.

Sous le même Regne en 1698, deux millions sterling prêtés au Gouvernement à huit pour cent, firent éclore une nouvelle Compagnie des Indes Orientales, bientôt réunie à l'ancienne, continuée de 1711 jusqu'à nos jours, & jusqu'en 1780, en faveur des réductions successives d'intérêts qu'elle a consenties, & des autres sommes par elle prêtées, qui ont porté son capital à

368 Avantages & Défavantages 4,200,000 livres sterling, (96 millions 600 mille livres tournois.)

En la IXe année du regne d'Anne, le Gouvernement eut besoin d'une somme d'environ neuf millions & demi sterling, dûe en grande partie à la Marine, qu'on avoit long-tems payée en billets & Ordonnances, qui perdoient alors 40 & 50 pour cent contre l'argent. Une Compagnie qui retira ces effets discrédités, s'offrit de prêter les neuf millions sterling à six pour cent, & obtint le privilege exclusif du Commerce des Mers du Sud & autres parts de l'Amérique, dont elle prit le nom de Compagnie de la Mer du Sud; le Gouvernement lui a dû depuis, plus de trente-trois millions sterling en même tems: après quelques remboursemens & réduction d'intérêts à 4 & 3

de la Grande-Bretagne, &c. 369 pour cent, elle est restée créanciere de 25 millions sterling.

(575 millions tournois.)
Telles ont été les funestes resfources de la Nation, endettée de plus en plus, & entraînée à une ruine certaine, par les emprunts les plus onéreux, comme l'engagement de ses revenus, par des annuités à une, deux & trois vies; emprunts sur revenus engagés, avec intérêt & prime pour les avances; emprunts par voie de lotteries à intérêt de 9, 6, 5 & 4 pour cent, avec prime de 25, 30, jusqu'à 34 pour cent; billets de l'Echiquier, renouvellés pendant quatre ou cinq ans, de trois mois en trois mois, l'intérêt successivementajouté au principal de quartier en quartier, sur le pied de six pour cent; c'est, dis-je, par une administration de sinances aussi ruineuse, & par les profits

370 Avantages & Défavantages énormes des prêteurs avec le Gouvernement, que la Nation s'est vûe de plus en plus embarrassée dans leurs liens, & que le poids en est devenu plus accablant & plus dissicile à secouer.

L'immensité des dettes nationales démontre sans doute d'une maniere trop pressante, combien il est important de pourvoir à leur remboursement, afin d'éteindre les intérêts ruineux que paye le public & d'opérer la libération des revenus de l'Etat: on en avoit senti la nécessité dès 1717, lorsqu'on forma le fonds Général, dit depuis fonds d'Amortissement

Système destiné à cet usage. La Compade la Mer du Sud nous pro-Mo. du posa en 1719 une ressource nouvelle, lorsqu'elle offrit d'acquérir plus de 33 millions sterling de dettes publiques, rachetables & non rachetables, pour pareille

de la Grande-Bretagne, &c. 371 fomme de nouvelles actions de fon stock (a), dont elle consentit l'intérêt être réduit par le Gouvernement à 4 pour cent après 1727, pour être le revenant bon de ladite réduction, employé au remboursement de ladite dette.

La jalousie de la Banque, qui par ses offres au Gouvernement, força la Compagnie de s'engager de payer en outre cinq millions sterling à l'acquit de la dette nationale, pour avoir la présérence, donna une si grande idée du marché, qu'avant même que l'Acte sût passé, le stock du Sud étoit monté à 375 livres pour cent. Le prestige s'accrut de plus en plus par l'empressement du public, & par les discours des Directeurs, qui sur les prétendus

⁽a) On appelle ainsi le capital divisé en actions,

372 Avantages & Défavantages profits du Commerce de la Compagnie, ne promettoient pas moins de 30, 40 & 50 pour cent de dividende pour les six derniers mois de 1720. La Compagnie, dont la premiere intention étoit de n'ouvrir de souscriptions que pour les propriétaires de la dette nationale, fut forcée d'ouvrir successivement quatre souscriptions en argent, sur le pied de 300, 400, 800 & 1000 pour 100 liv. de nouveau stock, qui furent toutes remplies avec précipita-tion; les deux premieres seules passerent neuf millions sterling, dont un million & demi fut payé comptant.

On se souvient comment le charme finit, même avant que l'opération sût consommée: l'envie de réaliser ayant succédé à la sureur de souscrire, le nombre des yendeurs se trouya tellement

de la Grande-Bretagne, &c. 373 excéder celui des achetteurs, qu'avant la fin de 1720, le flock de 1000 fut tombé à 200 livres

sterling.

Le Parlement réussit mal à réparer les défordres caufés par des opérations, autant suspectes de mauvaise foi que d'imprudence, lorsqu'il déclara les souscriptions valides: la taxe d'environ 1700 mille livres sterling, imposée sur les biens de trente-trois Directeurs, estimés alors à près de deux millions sterling,& répartie entre les propriétaires du nouveau stock de la Compagnie, fut un bien foible dédommagement pour tous ceux qui avoient troqué leur argent ou leurs parts de la dette nationale, contre des actions & fouscriptions de la Compagnie : ainsi la fortune de plusieurs par-ticuliers sut renversée, & la Nation se trouva tout aussi pauvre qu'auparayant.

374 Avantages & Désavantages

Fonds Cependant le Fonds d'Amortifd'Amorsement formé en 1717 sembloit ment. donner des espérances plus soli-

donner des espérances plus solides. Plus de cinquante branches de droits, alors engagées en partie, furent continuées pour toujours, & le produit lui en fut approprié, à mesure qu'il deviendroit libre des assignations. Le produit annuel de ce fonds passoit douze cent mille livres sterl. dès 1727, malgré les fommes qu'on en avoit détournées; & le calcul démontre qu'un million remboursé chaque année, en y joignant à mesure le revenant bon des intérêts des fommes remboursées, eût éteint en moins de trente années plus de cinquante millions de nos dettes: mais par une fata-lité déplorable, même pendant les longues années de paix dont le Ciel a favorisé les regnes de George I & de George II, diver-

de la Grande-Bretagne, &c. 375 ses dépenses occasionnées par les liaisons de la Famille Regnante avec le continent, des subsides annuels payés dans l'Etranger, depuis cinq cent mille livres, jusqu'à un million sterling dans des années de guerre; la life civile (a) portée de cinq cent mille livres, à près d'un million sterling; enfin, le service courant, ont chaque année absorbé ce fonds, qui devoit être sacré: la somme de la dette nationale au contraire a été regardée comme une fomme facrée, à laquelle chaque Regne, loin d'en retrancher, a scrupuleusement ajouté, avec la même religion que les Monarques de

⁽a) La liste civile est composée des revenus particuliers de la Couronne, & des autres sommes accordées au Roi pour l'entretien de sa Maison, & autres dépenses & charges de la Couronne.

376 Avantages & Désavantages l'Inde augmententle Trésor Roïal qui leur a été laissé par leurs prédécesseurs.

Le fonds d'Amortissement porté au-delà de 1,400,000 liv. st. par an en 1749, est monté à plus de 1,700, 000 livres, & passera deux millions sterling, au moyen du revenant bon de la réduction des intérêts de plus de 57 millions st. de 4 pour cent, à 3 ½ & 3 pour cent, à compter du 25 Décembre 1750, & du 25 Décembre 1757. Mais l'exemple du passé nous rend si peu confians pour l'avenir, qu'on reproche presque à l'illustre citoyen qui a conseillé & démontré possible l'exécution d'une réduction aussi avantageuse, de n'avoir fait que préparer de nouveaux moyens pour de nouvelles dépensés.

Pour terminer cet article; si

Pour terminer cet article; si I'on considere les moyens & l'effet

de la Grande-Bretagne, &c. 377 des diverses réductions d'intérêts opérées successivement depuis la révolution; la promptitude avec laquelle fut rempli en 1748 l'em-prunt d'un million sterling à 3 pour cent; les motifs, qui dans la derniere réduction d'intérêts annoncée, déterminerent grande partie des propriétaires de la dette nationale à 4 pour cent, à préférer 3 pour cent, à com-pter de Décembre 1757, avec l'assurance de jouir de 3 1 depuis 1750 jusqu'à 1757, au remboursement dont on les menaçoit dans un terme fort court; l'empressement avec lequel l'autre partie des créanciers de l'Etat, qui n'a-voient point souscrit dans les ter-mes de l'Aste, profita du délai qu'on leur donna pour souscrire, acceptant comme une grace, la peine dont on punit leur retardement, en ne leur accordant les 3 1

378 Avantages & Désavantages pour cent que jusqu'à Décembre 1755 seulement, on reconnoîtra plusieurs vérités qu'il est fâcheux de ne pouvoir se dissimuler,

scavoir,
Qu'on a toujours plutôt visé à grossir le sonds d'Amortissement, qu'à amortir essectivement; que lorsque les réductions d'intérêts ont été opérées par des remboursemens, la somme de la dette n'a point été diminuée, au moyen des emprunts faits dans les mêmes tems, au moins égaux aux remboursemens: qu'elle a même été augmentée par de nouveaux emprunts saits sur le revenant bon des intérêts réduits.

Que les trois grandes Compagnies dévouées au Gouvernement, ou plutôt aux avantages qu'elles trouvoient à lui prêter, ont été la cause trop sunesse de la facilité que la Nation a rencontré à s'endetter. de la Grande-Bretagne, &c. 379

Que ces Compagnies ont trouvé que leur intérêt leur permettoit de replacer sur le Gouvernement, même à une usure diminuée, les grands prosits qu'elles avoient faits avec lui.

Que cent dix Gouverneurs & Directeurs de ces Compagnies, en place ou hors de place, prêts à y rentrer, desireux des graces de la Cour, engagés par les remises qu'on leur fait sur les sommes qu'ils avancent, ont forcé les Compagnies même à réduire les intérêts au-dessous de leur intention, en se chargeant d'ouvrir des souscriptions dont ils étoient sûrs de voir bientôt les actions gagner sur la place.

Que ces Créatures du Miniftere, ces trois Compagnies donnent au Ministere sur la Nation, un avantage bien funeste; & surtout, cette correspondance intime que des intérêts réciproques ont établie entre la Banque & la Cour; la Banque, pour les profits qu'elle fait, à lui prêter les fonds qui sont à sa disposition, & qu'elle multiplie à son gré, à faire circuler les billets de l'Echiquier, &c; la Cour, pour les secours prompts & puissans qu'elle reçoit de la Banque sans la participation du Parlement, & qu'elle applique à l'avancement de ses vûes particulieres.

Que les emprunts toujours croissans, & en même proportion

Que les emprunts toujours croissans, & en même proportion les intérêts par un payement exact, entre les mains des propriétaires de la dette nationale, leur ont été toujours une raison d'accepter un intérêt moindre & moindre, & qu'il est presque sûr que l'on parviendra à réduire les intérêts de la dette à 2 ½ pour cent après 1757.

de la Grande-Bretagne, &c. 381 Que la crainte d'être rembour-

Que la crainte d'être rembourfés par le Gouvernement marque bien l'avilissement dans lequel les terres sont tombées, & en même tems l'état violent & le resserrement du Commerce, qui n'obtient pas la préférence sur un placement d'argent à 3 \frac{1}{2} pour cent.

ment d'argent à 3 ½ pour cent.

Que dans le Parlement, par une fatalité difficile à surmonter, tous les membres du parti de la Nation, comme de celui de la Cour, concourent d'une ardeur égale à éloigner le remboursement de la dette nationale, s'ils sont propriétaires des terres, par leur opposition à ce qu'on charge les terres pour l'accélérer; les propriétaires de la dette, par l'avantage qu'ils trouvent à n'être point remboursés.

Que plus le fonds d'Amortiffement se grossira, soit par les réductions d'intérêts, soit par l'af382 Avantages & Défavantages fluence des fonds qui s'y réuniffent à mesure qu'ils deviennent libres, plus s'étendront les moyens d'augmenter la dette nationale par de nouveaux emprunts sur ces fonds: ensin, que plus la dette nationale s'accroîtra, plus s'avancera le moment inévitable de la déplorable catastrophe du crédit de la Nation.

Unde novus rerum ordo renafcetur.

DES TAXES.

Des guerres, des intérêts étrangers à la Nation, poursuivis & défendus indiscrettement, ont produit les dettes; les dettes répétées ont causé la multiplication des taxes; le manque d'exactitude à rembourser, la continuation des taxes, & leur éternité.

L'histoire des Taxes de tout genre qui ont composé les reve-

de la Grande-Bretagne, &c. 383 nus de la Couronne & de la Nation, depuis la conquête jusqu'à ce jour, formeroit sans doute une énumération immense: mais le tableau de celles qui subsistent actuellement, en présente une idée fuffisamment complette: depuis un siécle notre imagination a été admirablement féconde à en créer de nouvelles, ou à faire revivre les anciennes sous de nouvelles formes: toujours marchant d'un pas égal avec nos dettes, on les a vûes d'annuelles, fixées à deux ou trois ans, ensuite prolongées, enfin, continuées pour toujours, se multiplier sans mesure: quinze ou vingt branches de droits qui existoient sous Charles II, dont à peine six de perpétuelles, en ont engendré plus de cent, dont la plupart subsissent de nos jours. Ce tableau nous présente des

droits de Douane, perçus à l'im-

384 Avantages & Désavantages portation, & restituables à la vérité dans le cas d'exportation dans un terme sixé, mais toujours fort onéreux au Commerce, foit qu'on les paye comptant, soit qu'on en donne fon obligation, en ce que cette pratique employe de gros fonds sans profit pour le mar-chand, & ne lui laisse pas la liber-té de choisir les tems favorables pour la vente: droits d'ailleurs si multipliés & si compliqués, que leur perception devenue une grande science dans le préposé, & un mystere pour les marchands, a causé des questions qui ont partagé nos plus habiles arithméticiens, & ont demandé la décision du Parlement.

Droits sur le Tabac tellement combinés, que l'Etranger l'achetant chez nous 2 ½ deniers sterl. la livre, tandis que l'Anglois la paye 8 ½ deniers, malgré la gratissication

de la Grande-Bretagne, &c. 385 tisication de 36 3 deniers par six livres de tabac manufacturé reçue lors de l'exportation, six livres de tabac exporté par l'Anglois lui reviennent à 23 1 den. sterl, tandis que six livres exportées & manufacturées par l'Etranger, ne lui coutent que 17 1 den. ce sont 35 pour cent de différen-ce, qui lui méritent bien sans doute quelque préférence sur nous dans les marchés étrangers, sans compter l'avantage qu'il a de n'employer que 100 livres quand nous en employons 345, pour la même quantité de marchandises.

Droits perçus dans quelquesunes de nos Isles, sur l'exportation de leurs productions: destinés pour l'amélioration des Colonies; mais employés ici à d'autres usages.

Droits sur l'exportation des

386 Avantages & Défavantages charbons de terre, des fels, chandelle, &c. & fur l'importation des baleines de nos pêcheries.

Des droits d'Excise, additionnels & superadditionnels, sur la fabrication & conformation intérieure des marchandises & denrées les plus nécessaires à la vie, ou qui sont la matiere la plus naturelle de notre Commerce : droits qui par la multiplicité de leurs objets ont multiplié les Régisseurs, Commissaires prépolés, &c. toutes places à la dévotion de la Cour; droits funestes dans leur exercice à la liberré des Particuliers & à la liberté de la Nation, par l'influence que les Exacteurs des droits ont sur les volontés & les voix des Confommateurs dans le tems des Elections, par leurs menaces, leurs rigueurs, ou leur indulgence.

Droit sur le Malt, dont le pro-

de la Grande-Bretagne, &c. 387 duit a été trouvé si grand, d'une perception si aisée, si peu sujette à la fraude & si peu couteuse, qu'il a été continué exactement d'année en année depuis soixante ans: taxe que le pauvre paye en entier sur le prix de la bierre qu'il achete, (outre les droits sur la vente en détail,) tandis que le Riche en paye à peine la moitié, étant admis à composer pour le droit du Malt qu'il fait chez lui, à cinq shelings par tête de son domestique.

Droits sur le savon & la chandelle, sur le houblon, sur les papiers, cartes, &c. sur les cuirs tannés en Angleterre à plus de trente pour cent de leur va-

leur.

Droits sur les Sels, si immédiatement opposés à l'avancement de nos pêcheries, & dont on a tant tardé à les affranchir:

R ij

'388 Avantages & Défavantages taxe en même tems la plus couteuse dans sa perception, puisqu'elle ne porte pas à l'Echiquier la moitié de la somme

perçue.

Droits sur le Thé, restitués à l'exportation, mais si exorbitans, qu'avant leur réduction toute récente, il en entroit autant en contrebande que sur déclaration. Abus, moindre sans doute, mais toujours très-grand, sur les vins & eaux-de-vie, sur-tout de France, causé par l'excès des droits de Douane: Commerce frauduleux, dont le désavantage est double pour l'Angleterre, puisqu'il se fait en échange de nos laines ou de nos guinées, dont il remplit les Ports de France & de Hollande les plus voisins de nos côtes.

Je remarquerai en passant, que les Taxes sur es consommations de la Grande-Bretagne, &c. 389 en général ont été préférées aux autres, par bien des raisons dont quelques-unes vraies, quelques-unes spécieuses, (sans parler des motifs particuliers d'intérêt qui ont pû séduire les Législateurs même en leur faveur;) comme par exemple,

Parce que ces taxes sont les plus générales, c'est-à-dire, celles dont il est moins possible de s'exempter, sur-tout, plus leur objet est d'une consommation

nécessaire.

Parce que le droit semble d'un poids médiocre & d'un produit presque infini en même tems, par l'infinie subdivision des petites sommes dont il est composé.

Parce que c'est une imposition non arbitraire ni violente, qui semble être payée librement, puisque chacun peut fixer à son gré les bornes de sa consommation.

R iij

390 Avantages & Désavantages

Enfin, parce que l'Etranger nous paye une grande portion de ces droits ajoûtés au prix des marchandises qu'il achete de nous.

Mais pour ne rien dissimuler fur la nature & les essets de ces Taxes, & pour faire sentir le danger d'en abuser, il convient

de dire en même tems,

d'être inégales & injustes, en ce que pour la portion des chofes absolument nécessaires à la vie, le pauvre & le riche payent la même somme, ensorte que comme la population est partagée en deux parts à peu près égales, dont l'une n'a que son industrie pour vivre, l'autre possede les richesses, jouit & paye le travail de celle-ci, ces deux moitiés si dissérentes pour la force, partagent néanmoins également le poids de ces taxes, sur tous de la Grande-Bretagne, &c. 391 les objets dont la confommation n'admet que peu ou point d'abus ou de luxe. La contribution est légere pour le célibataire aisé & oisif; elle est excessive pour le Citoyen utile, dont la famille est nombreuse & la fortune médiocre.

2°. Si le produit si considérable de ces taxes n'étoit pas beaucoup réduit par la dépense de la Régie & de la perception, pourquoi les avoir multipliées ou répétées, comme on a fait tant de fois sur les mêmes objets, jusqu'à ce qu'ensin la diminution de consommation ait averti de rendre le droit plus léger?

3°. Nous nous sommes trop flattés, si nous avons cru qu'en augmentant les taxes sur la conformation, nous amenerions nos Manusacturiers à la sobriété Françoise qui vit, ou plutôt meurt de

R iv

faim, avec des racines, des chataignes, du pain & de l'eau; ou à la mesquinerie Hollandoise qui se contente de poisson sec veriers ne peuvent plus hausser le prix de la main-d'œuvre à leur gré, il leur reste encore deux grandes ressources contre le travail, la charité des Paroisses, & le vol.

4°. Les taxes de consommation rencherissant nécessairement le prix des marchandises, si elles vont toujours en augmentant, en même proportion doit diminuer la part que l'Etranger est supposé en payer, par la diminution naturelle de la quantité de nos marchandises consommées audehors.

Nous avons deux preuves du rencherissement excessif de nos Manusactures & productions;

L'une, dans l'excès du prix

de la Grande-Bretagne, &c. 393 des sucres de nos Isles sur le prix des autres Nations, qualité pour qualité, causé par l'excès du prix des denrées qu'elles tirent d'Angleterre, sur le prix de celles que la France & les autres Nations envoyent à leurs Colonies: telle est du moins la raison trèsvraisemblable que donnent la Jamaïque & nos Isles sous le vent, du prix excessif de leurs sucres, vérissés depuis la guerre plus chers à Londres, de 40 jusqu'à .70 pour cent, que ceux des Mes Françoises à Bordeaux , qualité pour qualité : ç'a été en même tems le motif honnête de leur demande en Parlement, à ce qu'il leur fût permis de tirer certaines denrées nécessaires, de France & autres lieux où ils peuvent les avoir à meilleur marché: invitation assez publique ce me semble aux Etrangers, de les y introduire en contrebande.

394 Avantages & Désavantages

L'autre preuve c'est la Bounty ou gratification, que nous avons pris le parti d'accorder sur l'exportation de quelques articles de notre Commerce, pour mettre nos Marchands en état de foutenir la concurrence avec les autres Nations dans les marchés étrangers : reméde fans doute très-sage, & qu'il faudra étendre aux autres branches de notre Commerce, à mesure que l'Industrie de la France, & le succès des nouvelles Manufactures que la Suisse, l'Allemagne & le Nord font éclore chaque jour, nous y contraindront : cependant si on analyse cette opération, à sup-poser même que la gratisication restitue une somme égale aux droits perçus par la taxe de confommation, on trouve des droits perçus & restitués sans aucun avantage, & les frais de percepde la Grande-Bretagne, &c. 395 tion & de restitution en pure

perte. della della della

Mais on ne sera pas persuadé que la gratification suffise à réparer les torts que font au Commerce les taxes fur les confommations, si l'on s'en rapporte au fentiment du Chevalier M. Deker, Auteur jūdicieux & d'une impartialité reconnue ; il prouve par un calcul exact & modéré auquel Loke & Davenant l'ont conduit, que les taxes sur les consommations & matieres premieres, font plus que doublées sur la marchandise, par l'accroissement que prennent les taxes mêmes à être payées & repayées par toutes les mains dans lesquelles la marchandise passe avant d'arriver au Consommateur, & parles accroissemens que cette somme accrue ajoûte au prix des marieres premieres, au prix de la main-d'œuvre, à la dé-

R vj

pense des Ouvriers & des Marchands sur leur propre consommation, ensin au profit du Marchand qui se prend sur le prix de la marchandise, lequel comprend tous ces accroissemens, &c. (a) Ajoûtant ensuite à la somme des

Pareille taxe opérera le même effet sur

⁽a) Il prend pour exemple la taxe des cuirs, par le moyen de laquelle, il trouve que le prix des souliers est chargé de douze accroissemens que le cuir a payés, en passant successivement des mains du Marchand de bœuf, par celle du Boucher, du Tanneur & de ses Ouvriers, du Coupeur de cuirs, du Cordonnier & de ses Ouvriers; sçavoir sept accroissemens à raison des souliers rencheris. dont chacun d'eux use, dépense que chacun reprend sur le cuir; l'accroissement de la taxe même, & quatre accroissemens à raison du profit que les Boucher. Tanneur, Coupeur & Cordonnier. prennent chacun sur le prix du cuir ainsi enflé.

de la Grande-Bretagne, &c. 397 taxes de Douane & d'Excise ainsi doublée, la somme des autres taxes des Terres, des Pauvres, &c. il trouve que la somme totale de

la fabrication de la chandelle, de la biere & du savon.

Mais ces Marchands de bœufs, Tanneur, Cordonnier, &c. usent de chandelle, de biere, de savon & autres denrées nécessaires; c'est donc encore pour chacun de ces articles douze accroisse-

mens sur le prix des souliers.

Maintenant, tous ceux qui contribuent à la fabrication & au Commerce des draps depuis le Berger jusqu'au Marchand en gros, usent des souliers; chacun d'eux chargera de l'augmentation de leur prix, & la laine & toutes les saçons sans nombre qu'elle doit recevoir avant de devenir drap. Ainsi les accroissemens de la taxe sur les cuirs, & de toute autre taxe sur les consommations nécessaires se répéteront à l'insini, jusqu'à ce qu'ensin toutes ces sommes soient payées en une par le dernier Consommateur: on n'aura pas de peine à croire qu'avant

398 Avantages & Désavantages ces taxes est à 31 pour cent de la dépense annuelle de toute la population de l'Angleterre, qu'il estime à huit millions d'hommes à huit livres sterling (184 l. tourn.) par tête, depuis la derniere guerre. Je demande après cela, quelle est la Nation avec laquelle nous puissions entrer en concurrence dans le Commerce à termes égaux; & qu'est-ce que sont deux pour cent d'avantage que nous avons sur quelques-uns de nos Rivaux, sur l'intérêt de l'argent, pour rétablir le niveau entr'eux & nous?

En reprenant l'énumération

de parvenir jusqu'à lui, la taxe soit plus que doublée, sur-tout, si l'on remarque que la taxe est accrue par chacun de ceux qui la payent & la reprennent sur la marchandise, au moins de l'intérêt de l'avance qu'il en sait, à compter dès le premier qui paye le droit nud.

de la Grande-Bretagne, &c. 399 des taxes interrompue, on trouve

Des taxes sur les Apprentiss, les Colporteurs à pied & à cheval, & sur les Mariages, les Naissances & Enterremens, sur les Coches publics, & Carosses de place (les Carosses des Particuliers exempts,) c'est-à-dire, des taxes contre l'Industrie & la population, sur les besoins des Pauvres, & non sur le luxe des Riches:

Droits de Timbre qui ne comprennent pas moins de trois cent objets différens qui y font soumis, & qui contribuent à vendre bien cher la Justice aux Sujets:

Taxes fur les Lettres & Paquets de la Poste, devenues assez fortes, pour que le Commerce ait droit de se plaindre de n'y être

pas ménagé:

Taxe sur les senêtres, asin que

des choses nécessaires à la vie; l'air même, ne sût pas exempt d'être taxé, & asin que le Pauvre payât le jour nécessaire à son travail, comme le Riche, la lumiere qui éclaire son oissveté:

Taxes sur les terres, taxes sur les héritages, maisons, biens personnels, Offices; retenues sur les pensions, gages, falaires don-

nés par le Roi, &c.

Cette Taxe des terres, la plus fage sans doute, & la moins couteuse de toutes dans sa perception, puisque ses frais ne montent qu'à six deniers & demi sterling par livre, a deux grands défauts; l'un, la lenteur de son recouvrement qui est de près de deux ans; l'autre, son inégalité qui dure depuis son institution: la déclaration premiere encore subsistante, & l'estimation du revenu des terres ayant été saite alors si iné-

de la Grande-Bretagne, &c. 401 galement, que quoique la taxe foit la même pour toutes les Provinces, les unes payent quatre sols & peut-être plus, tandis que les autres n'en payent que trois ou deux; ensorte qu'on ne doute point, qu'au moyen d'un dénombrement & estimation plus exacts & plus vrais, le sol pour livre estimé cinq cent mille livres sterl. n'eût rapporté près d'un million. Une pareille ressource sur une taxe toujours continuée d'année en année, eût sans doute bien avancé le grand ouvrage du remboursement de nos dettes; mais les Propriétaires des terres dans tous les tems n'ont eu d'autres soins, que de faire baisser la taxe des terres de 4 sols à 3, & jusqu'à 2 en tems de paix, inspirés par la volonté & le pouvoir qu'ont toujours les Riches, de rejetter le fardeau sur les Pau402 Avantages & Défavantages vres, & sans s'appercevoir que le poids des taxes qu'ils perpétuoient par cette économie, retomberoit à la fin sur les terres par la diminution de la consommation intérieure & extérieure.

La considération des différentes taxes qui font les revenus de l'Etat & des inconvéniens de chacune, conduit naturellement un Citoyen au desir de trouver les moyens de taxer tous les biens qui doivent & peuvent contribuer, d'une maniere juste, simple & égale, c'est-à-dire, de taxer chaque Sujet à proportion de l'avantage qu'il retire de la Société; ensorte que pour celui qui n'a point de propriété, loin de lui ôter l'espérance d'en acquérir, l'influence des taxes ne soit qu'un aiguillon léger à son industrie, & qu'elle tombe non arbitrairement sur ceux qui ont quelque propriéde la Grande-Bretagne, &c. 403 té, en proportion des biens réels & personnels dont ils jouissent.

Une taxe libre portant uniquement sur les divers objets de suxe & de consommation, ceux d'abfolue nécessité exceptés, semble la plus propre à remplir ces intentions; c'est ce que l'Auteur ci-dessus cité paroît avoir exécuté heureusement dans un tableau de divers exemples de luxe, comme l'usage des carosses, chaises, chevaux, de vaisselle d'argent, joyaux, diamans; du vin dans sa cave, eau-de-vie, du thé, caffé, chocolat chez soi ou en maison publique, &c. Il prend chacun de ces articles pour le signe d'un bien de tel revenu, sur lequel il asseoit une taxe de trois deniers sterling pour livre, double sur les Célibataires, dans les ménages simple sur le chef de famille, d'un quart sur les femmes, d'un hui-

404 Avantages & Désavantages tiéme pour chaque enfant non majeur, &c. taxe qui se percevroit sur chacun des articles de luxe, pour lesquels tout Citoyen prendroit de l'Etat des licences chaque année. Il démontre cette taxe, la plus libre, la moins aisée à frauder, ayant pour objet un luxe public que chacun a intérêt de déceler; la plus facile & la moins couteuse dans sa perception; prompte dans fon recouvrement, en accordant une remise pour prompt payement dans les 2,6, ou 9 mois, d'un prosit certain pour les Propriétaires des biens réels & personnels, pour les Marchands & pour ceux qui n'ont point de propriété, si on la substitue aux autres taxes actuelles. (a) Ce projet est le moyen

⁽a) Les matieres premieres, les confommations nécessaires, la main d'œuvre étant

de la Grande-Bretagne, &c. 405 qu'il propose, pour parvenir à des résormes intéressantes; mais si les changemens qu'il projette paroissent d'une grande entreprise, personne néanmoins ne lui a resulé cette justice, que son projet ne soit le plus désirable & le

déchargées des droits & des conféquences qui les portent au double, cette diminution augmentera le Commerce, les revenus & l'aifance de chacun; ainsi chacun aura des moyens pour le luxe; mais la taxe qu'il portera sera si équitable, qu'elle sera plus forte, plus ce luxe s'éloignera de la consommation nécessaire: elle sera libre ainsi que le luxe; le luxe sera modéré dans le Commerce & les autres prosessions utiles, par les grands avantages que trouveront dans leur modération, les hommes sages & sobres, sur ceux qui ne le seroient pas,

Les droits actuels se répétent & s'accroissent en proportion de la nécessité des objets de consommation qui y sont soumis, le Consommateur paye 200, lorsque l'Etat ne reçoit que 100; la meilleur à substituer au système des droits de Douane, d'Excise & autres, & le plus capable de sussire aux besoins ordinaires, & de se prêter aux besoins extraordinaires.

Cependant, soit qu'on adopte ou non ce système, un sol pour livre seulement de plus de la taxe des terres actuelle, ou plutôt les deux sols pour livre (comme à présent) mais sur nouveaux dénombrement & estimation exacts & vrais, appliqués sidélement chaque année avec le sonds

taxe sur le luxe sera d'autant plus éloignée de cet inconvénient, que ses objets seront plus éloignés de la consommation nécessaire & générale.

Les frais de perception de droits d'Excise & de Douane sont au moins de 10 pour cent; ils ne seront pour la taxe proposée que de trois deniers pour livre ou 1 1 pour cent.

de la Grande-Bretagne, &c. 407. d'amortissement au remboursement de nos dettes, suffiroient pour opérer en moins de vingt années la libération de la Nation, & l'extinction de plus de quatre millions sterling de taxes annuelles ou intérêts: mais il n'est pas permis aux Citoyens d'espérer pour leur Patrie tout le bien qu'ils imaginent & voient possible ; les Propriétaires des dettes ont acquis un trop grand crédit; les Propriétaires des terres resteront aveugles sur leurs vrais intérêts; ensin le ministere continuera de suivre ses voies ordinaires; la séduction & la corruption sont devenues pour lui les ressorts du gouvernement, les Taxes mul-tipliées sous tant de formes pro-

duisent des places utiles sans nombre à donner, & multiplient son influence dans les élections; il ne renoncera point au plus ser408 Avantages & Défavantages me appui de l'empire qu'il a usur-pé sur la Nation & sur le Roi même à qui il laisse peu de disposition, sous le spécieux prétexte de ménager son intérêt.

Lors donc que tant d'intérêts réunis s'opposent au bien public, quel espoir peut nous présenter l'avenir, si ce n'est d'inutiles regrets sur le renversement déplorable de la constitution la plus sage, la plus noble, la plus capable de rendre heureux des hommes qui veulent être libres, & la plus digne d'un Roi content & glorieux de commander à des hommes libres & qui méritent de l'être!

FIN.

